

TRANSITION DE L'ÉCOLE À L'EMPLOI

*Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s
à la sortie de l'enseignement postobligatoire
public genevois (EOS) : les diplômé-e-s 2001*


Karin MÜLLER
Alexander TOMEI


Novembre 2004

Service de la recherche en éducation

12, Quai du Rhône

1205 Genève

 (+41) 022 327 57 11

 (+41) 022 327 57 18

Élaboration du questionnaire et processus de récolte des données : Nepomucena MARINA DECARRO

Saisie des données : Francisca CASANOVA-BENITO

Mots-clés : transition, orientation, enseignement secondaire II, postobligatoire, formation, marché du travail

Note : Nous avons systématiquement utilisé le terme de *diplômé-e-s* pour désigner aussi bien les femmes que les hommes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement postobligatoire. Néanmoins, nous n'avons pas appliqué la féminisation de tous les termes et des accords pour des raisons de simplification du texte. Les termes au masculin doivent aussi se comprendre au féminin.

Compléments d'information : Karin MÜLLER
Tél. (+41) 022 327 70 77
karin.muller-kucera@etat.ge.ch

Alexander TOMEI
Tél. (+41) 022 327 70 44
alexander.tomei@etat.ge.ch

Responsable de l'édition : Narain JAGASIA
Tél. (+41) 022 327 74 28
narain.jagasia@etat.ge.ch

Web : <http://www.geneve.ch/sred>

Diffusion : SRED
12, Quai du Rhône
1205 Genève – Suisse

Tél. (+41) 022 327 57 11
Fax (+41) 022 327 57 18

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier les directions des écoles qui ont participé à cette enquête pour leur collaboration, pour leur travail de recherche des anciens diplômé-e-s et pour celui de la gestion de l'envoi des questionnaires. Cette enquête n'aurait pas pu être réalisée sans leur concours.

Nous remercions tout particulièrement Nepomucena Marina Decarro, coordinatrice de l'enquête jusqu'à son départ à la retraite en 2003. C'est sous sa responsabilité qu'ont été gérées les phases de la préparation du matériel, de l'envoi des questionnaires et de la saisie des données. Sa longue expérience ainsi que la documentation qu'elle nous transmet nous permettent d'assumer la continuité de cette enquête.

Nous remercions également Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Renata Pegoraro et Ruth Silver pour leur aide et leurs conseils sur les données ainsi que les relectrices et relecteurs qui ont contribué, par leurs remarques, à la version définitive du rapport.



Table des matières

AVANT-PROPOS	9
RÉSUMÉ	11
INTRODUCTION	15
Transition de l'école à l'emploi	15
Pourquoi étudier la transition de l'école à l'emploi ?	15
Recherche au plan international	16
Recherche au plan national	16
Recherche au plan genevois	17
L'enquête EOS	17
L'enquête EOS, nouvelle formule.....	18
Objectifs	18
Structure du rapport	19
MÉTHODE	21
La population ciblée par l'enquête	21
Caractéristiques de l'échantillon	22
1. Diplômés du niveau secondaire II.....	22
2. Diplômés du niveau tertiaire des formations professionnelles supérieures	23
Taux de retour des questionnaires	24
Procédure	25
Questionnaire	27
Variables de ventilation	27
RÉSULTATS	29
Partie 1 : Orientation des diplômé-e-s du niveau secondaire II	29
1. Tendances globales	29
<i>Différences hommes-femmes</i>	30
<i>Lieu de l'activité principale</i>	31

2. Poursuite de la formation	32
<i>Type de formation entreprise</i>	33
<i>Passages entre les filières de formation</i>	34
<i>Différences hommes-femmes</i>	35
<i>Heures de cours par semaine</i>	35
<i>Heures de travail par semaine</i>	35
<i>Lieu de la formation</i>	35
3. Diplômé-e-s sur le marché du travail	36
<i>Les occupé-e-s</i>	37
Secteur et section économique d'activité.....	37
Profession exercée	38
Poursuite des carrières professionnelles dans les entreprises d'apprentissage.....	39
Les conditions-cadres	39
La situation professionnelle	40
Adéquation entre la formation et les postes occupés	42
Diplômé-e-s poursuivant une formation en parallèle avec leur activité professionnelle	44
Professions envisagées après l'obtention du diplôme	44
Intérêt pour la formation continue	44
<i>Diplômé-e-s à la recherche d'un emploi</i>	45
Diplômé-e-s à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête.....	45
Diplômé-e-s ayant connu une période de chômage depuis l'obtention du diplôme.....	46
Déterminants d'insertion professionnelle des diplômé-e-s de la filière professionnelle.....	47
4. Diplômé-e-s ni en formation, ni sur le marché du travail	49
Partie 2 : Données par école	51
1. Orientations des diplômé-e-s de l'enseignement du niveau secondaire du deuxième cycle (enseignement postobligatoire)	52
<i>Collège de Genève et École de commerce : maturité gymnasiale (plein temps)</i>	52
<i>Collège pour adultes (Alice-Rivaz)</i>	54
<i>École de commerce (EC) : diplôme de commerce, maturité professionnelle, CFC/CCC</i>	56
<i>École de culture générale (ECG)</i>	58
<i>École d'arts appliqués (EAA)</i>	59
<i>École d'enseignement technique (EET)</i>	60
<i>Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) : maturité professionnelle et CFC</i>	61
<i>Écoles professionnelles du Centre de Lullier</i>	63
<i>Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)</i>	64
<i>Enseignement professionnel hors canton (EPIA)</i>	65

2. Orientations des diplômé-e-s des formations professionnelles supérieures (niveau tertiaire)	66
<i>École de commerce : diplôme d'assistant en gestion administrative</i>	66
<i>Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)</i>	67
<i>Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)</i>	68
DISCUSSION	69
Orientations principales des diplômé-e-s	69
Poursuite d'une formation	69
Dans le marché du travail	71
CONCLUSION	75
Axes analytiques en matière de transitions	76
Limites de l'analyse des transitions sur la base des résultats de l'enquête	77
Pistes de recherche dans le domaine des transitions à la sortie de l'enseignement secondaire II	78
RÉFÉRENCES	81
ANNEXES	85
Diagramme des filières de l'enseignement secondaire II à Genève	85
Notes méthodologiques	86
Sigles et acronymes	89
Glossaire	90
Questionnaire adressé aux titulaires des diplômes et certificats de 2001	93



AVANT-PROPOS

Cette huitième version de l'*Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s de l'enseignement postobligatoire public genevois* à 18 mois de la fin de la scolarité dans l'enseignement secondaire du 2^e cycle est caractérisée par un facteur externe à l'enquête elle-même : le passage de témoin entre Mme Marina Decarro, qui l'a réalisée depuis ses débuts, et une nouvelle équipe. L'enquête réalise une photographie de la sortie de l'enseignement secondaire et du passage vers l'emploi ou vers des études ultérieures de type tertiaire. Elle permet d'avoir un aperçu des ajustements entre *système de formation* et *système de l'emploi*, mais aussi des résultats du système d'enseignement dont on convient qu'ils reflètent, d'une manière certes indirecte, la validité des politiques éducatives et du fonctionnement du système d'enseignement.

Le constat principal qui se dégage de l'enquête menée pendant l'hiver 2002-2003 sur les diplômé-e-s de l'enseignement postobligatoire en 2001 est réjouissant : la grande majorité des diplômé-e-s s'est orientée vers un emploi ou des formations ultérieures ; les jeunes qui restent sans nouvelle orientation représentent une petite minorité ; une grande proportion des apprenti-e-s restent fidèles à l'entreprise qui les a formé-e-s ; la correspondance entre formation suivie et emploi occupé est très élevée ; et enfin l'appréciation que les jeunes donnent à la formation reçue est positive. Donc, dans l'ensemble, le système genevois de transition semble fonctionner plutôt bien et donner satisfaction.

Cependant, si l'on regarde de près ces données, des signaux d'alerte apparaissent : la mobilité du travail et de la formation est très réduite ; la poursuite de la formation pour les jeunes qui sortent diplômé-e-s de la formation professionnelle, en particulier de type dual, n'est pas élevée ; et les jeunes femmes se démarquent des garçons sur plusieurs niveaux. Il faudra dans les prochaines enquêtes vérifier ces observations et les déchiffrer pour en appréhender correctement la signification.

La nouvelle équipe qui a pris en main cette enquête ne manquera pas, lors des prochaines éditions, de la faire évoluer et de pointer les projecteurs sur les zones restées dans l'ombre. Une observation fine de l'évolution de la transition est indispensable pour saisir les répercussions des changements qui se vérifient au sein de l'enseignement postobligatoire (par exemple la nouvelle maturité) et aussi au sein de l'enseignement tertiaire et de l'organisation du travail. Pour cette raison, des aménagements dans la conception et dans le déroulement de l'enquête sont à prévoir.

Norberto Bottani
Directeur du SRED

RÉSUMÉ

La présente enquête évalue les orientations 18 mois après l'obtention d'un diplôme du niveau secondaire II

Cette enquête s'intéresse au phénomène des transitions entre l'école et la vie active des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II public à Genève et des diplômé-e-s sortant de certaines formations professionnelles supérieures du tertiaire. Quelle orientation prennent les diplômé-e-s une fois leur titre obtenu ? Poursuivent-ils des études ou une formation professionnelle ? Trouvent-ils un emploi, sont-ils à la recherche d'un emploi ? Pour répondre à ces questions, l'ensemble des diplômé-e-s du niveau secondaire II de l'année 2001 ont reçu un questionnaire 18 mois après l'obtention du diplôme. De plus, un certain nombre de formations professionnelles supérieures ont également souhaité participer à l'enquête. Dans l'ensemble, 3433 diplômé-e-s ont été contactés, dont 3236 du niveau secondaire II et 197 de formations professionnelles supérieures. Le taux de réponse atteint 77%. L'analyse des résultats des transitions se concentre toutefois sur les diplômé-e-s du secondaire II du fait que leurs débouchés, soit en ce qui concerne la formation, soit sur le marché du travail, sont très différents de ceux des diplômé-e-s du niveau tertiaire.

Les analyses sont regroupées selon que les diplômé-e-s poursuivent une formation, entrent dans le marché du travail ou ne font ni l'un ni l'autre

L'enquête privilégie une vue globale de la situation des jeunes à la sortie de l'enseignement secondaire II. Les diplômé-e-s ont été regroupés selon leur activité principale : (1) les jeunes qui poursuivent une formation (taux de scolarisation) ; (2) les jeunes qui s'orientent vers le marché du travail (taux d'activité) ; et (3) les jeunes qui ne sont ni en formation, ni sur le marché du travail. Une présentation des données par établissement scolaire est également disponible (partie 2).

La proportion de jeunes ni en formation ni sur le marché du travail a diminué depuis 1999, alors que la proportion de jeunes scolarisés a augmenté

Parmi les diplômé-e-s de l'année 2001, 50% (diplômé-e-s 1999 : 48%) continuent leur formation (taux de scolarisation) ; 47% des diplômé-e-s s'orientent vers le marché du travail (diplômé-e-s 1999 : 47%). Si l'on considère uniquement les personnes occupant un emploi dans le marché du travail (taux d'emploi), on retrouve 43% des diplômé-e-s (diplômé-e-s 1999 : 44%) ; 4% sont à la recherche d'un emploi (diplômé-e-s 1999 : 3%). Enfin, 3% des jeunes sortants ne continuent pas une formation et n'appartiennent pas non plus à la population active (diplômé-e-s 1999 : 5%). En comparant les résultats avec ceux de 1999, on constate que le taux de scolarisation a augmenté de deux points, et que la proportion de diplômés ni en formation ni sur le marché du travail a diminué de deux points. Le taux d'activité est resté au niveau de 47% de l'ensemble des diplômé-e-s, mais la proportion des personnes à la recherche d'un emploi a augmenté d'un point de pourcentage.

Les diplômé-e-s restent essentiellement dans le canton de Genève et suivent les orientations des filières dont ils sont sortis

La mobilité des jeunes diplômés semble être limitée, aussi bien pour la poursuite des études que pour leur premier emploi : 88% restent dans le canton de Genève ; 7% vont dans le canton de Vaud ou dans d'autres cantons romands. De plus, par sa structure, le système de formation fait montre de rigidité avec une perméabilité limitée entre les filières. En effet, les changements de filière entre enseignement général et filière professionnelle sont très réduits.

La majorité des diplômé-e-s poursuivant une formation s'inscrivent dans une formation à plein temps à l'Université

Les jeunes en formation sont près de 80% à poursuivre leurs études soit dans le cadre des Hautes écoles universitaires (63%), soit dans les Hautes écoles spécialisées (16%). Néanmoins, les institutions de formation professionnelle supérieure (p. ex. le Centre d'enseignement pour les professions de la santé et de la petite enfance, CEPSPE ; le Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal, CEPTA), voire de type secondaire II (p. ex. l'École de commerce ou les Cours professionnels commerciaux) constituent également un pôle d'attraction important.

Les diplômé-e-s qui entrent dans le marché du travail jouissent généralement d'une grande adéquation de la formation et d'une stabilité d'emploi

Trois quarts des jeunes sur le marché du travail exercent une activité professionnelle dans le secteur tertiaire. Les banques, les assurances, les commerces ainsi que l'hôtellerie et la restauration sont particulièrement demandeurs de jeunes diplômés. La situation professionnelle des jeunes est caractérisée par une remarquable stabilité des conditions-cadres : environ 80% des diplômé-e-s ont un contrat fixe et travaillent à plein temps. Les liens avec le monde du travail et les pratiques ou stages professionnels semblent jouer un rôle-clé pour l'insertion dans la vie active. En effet, la probabilité de trouver un emploi est significativement plus élevée pour les filières professionnelles proposant une formation duale que pour celles en école à plein temps. Ceux qui ont trouvé un emploi bénéficient généralement d'une forte adéquation entre la formation reçue et le premier emploi (85%), notamment pour les diplômé-e-s de la filière professionnelle. Pour les 15% qui indiquent que leur travail n'est pas du tout en adéquation avec la formation reçue, il convient de se demander dans quelle mesure cette adéquation pourrait être améliorée lors de la formation initiale et du processus de transition.

Les femmes ne jouissent pas des mêmes conditions que les hommes

En ce qui concerne le type de contrat et le temps de travail, on constate des différences significatives suivant le genre : les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment dans une situation professionnelle instable (auxiliaires, assistant-es/aides ou stagiaires). De plus, elles travaillent plus fréquemment à temps partiel.

Le taux de chômage des jeunes est supérieur à la moyenne suisse – comme c'est généralement le cas pour le canton de Genève. Ce phénomène n'atteint toutefois pas l'ampleur des pays voisins

Le taux de jeunes sur le marché du travail à la recherche d'un emploi atteignait 8,3% au moment de l'enquête (décembre 2002). Ce taux mesure le taux de chômage « classique » en rapportant les personnes sans emploi à l'ensemble des personnes sur le marché du travail (= personnes actives non scolarisées). Comme pour le taux de chômage du canton de Genève en général, il se situe en-dessus de la moyenne suisse des personnes âgées de 15-24 ans (5,7% en 2002). Du fait que la population active non scolarisée de cette tranche d'âge est relativement faible, car un grand nombre de jeunes est toujours scolarisé à plein temps, ce taux de chômage « classique » risque de fausser la perception de l'ampleur du problème du chômage chez les jeunes. Par conséquent, il a été proposé par des recherches dans ce domaine d'appliquer plutôt le taux de chômage par rapport à l'ensemble de la population des jeunes (taux de chômage « population totale »). Pour les diplômé-e-s genevois de l'année 2001, ce taux atteint 3,9% en décembre 2002 (moyenne suisse 2001 : 2,6%).

La majorité des jeunes ayant une profession ont l'intention de continuer leur formation

Presque 60% des jeunes sur le marché du travail envisagent de reprendre une formation ultérieurement. La majorité d'entre eux prévoit une spécialisation ou un perfectionnement dans la profession apprise (28%), soit dans le cadre d'une HES, soit par de la formation continue. Une minorité (8%) souhaite s'orienter vers une autre profession que celle apprise.

Les données de l'enquête sont limitées en ce qui concerne certaines dimensions-clés des transitions entre l'école et la vie active

Bien que les données de l'enquête donnent une image assez précise des orientations des sortants du système éducatif après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II, il y a toutefois des dimensions-clés en matière d'analyse des transitions qui ne peuvent pas être abordées. Du fait qu'il s'agit d'une analyse ponctuelle, on ne dispose pas d'informations longitudinales au travers des différentes étapes du processus de la transition entre l'école et la vie active, qui tiennent par exemple compte des transitions à l'intérieur du système éducatif. Par conséquent, l'enquête ne comprend pas, entre autres, les jeunes qui n'ont pas terminé la scolarité secondaire II. De plus, il manque des indications chronologiques permettant d'évaluer dans quelle mesure le système éducatif prend en compte les nouveaux besoins sociaux et économiques.

Afin d'obtenir une vision plus complète et multidimensionnelle du phénomène des transitions, il convient d'approfondir certains axes de recherche

L'enquête permettra d'approfondir certaines caractéristiques des transitions lors de futures recherches comme la durée, la voie par laquelle l'emploi a été trouvé (p. ex. offre spontanée, relations, etc.), la nature de l'inadéquation entre la formation reçue et le premier emploi, ainsi que l'équité des résultats des transitions. De plus, il est primordial d'assurer la comparabilité des résultats dans le temps afin de pouvoir évaluer les changements structurels du système éducatif. Enfin, il serait souhaitable d'analyser les résultats genevois en matière de transitions en lien avec d'autres recherches dans ce domaine au niveau national ou international.

INTRODUCTION

Quelles orientations les élèves diplômés de l'enseignement postobligatoire genevois prennent-ils ? Poursuivent-ils leurs études ? Entrent-ils dans la vie active ? Recherchent-ils un emploi ? Pour répondre à ces questions, le Département de l'instruction publique de Genève publie régulièrement, depuis 1989, des enquêtes sur l'orientation des élèves diplômés de l'enseignement secondaire II public genevois¹ (enquêtes EOS). Ces enquêtes sont menées tous les deux ans et sont réalisées au moyen d'un questionnaire auquel répondent les diplômé-e-s quelques mois après l'obtention de leur diplôme. Le présent document contient les analyses des questionnaires auxquels ont répondu les diplômé-e-s ayant obtenu leur titre en 2001 au sujet de leurs activités en cours 18 mois après l'obtention de leur titre.

Transition de l'école à l'emploi

Du point de vue conceptuel, l'enquête s'insère dans le cadre des recherches sur la transition de l'école à l'emploi. Elle renseigne sur une phase avancée du processus, là où se fait le grand partage entre ceux qui poursuivent leur formation avec un troisième cycle d'études et ceux qui entrent dans le marché du travail en quittant les principales filières de formation. Il s'agit d'un moment important à deux points de vue : d'abord du point de vue de la recherche sur la transition, puisque nous pouvons examiner la situation à la fois des diplômé-e-s qui prolongent la transition en poursuivant leur formation et de ceux et celles qui achèvent la transition en intégrant le marché du travail ; puis du point de vue de l'individu car, si les uns restent liés par leur participation collective au système de formation, les autres se retrouvent seuls à devoir convertir leurs connaissances en compétences professionnelles (Couppié et Mansuy, 2001).

Qu'entendons-nous par *transition de l'école à l'emploi* ? Il n'existe pas à l'heure actuelle de définition unique de cette notion. Les définitions varient selon les chercheurs et selon les contextes de recherche. Il existe cependant un consensus qui considère la transition de l'école à l'emploi globalement comme le passage de l'école à une situation professionnelle relativement stable. Dans le cadre de la présente enquête, nous nous rattachons toutefois à la définition employée dans le cadre des indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation (SRED, 2001) selon laquelle la transition de la formation initiale à la vie active « *peut se comprendre comme la période qui débute à la fin de la scolarité obligatoire et se termine lorsque la personne a achevé sa première formation et que le travail devient son activité principale* ».

Pourquoi étudier la transition de l'école à l'emploi ?

Les pays les plus développés semblent adhérer aujourd'hui à l'idée qu'une transition à l'emploi défailante comporte souvent un décalage entre les compétences acquises durant la formation et celles exigées par le marché du travail ; ceci se traduit par l'augmentation du chômage, par la précarité de l'emploi et par l'augmentation des « jeunes à risque » – les jeunes qui sont coupés à la fois du système de formation et du marché de l'emploi. Selon Stern (1999), il existe deux motivations principales qui

¹ Pour la définition, se référer au glossaire.

induisent les responsables politiques à améliorer la transition entre l'école et un emploi stable : d'une part, le chômage des jeunes qui demeure plus élevé que celui des adultes dans la plupart des pays et qui s'accroît de manière préoccupante en période de récession économique ; d'autre part, l'intérêt à préparer les jeunes à un marché axé sur une économie postindustrielle, de plus en plus informatisée, et faisant appel à des qualifications pointues. Alors que la première motivation existe surtout en période de crise de l'emploi, la deuxième devient pressante dans les périodes de croissance économique et de plein emploi, là où les employeurs peinent à trouver ou à garder du personnel qualifié.

Recherche au plan international

Sur le plan international, il y a un accord de principe sur la nécessité d'améliorer le processus de transition entre la formation et le marché du travail pour que le passage puisse se faire dans les meilleures conditions, c'est-à-dire rapidement et avec une proportion limitée de jeunes au chômage. D'ailleurs, dans la dernière décennie, l'intérêt pour la question de la transition a trouvé son écho dans le développement de statistiques internationales qui, certes, n'offrent pour l'heure que des analyses comparatives relativement globales et imprécises, mais qui fournissent déjà un matériel conceptuel riche et des idées directrices utiles à la recherche. La majorité de ces travaux ont été réalisés parallèlement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (cf. OCDE, 2000a), et par la Commission européenne dans le cadre du projet européen *Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe* (CATEWE ; cf. Smyth, Gangl, Raffe, Hanna et McCoy, 2001 ; MZES, 2002), projet développé par un réseau d'instituts et de centres de recherche d'une dizaine de pays européens.

Conceptuellement, la transition école-emploi peut être étudiée sous l'angle du processus qu'elle représente ; on se penche alors sur l'analyse des itinéraires suivis, de la durée, des modalités de passage d'un itinéraire à l'autre, etc. Elle peut être analysée également du point de vue du résultat (OCDE, 2000a) ; on enregistre ici le taux de chômage, le nombre de qualifications acquises, le taux d'abandons, et d'autres éléments de mesure de l'efficacité de la transition.

Du point de vue méthodologique, ces approches peuvent se concrétiser sous différentes formes (cf. Raffe, 2000) : elles peuvent reposer sur une démarche longitudinale qui suit les trajectoires d'un groupe d'âge ayant quitté la scolarité obligatoire ; elles peuvent être rétrospectives par le fait qu'on interroge les individus déjà insérés dans le marché du travail sur les chemins parcourus cinq ou dix ans auparavant ; elles peuvent être transversales et concerner les orientations des jeunes 10 ou 18 mois après avoir terminé la formation secondaire ; elles peuvent enfin s'intéresser aux jeunes entrant dans le marché de l'emploi (à l'exclusion de ceux et celles qui poursuivent la formation).

Parmi les principaux objectifs visés par ces travaux figure la définition d'indicateurs permettant d'évaluer si les objectifs préfixés en matière de transition sont atteints ou non. Nous en retenons d'ailleurs les plus pertinents dans le cadre de la présente enquête. A partir des études menées jusqu'à présent, l'OCDE exprime la nécessité pour un pays de posséder des services efficaces d'information et d'orientation, des dispositifs de formation clairement définis établissant des liens étroits entre les parcours et les objectifs envisagés, des formations permettant de conjuguer école et expérience professionnelle, ainsi que l'existence de « filets de sécurité » visant à réduire le nombre de jeunes en difficulté ou le nombre d'abandons (OCDE, 2000a).

Recherche au plan national

Dans un rapport de base pour l'OCDE sur la transition de la formation initiale à la vie active, Galley et Meyer (1998) affirment, du moins pour ce qui est des travaux longitudinaux, que la recherche suisse dans ce domaine est encore très lacunaire et fragmentaire. La seule étude longitudinale réalisée sur le plan national est le projet Transition école-emploi actuellement en cours (TREE ; cf. Amos, Böni,

Donati, Hupka, Meyer et Stalder, 2003), conçu dans le sillage du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA, 2002). Sur le plan régional, nous pouvons mentionner deux autres projets : une recherche longitudinale zurichoise qui a étudié le parcours de 2000 jeunes de la fin de l'école primaire à l'âge adulte (Bernath, Wirthensohn et Löhner, 1989) et une étude longitudinale tessinoise qui renseigne sur la transition de près de la moitié des élèves ayant quitté l'école obligatoire (Donati, 1999, 2000).

Recherche au plan genevois

A Genève, on effectue depuis plusieurs dizaines d'années deux études transversales permanentes. L'une – nommée *10^e degré* – évalue le passage entre l'école obligatoire et la première année dans la formation postobligatoire (Bain, 1987 ; Chedanne et Huguet, 1972 ; CRPP, 1973, 1975, 1983a, 1983b, 1985, 1987, 1988 ; Métraux et Chedanne, 1971 ; Rastoldo, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1996, 1997 ; Walther et Dreyfuss, 1977, 1979), la dernière édition ayant étendu le champ de l'enquête à une année supplémentaire (Evrard, Rastoldo et Marina Decarro, 2001). L'autre – l'enquête EOS – examine depuis la fin des années 80 les orientations des élèves diplômés à la sortie du postobligatoire (Marina Decarro, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 2001, 2002). La qualité de ces deux enquêtes permanentes, prises conjointement, réside dans la masse de données récoltées sur une très longue période, mais également sur le fait qu'elles renseignent sur deux moments-clés du processus de transition : au début du processus, lorsque les jeunes quittent l'école obligatoire, et à un stade avancé de celui-ci, qui coïncide pour certains avec l'entrée dans le marché de l'emploi et pour d'autres avec la poursuite de la formation. Mais malgré leur intérêt, ces enquêtes n'ont pas été menées dans la perspective des recherches sur les transitions et, de plus, elles ont été conduites de manière indépendante l'une de l'autre.

A ces deux recherches permanentes s'ajoute une étude publiée par le Service de la recherche en éducation (SRED) centrée sur l'analyse des parcours scolaires et professionnels d'élèves en difficulté scolaire à la sortie de l'école obligatoire (Evrard, Hexel, Kaiser, Lurin, Marina Decarro, Rastoldo et Soussi, 2003).

L'enquête EOS

Les enquêtes sur l'orientation des élèves diplômés de l'enseignement secondaire II public genevois² (EOS) se voulaient annuelles au départ (Marina Decarro, 1989, 1991) et ont acquis une forme bisannuelle à partir de 1992. Les premières éditions (de 1989 à 1997) enquêtaient sur les diplômé-e-s six mois après l'obtention de leur diplôme. Depuis 2001, le terme a été étendu à 18 mois. La procédure consiste donc, tous les deux ans, dans l'envoi d'un questionnaire par courrier à tous les diplômé-e-s de l'enseignement secondaire public 18 mois après l'obtention de leur titre. Cette tâche est effectuée par les établissements scolaires ayant délivré les titres.

Dans le questionnaire, qui est nominal, les participants indiquent le type de diplôme obtenu, l'activité principale exercée 18 mois après l'obtention de leur diplôme, le lieu de cette activité, les détails relatifs à la formation entreprise, ceux relatifs à l'activité professionnelle entreprise, la profession éventuelle à laquelle ils se destinent, les détails concernant une éventuelle période de chômage et leurs intentions d'entreprendre des études ultérieures (voir questionnaire en annexe).

Jusqu'à présent, les rapports des enquêtes étaient organisés en deux parties. Une première partie qui contenait les analyses et les commentaires des principaux résultats et une deuxième partie incluant des données par variable. Les analyses étaient rapportées « par école » et accordaient une place limitée à la vue d'ensemble des données. Les données étaient présentées sous forme de tableaux comparatifs qui

² Pour la définition, se référer au glossaire.

rassemblaient les données tirées des enquêtes précédentes, celles menées 6 mois après l'obtention des diplômes et celles menées 18 mois après.

Pour répondre à l'intérêt manifesté par les directions de certaines écoles du tertiaire, les deux dernières éditions de l'enquête voyaient l'échantillon s'étendre aux diplômé-e-s issu-e-s de certaines formations professionnelles supérieures de niveau tertiaire.

L'enquête EOS, nouvelle formule

L'enquête EOS a une place privilégiée dans le programme de recherche du SRED car elle couvre le domaine de la transition vers la vie active et permet de ce fait d'enquêter sur un ensemble important des résultats de la formation initiale. Son importance réside également dans le fait qu'elle se situe à la croisée des chemins menant d'une part à un cycle supérieur de la formation et de l'autre au marché du travail. Ce rapport se démarque des éditions précédentes sur les points suivants :

- il fournit des analyses organisées autour de la notion de transition ;
- il présente les données « par orientation » plutôt que « par école » ; les résultats seront regroupés selon que les diplômé-e-s poursuivent la formation, entrent dans le marché du travail ou ne font ni l'un ni l'autre. C'est une présentation qui privilégie la vue d'ensemble des données et qui permet de résumer davantage les résultats. Une lecture des données « par école » est néanmoins maintenue sous la forme de fiches techniques privées de commentaires mais agrégées de clés de lectures utiles à la lectures des données ;
- il ne contient pas de tableaux comparatifs entre les données actuelles et celles des éditions précédentes. D'une part, il est extrêmement difficile d'interpréter les différences entre les résultats d'enquêtes réalisées à des moments différents (6 mois vs 18 mois) ; de l'autre, nous avons procédé à une pondération de l'échantillon qui risque de fausser la lecture des résultats. Nous nous limiterons à quelques rappels des résultats précédents (diplômé-e-s 1999) au niveau de la discussion, mais relatifs à des tendances globales uniquement.

Objectifs

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

1. décrire les tendances globales des orientations après la sortie de l'enseignement secondaire postobligatoire ;
2. dresser des statistiques sur les diplômé-e-s qui poursuivent une formation, en s'intéressant notamment aux types de formations entreprises, les passages entre filières de formation, les lieux de formation et les différences entre hommes et femmes ;
3. dresser des statistiques sur les diplômé-e-s qui intègrent le marché de l'emploi en faisant la distinction entre ceux qui ont un travail et ceux qui en cherchent un, et en s'intéressant entre autres aux secteurs économiques concernés, aux conditions-cadres de la nouvelle situation professionnelle, à l'adéquation entre formation et poste occupé et à la durée de chômage ;
4. dresser des statistiques sur les diplômé-e-s qui ne se trouvent ni en formation ni dans le marché de l'emploi ;
5. discuter les résultats observés en se référant aux dimensions-clés issues des principaux travaux sur la transition, et en prenant en compte certaines priorités politiques fixées par les responsables politiques de l'instruction publique genevoise (DIP, 2004).

Structure du rapport

Nous avons opté pour un canevas qui favorise une lecture sélective plutôt qu'exhaustive du document. Le résumé permet de se faire une idée générale des objectifs et des principaux résultats de l'enquête. La section dédiée à la méthode informe sur les caractéristiques de la population ciblée, celles de l'échantillon des répondants ainsi que la procédure. Les résultats sont présentés en deux parties :

- une première partie d'analyses commentées et relatives aux principales orientations des répondants ;
- une deuxième partie de données « par école » incluant aussi bien les diplômé-e-s du niveau secondaire II que ceux sortant des écoles récemment incluses dans l'enquête. Les orientations de ces deux groupes de diplômé-e-s seront illustrées séparément. Même si certains aspects liés à la transition sont similaires, les débouchés possibles après une formation de type secondaire II ne sont pas les mêmes que ceux des titulaires d'une formation de type tertiaire. Cette deuxième partie des résultats est résumée sous forme de fiche technique, illustrée par des tableaux et graphiques commentés succinctement. La lecture des données est également facilitée par des clés de lecture qui se trouvent en début de partie.

La discussion amène des commentaires sur les principaux résultats observés. La conclusion, enfin, vise à reprendre l'ensemble des constatations qui émergent des analyses en les évaluant sur la base des dimensions les plus pertinentes de la transition.

MÉTHODE

La population ciblée par l'enquête

Font partie de la population-cible de l'enquête les élèves ayant obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire II en 2001. L'enquête inclut également un certain nombre de diplômés du niveau tertiaire sortant des formations professionnelles supérieures suivantes :

- Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) : diplômes de diététicien-ne, pédicure-podologue, physiothérapeute, technicien-ne en radiologie médicale, hygiéniste dentaire, assistant-e de médecin, laborantin-e, éducateur-trice du jeune enfant ;
- Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) : diplôme de technicien-ne ;
- École de commerce : diplôme d'assistant-e en gestion administrative.

Sont exclus de l'enquête :

- les diplômé-e-s provenant des écoles privées ;
- les personnes ayant obtenu une attestation de formation élémentaire (AFE) ;
- les personnes ayant obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) suisse, selon l'article 41 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle.

Alors que les diplômé-e-s provenant d'écoles privées ont été exclus de l'enquête parce que celle-ci s'intéresse uniquement au système d'enseignement public, les personnes avec une AFE et celles ayant obtenu un CFC selon l'article 41 l'ont été en raison de la difficulté à les atteindre, les unes parce qu'elles ne font pas d'examen et reçoivent le certificat de leur employeur, et les autres parce qu'elles obtiennent leur CFC sans passer par l'école. Les élèves ayant obtenu plus d'un diplôme durant l'année 2001 ont été repérés dans la base de données scolaires (BDS) afin de ne les intégrer qu'une seule fois dans la population de l'enquête. D'une manière générale, le diplôme le plus élevé a été attribué aux élèves s'il y a une différence en ce qui concerne la reconnaissance des deux diplômes. Parmi les diplômé-e-s de l'année 2001, il y avait 109 personnes (3%) ayant obtenu deux diplômes :

- deux maturités gymnasiales : 61 personnes ;
- maturité professionnelle et CFC : 42 personnes ;
- deux CFC : 1 personne ;
- diplôme d'assistant-e de médecin et CFC d'assistant-e de médecin : 5 personnes.

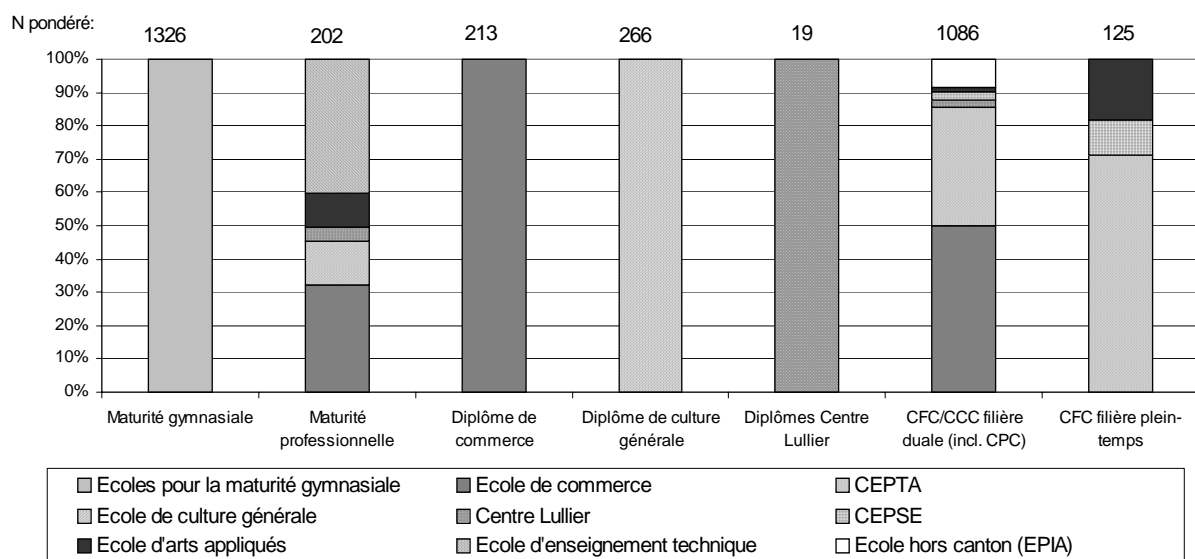
Caractéristiques de l'échantillon

1. Diplômés du niveau secondaire II

Les titres octroyés à la sortie de la formation postobligatoire sont très diversifiés, ce qui reflète la grande diversité des filières proposée par l'enseignement secondaire II à Genève. Celui-ci est structuré selon les trois filières principales qui donnent les orientations de base : la filière gymnasiale (maturité gymnasiale), la filière de culture générale (diplôme de culture générale) et la filière professionnelle (certificat fédéral ou cantonal de capacité (CFC/CCC), maturité professionnelle, diplôme de commerce³ et diplômes de fleuriste et d'horticulteur/trice du Centre professionnel de Lullier).

Les deux volées les plus importantes sont celles des titulaires d'une maturité gymnasiale (N pondéré⁴ = 1326 ; 41%) et les titulaires d'un CFC/CCC (N pondéré = 1086 ; 34%). Cela dit, la catégorie des certificats fédéraux ou cantonaux de capacité regroupe toute une multitude de professions qui requièrent des qualifications très différentes. Cette multiplicité d'exigences se révèle déjà par le nombre élevé d'écoles proposant des spécialisations très variées pour l'obtention d'un certificat fédéral de capacité dans une profession spécifique (Graphique 1). L'École de commerce (EC) et le CEPTA préparent néanmoins la majorité des titulaires des CFC et CCC, soit en filière duale ou à plein temps. Quant aux maturités professionnelles, hormis l'École de commerce et le CEPTA, l'École d'enseignement technique (EET) et l'École d'arts appliqués (EAA) délivrent ce titre à un nombre relativement important d'élèves.

Graphique 1 : Répartition des diplômé-e-s de 2001 selon le type de diplôme et l'école (N pondéré = 3236)

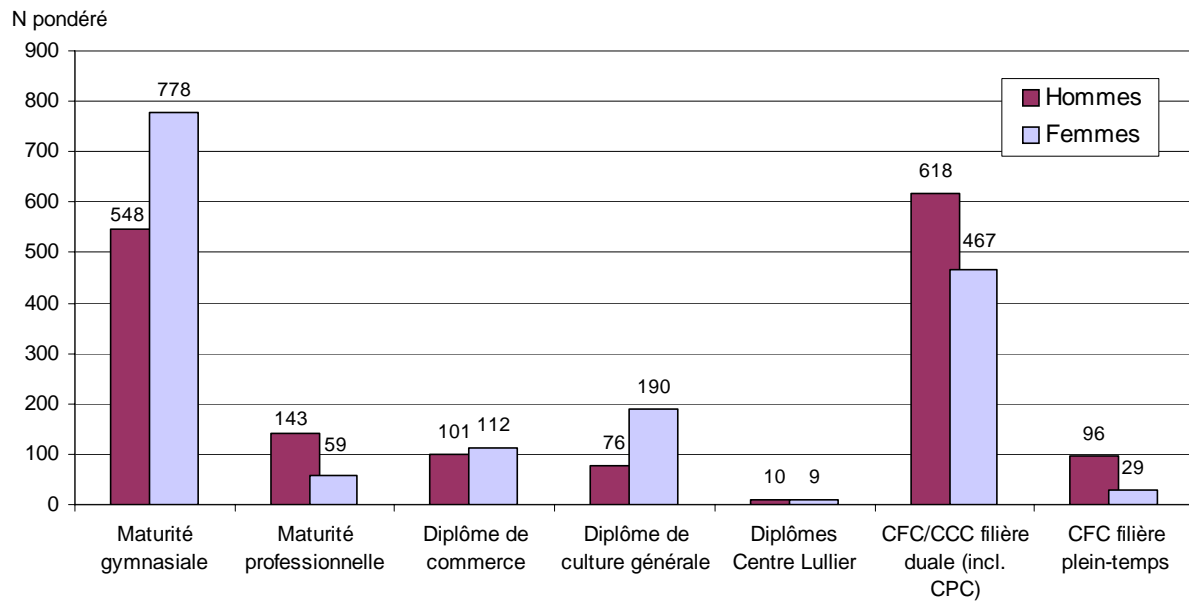


Les femmes représentent la majorité dans les filières d'enseignement général (maturité gymnasiale et diplôme de culture générale), alors que – sauf en ce qui concerne le diplôme de commerce – la part des hommes est plus élevée dans la filière professionnelle, en particulier pour les CFC/CCC et les maturités professionnelles (Graphique 2).

³ Pour la définition, se référer au glossaire.

⁴ Nous avons utilisé un échantillon pondéré pour toutes les analyses. Pour plus de détails, se référer aux notes méthodologiques en annexe.

Graphique 2 : Répartition des diplômé-e-s de 2001 selon le genre et le type de diplôme (N pondéré = 3236)



2. Diplômés du niveau tertiaire des formations professionnelles supérieures⁵

Le Tableau 1 résume la répartition des diplômé-e-s du niveau tertiaire non universitaire qui ont participé à l'enquête. Cet échantillon ne représente pas l'ensemble des écoles du niveau tertiaire, mais seulement un sous-ensemble. Les activités des diplômé-e-s de ce groupe sont présentées selon l'école d'obtention de leur diplôme dans la partie II.

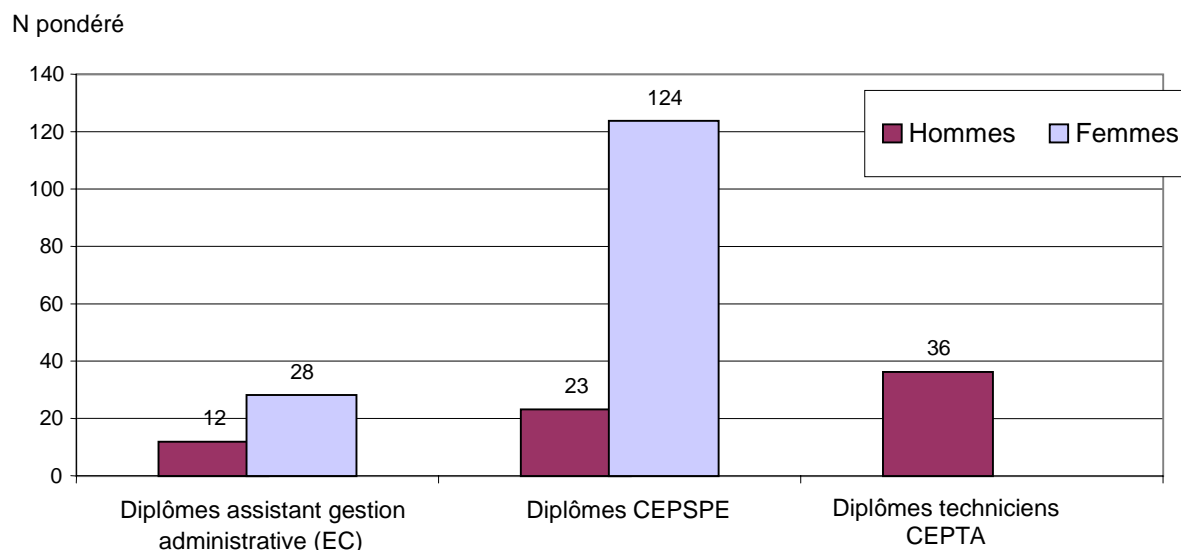
Tableau 1 : Répartition des diplômes de formations professionnelles supérieures obtenus en 2001 selon l'école (N pondéré = 221)

Diplômes obtenus	École de commerce	CEPSPE	CEPTA
Assistant-e gestion administrative	40		
Diététicien-ne		18	
Pédicure-podologue		10	
Physiothérapeute		21	
Technicien-ne en radiologie médicale		14	
Hygiéniste dentaire		21	
Assistant-e de médecin		16	
Laborantin-e médical-e		16	
Éducateur-trice du jeune enfant		30	
Technicien-ne en mécanique			8
Technicien-ne en microtechnique			8
Technicien-ne en électronique			14
Technicien-ne en informatique			5
Total	40	146	35

⁵ L'enquête ne comprend pas l'ensemble des écoles du niveau tertiaire, mais seulement une partie des écoles professionnelles supérieures : CEPSPE, École de commerce, CEPTA.

Ces diplômes de formations professionnelles supérieures diffèrent considérablement selon le genre des diplômé-e-s : alors que la grande majorité des diplômé-e-s du CEPSPE et de l'École de commerce (assistant-e de gestion administrative) sont des femmes, il y a uniquement des hommes dans l'échantillon de techniciens qui sortent du CEPTA (Graphique 3).

Graphique 3 : Diplômés de 2001 selon le genre et l'école professionnelle supérieure (N pondéré = 221)



Taux de retour des questionnaires

Au total, 3433 questionnaires ont été distribués par les écoles en 2003 (3236 au niveau secondaire II et 197 au niveau tertiaire des formations professionnelles supérieures) ; 2640 questionnaires ont été reçus en retour, représentant un taux de réponse de 76.9%. Le Tableau 2 résume les taux de retour par école d'obtention du diplôme ou certificat. On peut constater d'un premier coup d'œil que les diplômé-e-s issus des écoles professionnelles atteignent un taux de retour plus faible que les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un diplôme de l'École de culture générale.

Tableau 2 : Taux de retour par école d'obtention du diplôme en 2001

École d'obtention du diplôme ou certificat	Total	Réponses obtenues	
		en nombre	en %
Écoles à plein temps pour la maturité gymnasiale (Collège de Genève et École de commerce)	1265	1018	80.5%
Collège pour adultes Alice-Rivaz	61	43	70.5%
École de culture générale	266	212	79.7%
École de commerce	858	648	75.5%
École d'arts appliqués	53	42	79.2%
École d'enseignement technique	79	64	81.0%
Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)	552	372	67.4%
Enseignement professionnel hors canton (EPIA)	92	63	68.5%
Écoles professionnelles du Centre de Lullier	46	40	87.0%
Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)	161	138	85.7%
Total	3433	2640	76.9%

Le Tableau 3 présente la répartition des titres – de niveau secondaire II et tertiaire – des personnes ayant répondu à l'enquête. On constate que les titulaires d'une maturité gymnasiale (1061 – y compris les maturités pour adultes) et d'un diplôme de l'École de commerce (648) représentent presque deux tiers (65%) des personnes ayant répondu ; 17% ont obtenu un certificat du CEPTA (372) ou d'écoles de formation professionnelles hors canton (EPIA) (63) ; enfin, il y a deux groupes importants dans l'échantillon des répondants : 8% de diplômé-e-s de l'École de culture générale (212) et 5% de diplômé-e-s du Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) (138).

Dans le même Tableau 3, les diplômes du niveau tertiaire non universitaire et le nombre des réponses relatives sont différenciées par des lignes grisées. Ces titres supérieurs exigent au préalable un diplôme du niveau secondaire II qui varie selon les conditions d'admission⁶.

Par exemple, pour suivre une formation délivrant un diplôme cantonal d'assistant-e en gestion et en administration de l'École de commerce, il faut être en possession d'un certificat de maturité ou d'un titre équivalent. Cette formation a été conçue comme formation commerciale pour porteurs de maturité et elle prépare également à l'entrée dans la Haute école de gestion. Pour accéder aux formations techniques et artisanales supérieures menant aux diplômes des technicien-ne-s du CEPTA, il convient d'avoir un certificat fédéral de capacité de la branche ou d'un domaine proche. Finalement, pour tous les diplômes du CEPSPE – sauf pour le CFC de cuisinier/ière en diététique, le CFC d'assistant-e médical-e, le CFC d'assistant-e dentaire et le CCC de préparateur en pharmacie, qui sont des formations de niveau secondaire II –, il faut avoir 18 ans révolus et être en possession d'une maturité suisse ou d'un diplôme de culture générale genevois ou avoir suivi une formation jugée équivalente.

Procédure

Au mois de décembre 2002, un questionnaire a été adressé aux étudiant-e-s ayant obtenu leur diplôme de l'enseignement secondaire II en 2001 et aux diplômé-e-s des écoles du tertiaire non universitaire incluses dans l'enquête (École de commerce, CEPTA et CEPSPE).

La population concernée par l'enquête a reçu le questionnaire par le biais des établissements scolaires qui leur avaient délivré le diplôme, à l'exception des titulaires d'un CFC issu d'une École professionnelle industrielle et artisanale hors canton (EPIA) à qui le questionnaire a été adressé par le SRED. Le questionnaire était accompagné d'une lettre de la direction de l'école concernée et d'une enveloppe-retour. Les établissements scolaires sont impliqués dans l'envoi des questionnaires pour maximaliser le taux de réponse. L'idée est que les répondants seraient plus sensibles à une demande venant de leur ancienne école – avec laquelle on pense qu'une attache subsiste, même 18 mois après l'avoir quittée – qu'à une demande émanant simplement du Service de recherche de l'Etat ; une demande signée par la direction de l'ancienne école serait un gage supplémentaire de motivation à participer.

Les écoles ont procédé, en règle générale, à deux rappels. Un troisième rappel a été envoyé par le SRED le 2 avril 2003.

La saisie des données a été effectuée par le SRED.

Les données provenant des questionnaires ont ensuite été fusionnées avec des données provenant de la base de données des élèves (BDS) (p. ex. titre obtenu, école) en utilisant les noms marqués sur les questionnaires comme identification.

⁶ Se référer à la p. 47 de : Département de l'instruction publique (1999). *Après la scolarité obligatoire*. Genève : DIP.

Tableau 3 : Nombre de réponses par type de diplôme obtenu en 2001

École d'obtention du diplôme	Diplôme/certificat	Nombre de réponses
Écoles à plein temps pour la maturité gymnasiale (Collège de Genève et École de commerce)	Maturité type A (classique)	74
	Maturité type B (latine)	203
	Maturité type C (scientifique)	296
	Maturité type D (moderne)	273
	Maturité artistique	57
	Maturité économique	115
Total		1018
Collège pour adultes Alice-Rivaz	Maturité type B (latine)	3
	Maturité type C (scientifique)	11
	Maturité type D (moderne)	15
	Maturité artistique	6
	Maturité économique	8
Total		43
École de culture générale (ECG)	Diplôme de culture générale	212
Total		212
École de commerce	Maturité professionnelle commerciale	50
	Diplôme de fin d'études commerciales	179
	Diplôme d'assistant-e gestion administrative	36
	CFC (Cours professionnels commerciaux - CPC)	382
	CCC (Cours professionnels commerciaux - CPC)	1
Total		648
École d'arts appliqués	Maturité professionnelle artistique	16
	CFC	26
Total		42
École d'enseignement technique	Maturité professionnelle technique	64
Total		64
Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA)	Maturité professionnelle technique	20
	Diplôme de technicien-ne	25
	CFC	327
Total		372
EPIA enseignement prof. hors canton	CFC	63
Total		63
Écoles professionnelles du Centre de Lullier	Maturité professionnelle technico-agricole	6
	Diplôme de fleuriste qualifié Lullier	7
	Diplôme d'horticulteur complet	11
	CFC	16
Total		40
Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)	Diplôme de diététicien-ne	15
	Diplôme de pédicure-podologue	8
	Diplôme de physiothérapeute	14
	Diplôme de technicien-ne en radiologie médicale	8
	Diplôme d'hygiéniste dentaire	16
	Diplôme d'assistant-e médecin	13
	Diplôme de laborantin-e médical-e	11
	Diplôme d'éducateur-trice du jeune enfant	23
	CFC	24
	CCC	6
Total		138
Total		2640

Zone grisée : diplôme du niveau tertiaire professionnel supérieur (en 2001).

Questionnaire

Le questionnaire⁷ d'une page recto-verso était nominatif. Il proposait deux types de questions : des questions générales et des questions relatives aux différentes orientations prises. La première question – « *Quelle était votre activité principale le 2 décembre 2002 ?* » – était adressée à tout le monde et servait de filtre pour identifier la principale orientation prise ; elle dirigeait ensuite les répondants vers des questions d'approfondissement relatives à la poursuite de la formation et/ou à leur engagement dans une activité professionnelle.

Les répondants indiquaient encore la profession à laquelle ils se destinaient, et s'exprimaient au sujet d'une éventuelle période de chômage ainsi que sur leurs intentions d'entreprendre des études ultérieurement.

Finalement, les participants pouvaient ajouter par écrit des commentaires ou des compléments d'informations dans un espace prévu à cet effet en bas de page.

Variables de ventilation

Nous avons ventilé quasi systématiquement les principaux résultats selon les variables suivantes :

- genre : la différence entre hommes et femmes reste d'actualité en matière d'éducation, d'orientation et de transition entre l'école et la vie active ;
- titre obtenu ;
- maturité gymnasiale (y compris celle pour adultes) ;
- maturité professionnelle ;
- diplôme de commerce ;
- diplôme de culture générale (y compris celui pour adultes) ;
- certificat fédéral de capacité (formation en école à plein temps) ;
- certificat fédéral de capacité et certificat cantonal de capacité (formation duale) ;
- diplôme du Centre de Lullier ;
- filière de provenance : cette variable permet de faire un certain nombre d'analyses selon le type de formation reçue. Elle est particulièrement utile dans la mesure des passages entre les filières de formation. Les modalités de la variables sont : filière *gymnasiale*, filière *professionnelle* et filière de *culture générale*.

Afin d'approfondir certaines analyses, nous avons également fait recours à des variables telles que la catégorie socioprofessionnelle des répondants et la nationalité.

⁷ Une copie du questionnaire se trouve en annexe.

RÉSULTATS

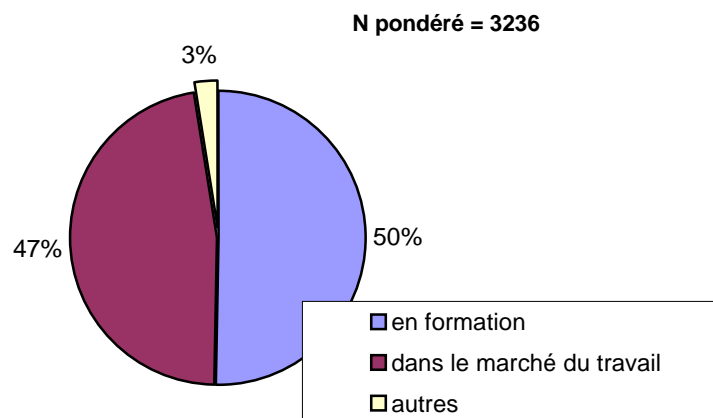
Partie 1 : Orientation des diplômé-e-s du niveau secondaire II

Dans cette première partie des résultats, les analyses sont présentées séparément selon l'orientation des diplômé-e-s : poursuite de la formation, entrée dans le marché du travail, ni en formation ni sur le marché du travail. Ces trois sections sont précédées par une présentation des tendances globales.

1. Tendances globales

Les diplômé-e-s du secondaire II public genevois s'orientent dans les mêmes proportions vers la poursuite d'une formation et vers une activité professionnelle (la différence n'est pas significative). Comme illustré dans le Graphique 4, 50% des participants à l'enquête déclarent que leur activité principale est d'être en formation alors que pour 47%, elle consiste en une activité intégrée au marché du travail (y compris la recherche d'un emploi). A peine moins de 3% déclarent exercer une ou plusieurs activités en dehors de la formation et du marché du travail (p. ex. service militaire ou civil, activité familiale non rémunérée, etc.).

Graphique 4 : Activités principales en décembre 2002, 18 mois après l'obtention d'un diplôme



Différences hommes-femmes

Nous observons une différence entre hommes et femmes dans le choix de l'orientation ($X^2(2) = 8,528 ; p < .02$)⁸. Le Tableau 4 montre que les femmes choisissent plus souvent de poursuivre des études (53%) que d'entrer dans le marché du travail (45%); chez les hommes, ces deux orientations se font dans les mêmes proportions (48% poursuivent une formation et 49% entrent dans le marché du travail). Le pourcentage d'hommes et de femmes est équivalent en ce qui concerne le choix d'une activité autre que celles liées à la formation ou au travail (respectivement 3% et 2%). Globalement, la sur-représentation des femmes à poursuivre la formation tient à leur surnombre préalable dans la filière gymnasiale.

Tableau 4 : Principales orientations selon le genre, 18 mois après l'obtention d'un diplôme du secondaire II

Genre	Orientations principales							
	Nombre				En %			
	Formation	Marché du travail	Autres	Total	Formation	Marché du travail	Autres	Total
Hommes	760	786	45	1591	48%	49%	3%	100%
Femmes	868	734	42	1644	53%	45%	2%	100%
Total	1628	1520	87	3235	50%	47%	3%	100%

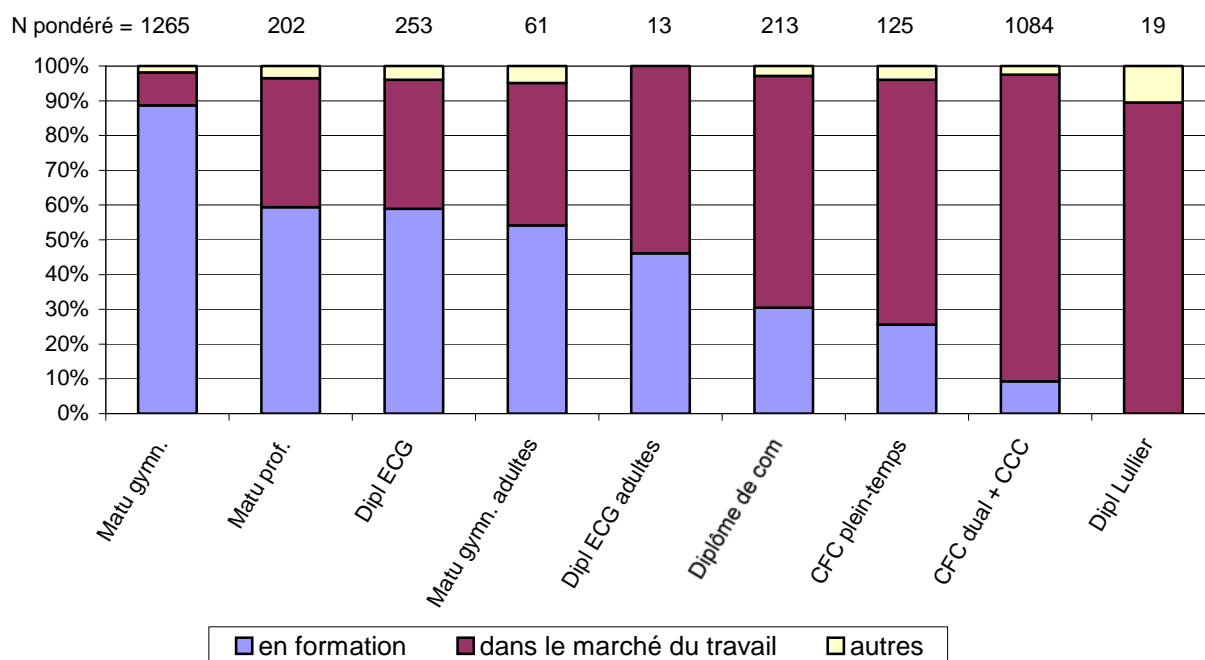
Une analyse par filière de provenance (gymnasiale vs professionnelle vs culture générale) révèle des différences significatives entre hommes et femmes uniquement dans la filière professionnelle. Il apparaît, en effet, que les hommes issus de cette filière poursuivent davantage leur formation (24%) que les femmes (13%), ces dernières intégrant davantage le marché de l'emploi (84%) (hommes = 73% ; $X^2(2) = 30,193 ; p < .001$).

Une analyse des orientations choisies selon le titre obtenu (Graphique 5) nous permet de faire les observations suivantes. Les titulaires d'une maturité gymnasiale (à l'exception des adultes) se distinguent par une orientation très majoritaire vers la poursuite des études (89%) en opposition au choix plus rare d'entrer dans le marché du travail (10%). Des informations complémentaires sont disponibles dans la partie 2.

Les adultes titulaires d'une maturité gymnasiale, les titulaires d'une maturité professionnelle et les élèves diplômés de l'ECG s'orientent de manière semblable : respectivement 54%, 59% et 59% vers une formation ; 41%, 37% et 37% vers le marché du travail ; 5%, 4% et 4% vers une autre activité. En ce qui concerne les élèves diplômés de l'EC, 31% reprennent une formation alors que 67% exercent ou recherchent une activité professionnelle, et 3% affirment pratiquer une activité en dehors de la formation ou du travail.

⁸ Pour des explications relatives au test du Khi-deux (ou Chi-carré), se référer à la rubrique des notes méthodologiques en annexe.

Graphique 5 : Principales orientations 18 mois après un diplôme selon le titre obtenu en 2001



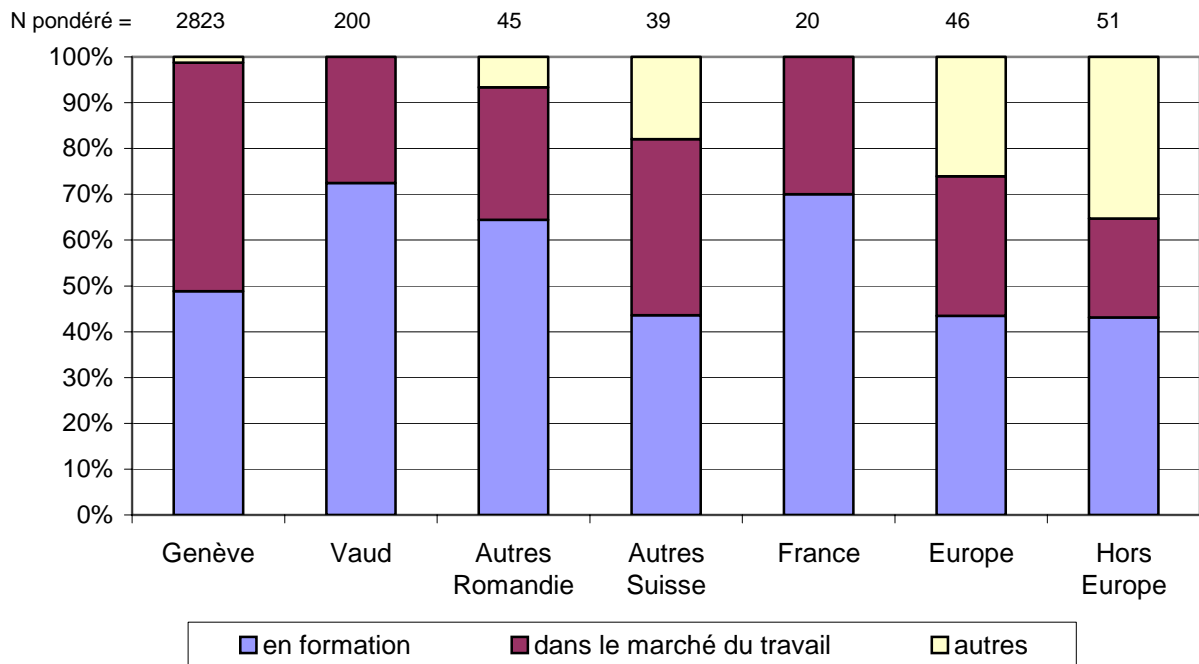
Note : données présentées par ordre décroissant selon le pourcentage en formation.

Parmi les titulaires d'un CFC obtenu à la fin d'une formation à plein temps en école, 26% continuent la formation et 70% entrent dans le marché du travail, alors que parmi les titulaires d'un CFC à la fin d'une formation duale, 9% continuent une formation et 88% s'insèrent dans le marché de l'emploi. L'entrée dans le marché du travail 18 mois après l'obtention de leur diplôme concerne également la très grande majorité des diplômé-e-s de l'école de Lullier (90%), ainsi que les deux tiers des titulaires d'un diplôme de commerce (67%).

Lieu de l'activité principale

Les répondants sont 88% à déclarer exercer leur principale activité à Genève (Graphique 6). Ils sont 6% à l'exercer dans le canton de Vaud et 3% dans le reste du pays ; 4% des personnes interrogées affirment pratiquer leurs nouvelles activités à l'étranger (1% en France, 1% en Europe et 2% en dehors de l'Europe). Le pourcentage de diplômé-e-s qui affirment poursuivre leur formation en dehors de Genève est de 15% alors que seulement 8% déclarent l'avoir fait pour y exercer une activité professionnelle. La poursuite de la formation est, pour environ 9% des participants, effectuée dans le canton de Vaud, pour 3% dans le reste du pays, pour à peine plus de 2% en Europe (1% en France) et pour finir pour 1% en dehors de l'Europe. Pour ce qui est de l'activité professionnelle, elle est effectuée pour 93% à Genève, pour 4% dans le canton de Vaud, pour 2% dans le reste de la Suisse, pour 1% en Europe (0,4% en France) et pour 2% dans le reste du monde.

Graphique 6 : Pourcentage de diplômé-e-s selon le lieu de l'activité principale et l'orientation

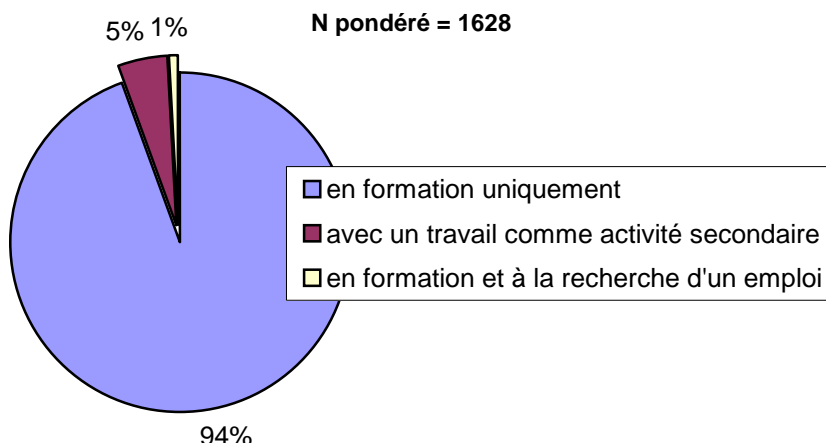


2. Poursuite de la formation

Nous considérons comme poursuivant leurs études – en tant qu'activité principale – les diplômé-e-s qui indiquent suivre une formation dans une école spécifique, mais également ceux et celles qui affirment préparer un examen individuel (p. ex. d'admission dans une école). La presque totalité (94%) des répondants déclarant poursuivre une formation affirment ne pas exercer d'autre activité en dehors de celle-ci (Graphique 7). C'est une option quasi générale chez les titulaires d'une maturité gymnasiale (96%), d'une maturité professionnelle (94%) ou d'un diplôme de l'ECG (92%). Elle est majoritaire chez les élèves avec un diplôme de fin d'études de l'École de commerce (86%) comme chez les titulaires d'une maturité pour adultes (82%) et les détenteurs d'un CFC/CCC (87%).

En revanche, ils ne sont que 5% à associer une activité professionnelle à leurs études et 1% à rechercher un emploi parallèlement à leur formation. Comme le nombre d'individus est très limité dans cette catégorie, nous ne pouvons nous exprimer qu'en termes approximatifs. Relevons donc que dans cette volée d'élèves diplômés, ce sont les titulaires d'un diplôme de l'ECG pour adultes (18%) qui sont les plus nombreux à exercer une activité professionnelle en parallèle avec leur formation contre environ 9% des détenteurs d'un CFC/CCC, environ 7% des diplômé-e-s de l'ECG, 6% des diplômé-e-s de l'EC et d'une maturité professionnelle et 4% des porteurs d'une maturité gymnasiale.

Graphique 7 : Activités des diplômé-e-s de 2001 poursuivant une formation 18 mois après l'obtention de leur diplôme

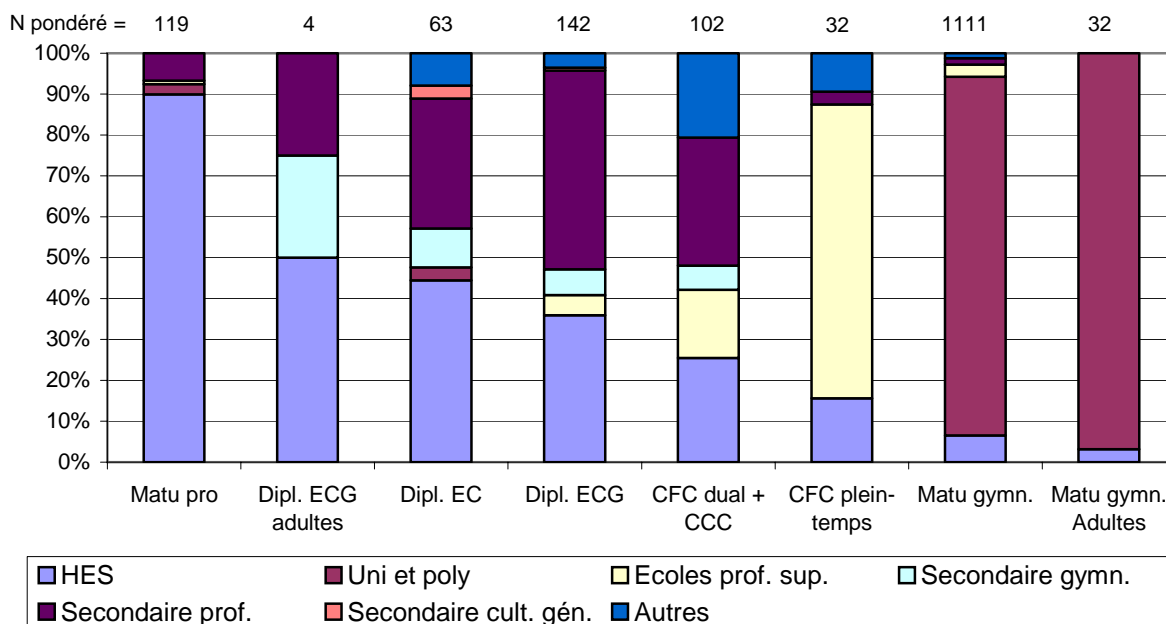


Type de formation entreprise

Presque deux tiers (63%) des élèves diplômés qui poursuivent des études intègrent l'Université ou l'École polytechnique fédérale (Graphique 8). Entreprendre des études universitaires ou polytechniques est un choix majoritaire chez les détenteurs d'une maturité gymnasiale (88% ; adultes, 97%). Il est en revanche de l'ordre de 3% chez les élèves diplômés de l'EC et les titulaires d'une maturité professionnelle qui n'ont accès à l'Université que par la voie exceptionnelle d'une dérogation.

Parmi les diplômé-e-s qui optent pour une poursuite de leurs études, 18% choisissent de le faire dans le cadre d'une HES. Le choix de poursuivre une formation dans une école HES est effectué par 90% des porteurs d'une maturité professionnelle, 44% des élèves diplômés de l'EC, 26% des détenteurs d'un CFC/CCC issus d'une formation duale contre 16% de ceux issus d'une formation à plein temps, et 36% des diplômé-e-s de l'ECG ; 6% des titulaires d'une maturité gymnasiale accèdent à une HES.

Graphique 8 : Diplômé-e-s 2001. Type de formation suivie 18 mois après l'obtention d'un diplôme, selon le titre obtenu



Note : données présentées par ordre décroissant selon le pourcentage de diplômé-e-s en HES.

Les diplômé-e-s qui poursuivent les études sont 5% à entreprendre une formation tertiaire dans une école professionnelle supérieure, notamment dans le cadre de la formation de technicien-ne ET de l'École supérieure d'informatique et gestion (ESIG), de la formation commerciale pour porteur de maturité, d'une formation musicale (Conservatoire et Institut Jaques-Dalcroze).

On trouve 11% des diplômé-e-s poursuivant une formation qui le font en restant au niveau du secondaire II : 2% intègrent la filière gymnasiale et 9% la filière professionnelle. Celle-ci est choisie notamment par 47% des élèves diplômés de l'ECG, 22% des porteurs d'un CFC/CCC dual et 14% de titulaires d'un diplôme de commerce de l'EC ; ils se dirigent tous trois en grande partie vers les Cours commerciaux ou vers une formation professionnelle au Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA).

Les 3% restants entreprennent des formations non incluses dans les catégories précédentes, essentiellement des cours de langues.

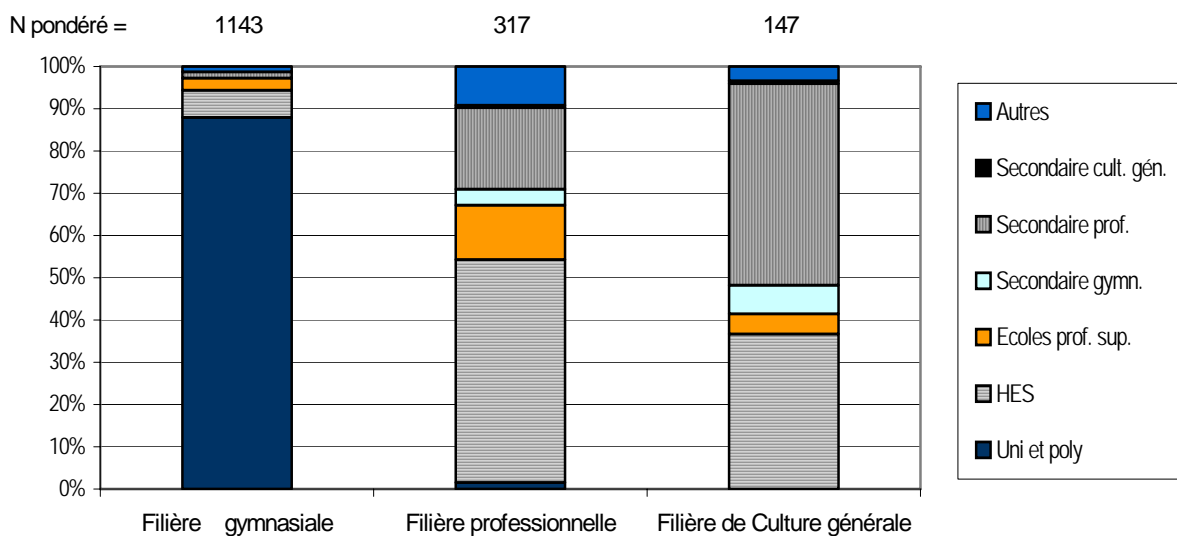
Passages entre les filières de formation

Les données recueillies permettent de relever un taux global de 8% de diplômé-e-s qui passent d'une filière de formation à l'autre une fois leur diplôme obtenu. En ce qui concerne les élèves diplômés sortant de la filière gymnasiale (voir Graphique 9), ils sont 11% à poursuivre la formation dans une filière professionnelle (6% se dirigent vers les filières HES, 3% vers des formations supérieures du tertiaire, 2% vers des formations du secondaire II), 88% restant dans la filière universitaire et 1% se dirigeant vers d'autres formations.

Pour ce qui est en revanche des diplômé-e-s issu-e-s de la filière professionnelle, ils ne sont que 2% à changer de filière pour une formation universitaire, 98% poursuivant une formation dans la filière professionnelle (58% entrent dans une HES, 14% s'orientent vers des formations professionnelles supérieures et 26% poursuivent une formation dans le secondaire II).

Enfin, en ce qui concerne les titulaires d'un diplôme de l'ECG, ils s'orientent vers la filière professionnelle à 97% (36% dans une HES, 5% dans une école professionnelle supérieure et 56% dans le secondaire II) et vers d'autres formations à 3%.

Graphique 9 : Type de formation entreprise 18 mois après l'obtention d'un diplôme, selon la filière de provenance



Différences hommes-femmes

Il n'y a pas de différence entre hommes et femmes dans le choix de poursuivre une formation comme seule activité ou avec un travail en parallèle ($X^2(1) = 1,413$; $p < .30$). Il y a en revanche une différence significative entre hommes et femmes dans le choix de la formation entreprise ($X^2(6) = 18,984$; $p < .005$) : alors que le pourcentage de femmes qui entreprennent des études universitaires (66%) est supérieur à celui des hommes (60%), le contraire est vrai pour ce qui est des HES (17% des femmes contre 21% des hommes). Ces différences découlent de celles existantes au niveau de l'enseignement secondaire II où les femmes sont sur-représentées dans la filière gymnasiale et sous-représentées dans la filière professionnelle. Elles découlent également de formations techniques (EET) typiquement masculines qui orientent naturellement vers des formations HES. Les proportions entre genres restent en revanche comparables pour ce qui est des filières de formations professionnelles supérieures et de l'enseignement secondaire II.

Heures de cours par semaine

Près de la moitié (54%) de ceux et celles qui poursuivent une formation affirment suivre 20 à 30 heures de cours par semaine. Ils sont 30% à dépasser les 30 heures hebdomadaires de cours, tandis qu'environ 16% des répondants déclarent suivre moins de 20 heures de cours par semaine (entre 6 et 19 heures par semaine = 14% ; jusqu'à 5 heures par semaine = 2%).

Heures de travail par semaine

Sur l'ensemble des diplômé-e-s dont l'activité principale 18 mois après l'obtention de leur diplôme est la poursuite de leur formation, 38% déclarent travailler moins de 10 heures en moyenne par semaine, 54% entre 11 et 25 heures en moyenne par semaine et 8% plus de 26 heures par semaine. A noter que 72% des diplômé-e-s qui ont un travail à côté de leur formation ($N = 76$) affirment suivre 20 à 30 heures de cours hebdomadaires ; 38% de ceux-ci disent travailler moins de 10 heures par semaine alors que 60% affirment être occupés par une activité professionnelle entre 11 et 25 heures en moyenne par semaine.

Lieu de la formation

Sur l'ensemble des diplômé-e-s genevois qui poursuivent une formation, 85% choisissent Genève comme lieu de formation. Parmi les diplômé-e-s qui s'orientent vers une formation universitaire, 86% le font dans le contexte d'une Faculté genevoise. Les diplômé-e-s qui s'orientent vers des HES intègrent à 88% une école genevoise, à 10% une école romande (Vaud = 9%) et à 2% une école à l'étranger.

Sur le même ensemble de diplômé-e-s genevois qui poursuivent une formation, 9% se dirigent vers le canton de Vaud. Ils sont 87% à y entreprendre des études universitaires : 68% fréquentent l'École polytechnique fédérale et 19% l'École des Hautes études commerciales. Ils sont 18% à se former dans une HES vaudoise ; l'École hôtelière de Lausanne en attire le quart.

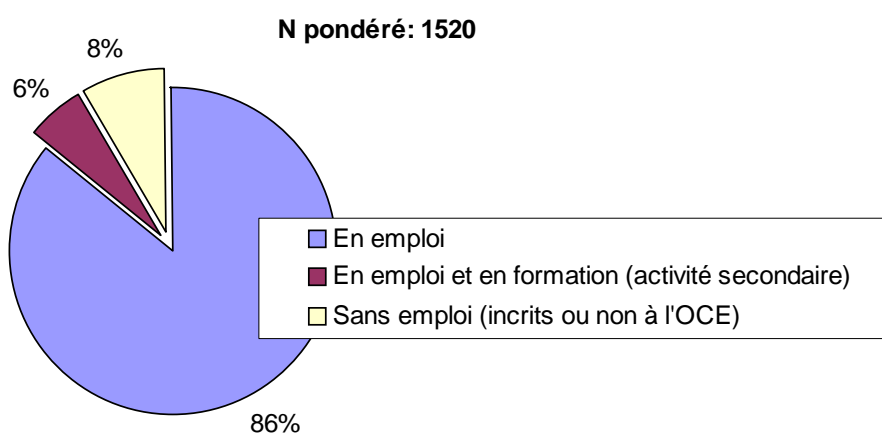
3. Diplômé-e-s sur le marché du travail

Cette partie s'intéresse d'abord aux personnes ayant une activité professionnelle comme activité principale. Globalement, la proportion des diplômés sur le marché du travail 18 mois après l'obtention du diplôme du niveau secondaire II représente presque la moitié (47%) de l'ensemble des diplômé-e-s de 2001.

Les personnes actives se distribuent en deux groupes principaux : les occupé-e-s (y compris dans une entreprise familiale sans rémunération) et les diplômé-e-s à la recherche d'un emploi. Ces deux groupes forment ensemble la totalité de la population active et non scolarisée (comme activité principale). Le premier groupe⁹ (92%) est composé de personnes en emploi et de personnes en emploi continuant une formation en parallèle comme activité secondaire (6%). Le taux de sans-emploi¹⁰ s'élève à 8,3% des actifs (voir Graphique 10). Si l'on ajoute les jeunes qui sont principalement en formation avec un emploi en parallèle (N = 79) au total des personnes actives occupées, le taux des sans-emploi diminue de 8,3% à 7,9%. Pour comparaison, selon les résultats de l'Enquête sur la population active (ESPA) de 2002, le taux de sans-emploi parmi les jeunes de 15-24 ans atteint 5,7% au niveau de la Suisse (OFS, 2002c).

En ce qui concerne le contexte conjoncturel entre l'obtention du diplôme et le moment de l'enquête (premier trimestre de l'année 2002), les indicateurs publiés par l'OFS indiquent que la situation sur le marché du travail en Suisse est globalement marquée par une phase de détérioration. En effet, le recul de l'indice des places vacantes de la statistique de l'emploi touche toutes les grandes régions en Suisse (OFS, 2004). Les jeunes diplômé-e-s genevois sortant de l'enseignement secondaire en 2001 ont donc été confrontés à une conjoncture générale assez difficile. Globalement, cette période a été marquée par une augmentation du chômage de 4,0% en 2001 à 5,1% en 2002 (OCSTAT, 2004).

Graphique 10 : Activité principale des diplômé-e-s sur le marché du travail, 18 mois après l'obtention du diplôme, 2002



Dans la suite de cette partie, nous présenterons d'abord les caractéristiques des occupé-e-s. L'objectif de cette première section est de présenter les caractéristiques de l'emploi des personnes au début de leur carrière professionnelle, c'est-à-dire les sections économiques d'activité, les conditions-cadres et l'adéquation entre la formation terminée et les postes occupés. Ensuite, nous nous intéresserons dans la deuxième section aux jeunes diplômé-e-s qui ont été confrontés – à un moment donné depuis l'obtention de leur diplôme – à une situation de non-emploi, inscrits ou non à l'Office cantonal de l'emploi (OCE).

⁹ Nous rappelons que cette partie se concentre sur les orientations des titulaires des diplômes du niveau secondaire II. Les activités des titulaires des diplômes du niveau tertiaire non universitaire sont présentées dans la partie 2.

¹⁰ Le taux de sans-emploi (inscrits ou non à l'OCE) correspond au ratio entre les personnes sans emploi et l'ensemble des personnes actives (voir dans le glossaire en annexe sous « marché du travail » pour toutes les définitions utilisées dans ce chapitre). En effet, cette définition ne correspond pas tout à fait à la définition de la population active selon les statistiques de la population active de l'OFS, qui prend également en compte les personnes actives et scolarisées ayant travaillé au moins une heure par semaine.

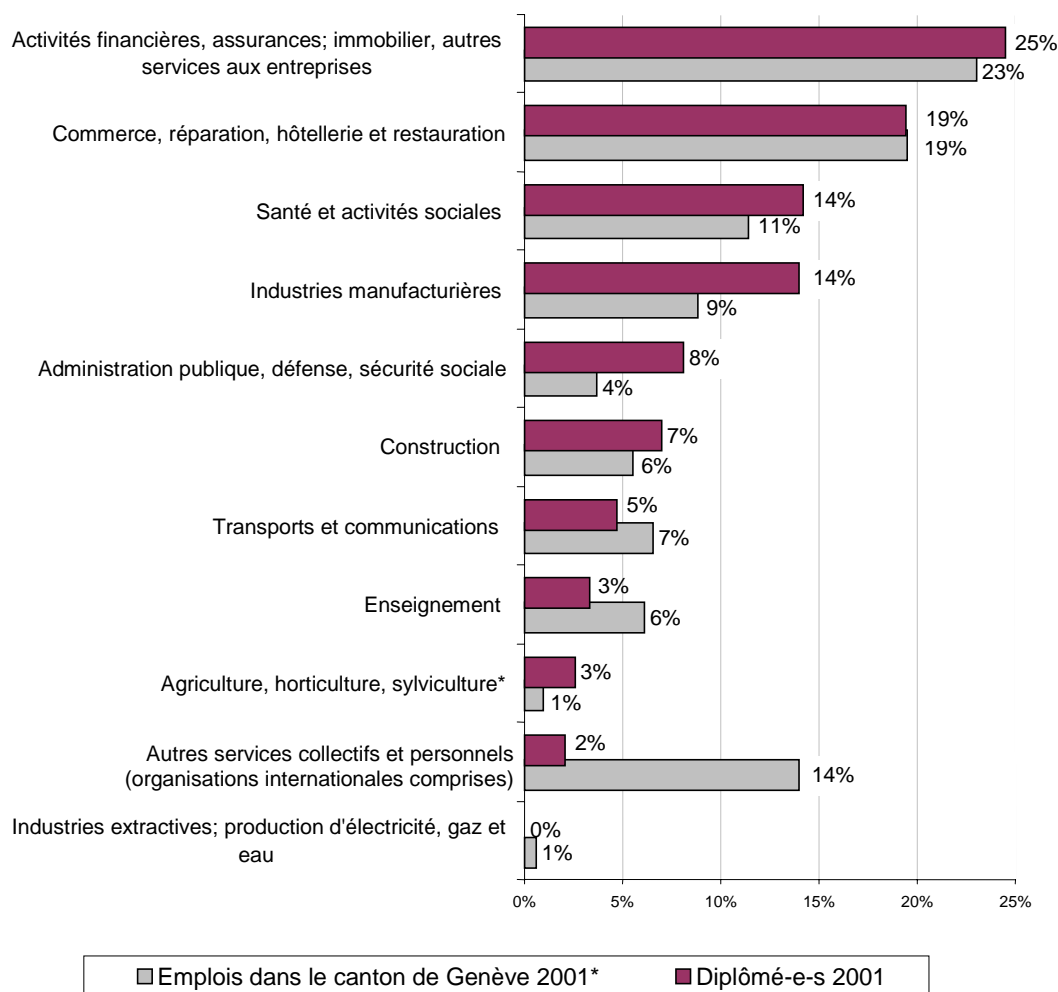
Les occupé-e-s

Secteur et section économique d'activité

Les diplômé-e-s qui se sont principalement orienté-e-s vers le marché du travail à leur sortie de l'enseignement secondaire II en 2001 travaillent en majorité chez des employeurs appartenant au secteur tertiaire (76%), 21% se trouvent dans le secteur industriel et la construction et 3% dans le secteur primaire (agriculture, horticulture, sylviculture).

Si l'on s'intéresse aux sections économiques du secteur tertiaire, c'est celle des activités financières, assurances, immobilier et autres services qui accueille la majorité des sortants (25%), suivie par la section du commerce, réparation, hôtellerie et restauration (19%) (Graphique 11). On constate que la répartition des diplômé-e-s par section d'activité correspond fortement à la structure de l'emploi selon l'activité économique des établissements publics et privés dans le canton de Genève. Les organisations internationales gouvernementales marquent la différence la plus importante entre la proportion de l'emploi cantonal (14%) et la proportion des diplômé-e-s recruté-e-s (2%). Ceci est notamment dû au fait que ces organisations recrutent principalement des spécialistes internationaux selon des conditions d'admission internationales.

Graphique 11 : Occupation des diplômés 18 mois après l'obtention du diplôme par section économique, 2002 (N pondéré diplômé-e-s : 1350 ; N emploi global dans le canton de Genève en 2001 : 262'451)

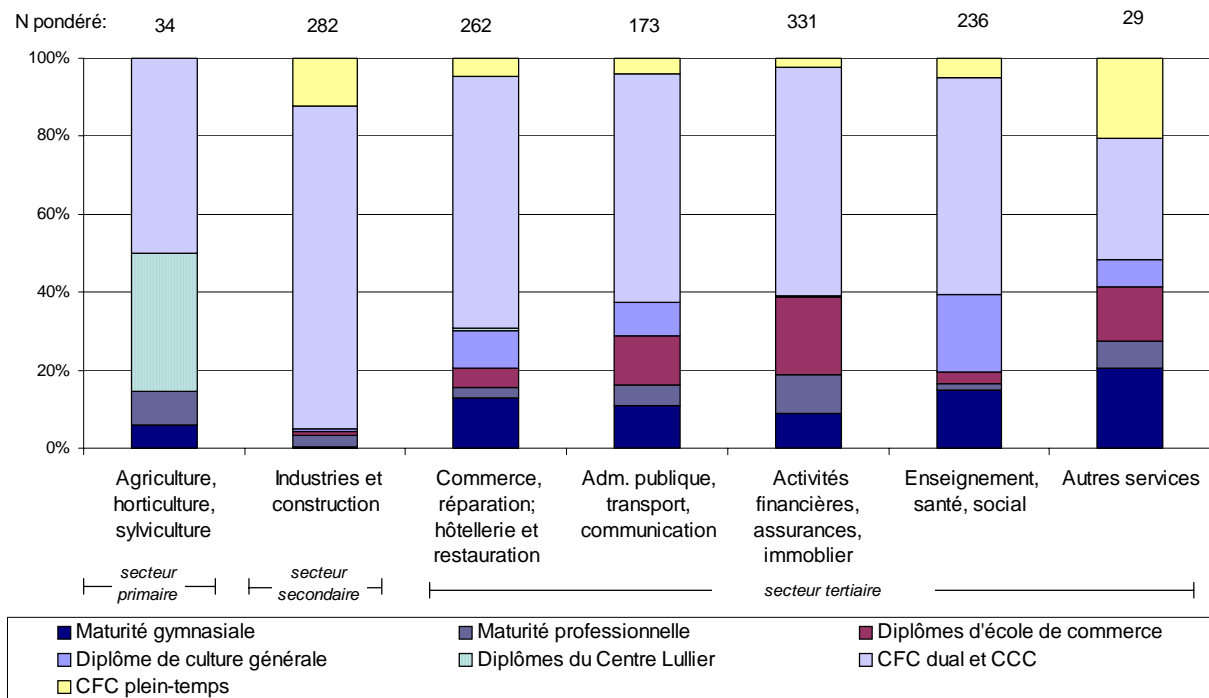


* Pour l'agriculture, les données de l'emploi se réfèrent à l'année 2000.

Source : Secteurs secondaire et tertiaire : OFS / OCSTAT - Recensement fédéral des entreprises 2001 ; secteur primaire : OFS / OCSTAT - Recensements fédéral de l'agriculture 2000.

Quel est le rôle du diplôme obtenu dans l’insertion économique ? Le Graphique 12 montre la répartition des titulaires d’un diplôme selon leur secteur économique d’embauche. Les titulaires d’un CFC – soit en apprentissage, soit en formation à plein temps – représentent la majorité des jeunes embauchés dans tous les secteurs, en particulier dans les secteurs des industries manufacturières et de la construction. Les porteurs d’une maturité gymnasiale trouvent surtout des emplois dans le secteur tertiaire, c’est-à-dire dans le commerce, l’administration publique, le secteur des activités financières ainsi que dans le secteur de la santé et des activités sociales. Les porteurs d’une maturité professionnelle travaillent pour la plupart dans le secteur primaire (maturités professionnelles technico-agricoles) et dans le secteur des activités financières (maturité professionnelle commerciale). Le secteur financier et l’administration publique sont les débouchés principaux pour les porteurs d’un diplôme de l’École de commerce. En revanche, pour les diplômés de l’École de culture générale, les emplois sont plus nombreux dans le secteur de la santé et des activités sociales. Sous la catégorie des *Autres services* sont regroupées les personnes actives dans les domaines de la culture, du sport et des médias.

Graphique 12 : Répartition des occupé-e-s par secteur et section économique selon le diplôme, 18 mois après son obtention, 2002 (N pondéré = 1347)



Profession exercée

Quelles sont les professions exercées 18 mois après l’obtention des diplômes du niveau secondaire II ? Le Tableau 5 met en évidence les professions – regroupées par catégories – des diplômés de l’année 2001.

Parmi les sortants exerçant une activité rémunérée ou travaillant dans une entreprise familiale, les employé-e-s de commerce et d’administration constituent une première grande catégorie : presque un tiers (28%) des jeunes actifs travaillent comme secrétaires, employé-e-s de commerce, aides-comptables, secrétaires-réceptionnistes, assistant-e-s en gestion administrative ou employé-e-s de bureau.

Parmi les deux autres catégories importantes, on trouve les professions suivantes :

- 11% des diplômé-e-s travaillent dans les professions de la vente, essentiellement comme vendeurs/euses ou caissiers/ières ;
- 7% exercent les métiers d'employé-e-s de banque, d'employés d'agence de voyage ou travaillent dans le domaine des assurances.

Les autres diplômé-e-s exerçant une profession sont répartis en un grand nombre de catégories comprenant des proportions d'effectifs actifs relativement faibles.

Tableau 5 : Catégories des professions exercées par les diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du diplôme, 2002

Catégories des professions	N (pondéré)	En %
Employé-e-s de commerce et administration	380	28%
Professions de la vente	152	11%
Banques, fiduciaires, assurances, agences de voyage	92	7%
Professions de la construction	52	4%
Construction et entretien de véhicules	51	4%
Professions médicales et pharmaceutiques	51	4%
Création, artisans d'art	48	3%
Enseignement enfantin et préscolaire	45	3%
Professions en rapport avec la nature	41	3%
Électricité, électronique, électrotechnique	41	3%
Hôtellerie, restauration, économie domestique	39	3%
Professions de l'informatique	30	2%
Transports et circulation	29	2%
Industrie chimique et plastique	29	2%
Professions socio-éducatives	27	2%
Professions du maintien de l'ordre et de la sécurité	24	2%
Professions de l'horlogerie	22	2%
Autres professions	218	16%
Total	1371	100%

Poursuite des carrières professionnelles dans les entreprises d'apprentissage

Les détenteurs d'un CFC/CCC obtenu dans la filière duale sont 44% à affirmer travailler dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage. Parmi ceux-ci, il y a – sans surprise – une proportion plus faible (3%) qui relèvent l'inutilité de leur formation dans leur travail si on les compare avec leurs pairs travaillant dans une entreprise différente de l'entreprise d'apprentissage (14%).

Les conditions-cadres

Quelles sont les conditions-cadres des jeunes diplômés qui s'insèrent dans le marché du travail après l'obtention d'un diplôme du niveau secondaire II ? Quelle est leur situation professionnelle ? Où travaillent-ils ? Voici les questions qui seront traitées ci-dessous.

Parmi les diplômé-e-s qui exercent une activité rémunérée après avoir quitté les écoles du niveau secondaire postobligatoire, la grande majorité (79%) bénéficient d'un contrat stable de durée

indéterminée, 20% ont un emploi temporaire de durée déterminée et une petite minorité travaille sous d'autres types de contrat (p. ex. gain intermédiaire après une période de chômage). Même s'il n'y a pas une différence significative selon le genre ($X^2(2) = 4,255$; $p < .20$), on constate quand même une tendance vers plus de contrats fixes chez les hommes (Tableau 6).

Tableau 6 : Type de contrat 18 mois après l'obtention du diplôme, selon le genre, 2002

Contrat des sortants du niveau secondaire II	Hommes		Femmes		Total	
	N	En %	N	En %	N	En %
Contrat de durée indéterminée (fixe)	545	81%	489	76%	1034	79%
Contrat de durée déterminée (temporaire)	122	18%	144	23%	266	20%
Autres types de contrat	10	1%	7	1%	17	1%
Total	677	100%	640	100%	1317	100%

Le Tableau 7 met en évidence que la très grande majorité (92.5%) des jeunes s'insèrent dans le marché de travail local à Genève ; plus de 4% travaillent dans d'autres cantons de Suisse romande. En revanche, il est légèrement plus fréquent d'aller travailler à l'étranger (2%) qu'en Suisse alémanique ou italienne (1%). Néanmoins, tous les déplacements du lieu de travail hors du canton de Genève – en Suisse ou à l'étranger – restent à un niveau très faible.

Tableau 7 : Lieu de travail 18 mois après l'obtention du diplôme, 2002

Lieu de travail des sortants du niveau secondaire II	N (pondéré)	En %
Genève	1409	92,5%
Suisse romande	68	4,4%
Suisse alémanique	11	0,7%
Tessin	4	0,3%
France	6	0,5%
Europe	14	0,8%
Hors Europe	11	0,7%
Total	1523	100%

La situation professionnelle

Pour l'ensemble des jeunes actifs, la proportion ayant une activité rémunérée qui correspond à la profession apprise est la plus importante (81%), aussi bien chez les hommes (86%) que chez les femmes (76%) (Tableau 8). Les titulaires d'un CFC (dual ou à plein temps) représentent la grande majorité des personnes travaillant comme employés ou ouvriers qualifiés.

Les jeunes femmes se trouvent toutefois plus fréquemment (21%) que les jeunes hommes (9%) dans une situation professionnelle peu établie comme auxiliaire, assistante/aide ou stagiaire, ceci de manière significative ($X^2(9) = 223,346$; $p < .001$). Ce sont notamment les sortants ayant obtenu un diplôme de la filière d'enseignement générale comme une maturité gymnasiale ou un diplôme de culture générale qui occupent des postes d'auxiliaire, d'assistant ou de stagiaire. Ces différences significatives selon le genre persistent toutefois lorsqu'on considère seulement les diplômé-e-s de la filière professionnelle : 11% des femmes ont un statut d'auxiliaire, contre 3% des hommes ($X^2(8) = 193,355$; $p < .001$).

Ce constat confirme les résultats des études récentes sur les emplois précaires en Suisse. Marti et al. (2003) indiquent par exemple qu'« *il apparaît que trois critères socio-démographiques influencent de manière significative la probabilité d'avoir un emploi précaire : le genre, l'âge et le niveau de formation (...)* L'analyse montre que les femmes sont environ fois trois plus souvent concernées que les hommes par les formes de travail précaires (...) Pour ce qui est de l'âge, il apparaît clairement que les jeunes de moins de 25 ans ont une probabilité supérieure à la moyenne d'avoir un emploi précaire » (p. 11).

Tableau 8 : Situation professionnelle 18 mois après l'obtention de leur diplôme, selon le genre, 2002

Situation des sortants du niveau secondaire II	Hommes		Femmes		Total	
	N	En %	N	En %	N	En %
Employé ou ouvrier qualifié (profession apprise)	611	86%	509	76%	1120	81%
Auxiliaire	37	5%	90	13%	127	9%
Assistant, aide	16	2%	40	6%	56	4%
Manceuvre, activité non ou peu qualifiée	17	2%	3	0%	20	1%
Chef de rayon, de groupe, de service, de bureau	13	2%	4	1%	17	1%
Indépendant, à son compte	12	2%	5	1%	17	1%
Stagiaire en formation	3	0%	13	2%	16	1%
Autres (bénévolat, etc.)	3	0%	5	1%	8	1%
Total	712	100%	669	100%	1381	100%

Sur l'ensemble, 85% personnes travaillent à plein temps ; 15% travaillent à temps partiel (Tableau 9). Là aussi, les différences entre femmes et hommes sont significatives : la proportion de jeunes femmes travaillant à temps partiel est deux fois plus importante (20%) que celle de jeunes hommes (11%) ($X^2(1) = 24,752$; $p < .001$). Ce constat reste valide si l'on considère uniquement les diplômé-e-s de la filière professionnelle ($X^2(1) = 6,966$; $p < .01$).

Tableau 9 : Taux d'activité 18 mois après l'obtention de leur diplôme, 2002

Taux d'activité des sortants du niveau secondaire II	N (pondéré)	En %
Plein temps : 90-100%	1157	85%
Temps partiel : 60%-89%	94	7%
Temps partiel : < 60%	116	8%
Total	1367	100%

Adéquation entre la formation et les postes occupés

Utilisation de la formation reçue

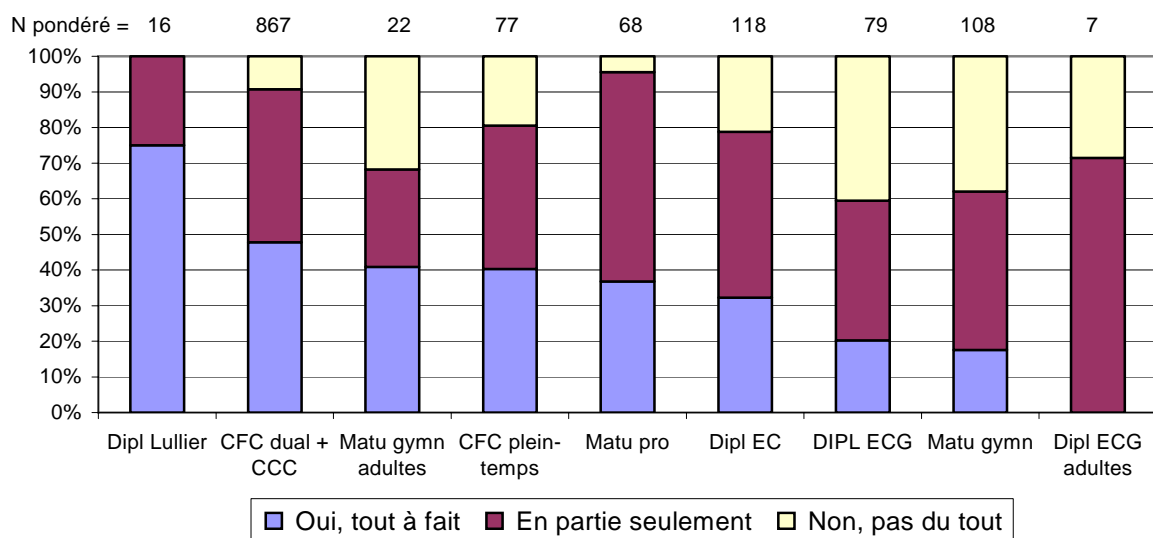
Les analyses effectuées pour l'ensemble des diplômé-e-s dans le marché de l'emploi montrent que 15% de ceux-ci estiment ne pas du tout utiliser la formation reçue dans leur travail. Au contraire, 41% estiment l'utiliser tout à fait et 44% considèrent l'utiliser en partie seulement¹¹.

Alors que nous n'observons aucune différence entre hommes et femmes sur cette question ($X^2(2) = 2,018$; $p < .40$), des différences apparaissent lorsque le titre obtenu est pris en considération ($X^2(16) = 157,811$; $p < .001$). Elles sont marquées logiquement par le contraste entre titulaires d'un diplôme de formation générale (maturité gymnasiale et diplôme de l'ECG) et détenteurs d'un diplôme issu d'une formation plus spécifique ou plus pratique (diplôme de l'École de commerce, maturité professionnelle, CFC/CCC, diplôme de l'École de Lullier).

En effet, les porteurs de maturité qui ont trouvé un emploi affirment à 38% ne pas du tout utiliser la formation acquise dans leur travail, à 44% l'utiliser en partie seulement et à 18% l'utiliser tout à fait. Il en va de même pour les élèves diplômés de l'ECG dont 41% estiment ne faire aucune utilisation de leur formation dans leur travail, 39% estiment le faire en partie et 20% tout à fait (voir Graphique 13).

Si nous considérons les diplômé-e-s des formations plus spécifiques ou pratiques, nous pouvons faire deux constats. Nous relevons en premier lieu une proportion relativement élevée d'élèves diplômés de l'EC ayant le sentiment de ne pas du tout utiliser la formation reçue dans leur travail (21%) ou de l'utiliser seulement en partie (47%). Il en résulte qu'un tiers (32%) de ces diplômé-e-s occupent une place de travail où ils peuvent employer les compétences acquises. Nous constatons ensuite une différence dans l'appréciation de l'utilité de la formation acquise dans l'emploi au sein des détenteurs de CFC/CCC selon que le certificat est issu d'une formation effectuée en école à plein temps ou d'une formation duale ($X^2(2) = 8,356$; $p < .02$). Il ressort que les CFC/CCC duals estiment utiliser les acquis de leur formation davantage que les CFC à plein temps. En effet, ces derniers sont 20% à affirmer ne faire aucune utilisation de la formation acquise dans le contexte de leur travail contre 9% des titulaires d'un CFC dual. Nous rappelons néanmoins que parmi les porteurs d'un CFC/CCC dual, 44% travaillent toujours dans l'entreprise formatrice 18 mois après l'obtention de leur certificat. Le sentiment d'utiliser la formation reçue dans son travail diffère logiquement selon qu'on travaille dans l'entreprise formatrice ou pas ($X^2(2) = 39,938$; $p < .001$) et est plus élevé dans le premier cas que dans le second.

Graphique 13 : Utilisation dans le travail de la formation reçue selon le diplôme, 2002



¹¹ Pour cette variable, les répondants cochaient « Oui, tout à fait », « En partie seulement » ou « Non, pas du tout » à la question « Estimez-vous que dans votre travail vous utilisez la formation reçue ? » (voir en annexe pour le questionnaire).

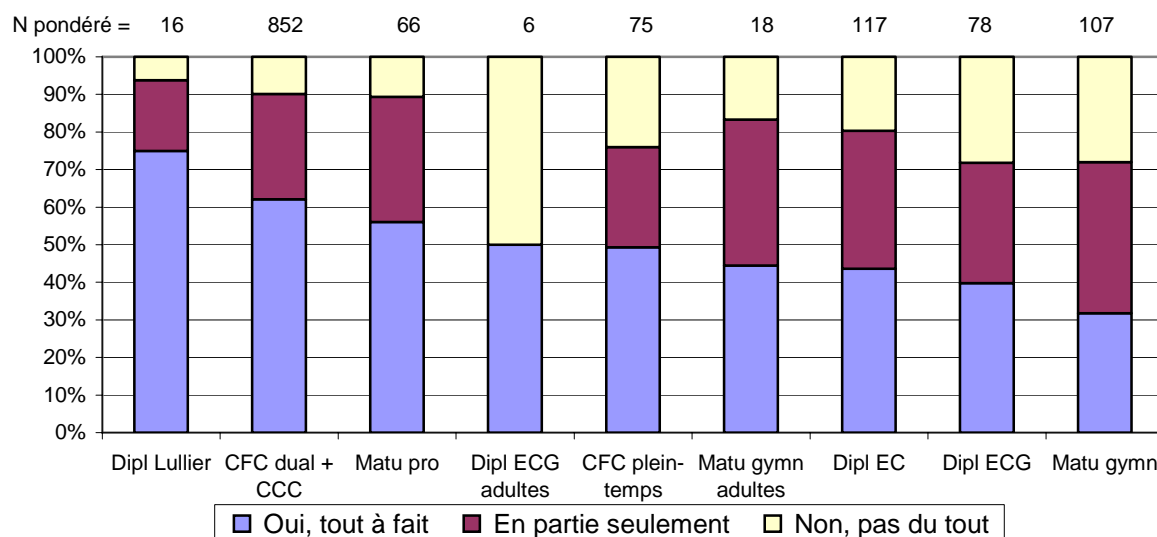
Correspondance du poste au niveau de qualification

Les analyses montrent que plus que la moitié (56%) des personnes enquêtées estiment que le poste de travail occupé correspond tout à fait à leur niveau de qualification¹² ; 14% estiment que le poste occupé ne correspond pas du tout à leur niveau de qualification et 30% jugent qu'il y correspond en partie seulement. Il y a une différence entre hommes et femmes dans cette évaluation ($X^2(2) = 6,903$; $p < .04$) : 59% des femmes trouvent une correspondance parfaite entre le poste occupé et leur niveau de qualification, contre 53% des hommes qui concluent plus fréquemment à une correspondance plus partielle (33%) que les femmes (27%).

Aussi bien chez les titulaires d'une maturité gymnasiale que d'un diplôme de l'ECG, la proportion d'individus qui n'observent aucune correspondance entre leur niveau de qualification et le poste de travail occupé s'élève à 28% (voir Graphique 14) ; au contraire, ils sont respectivement 32% et 40% à juger bonne la correspondance. En ce qui concerne les diplômé-e-s des filières de formation professionnelle, chez les diplômés de l'EC, nous relevons que pour 44% la concordance entre travail et niveau de qualification personnelle est bonne alors pour 20% elle ne l'est pas. Chez les détenteurs d'un CFC/CCC dual, la correspondance travail-qualification est totale dans 62% des cas contre 48% chez les détenteurs d'un CFC à plein temps. Le sentiment d'absence totale de correspondance est de l'ordre de 10% pour les premiers et de 24% pour les seconds. Une grande partie de ces différences est certainement due à la présence parmi les porteurs d'un CFC dual d'une partie importante (44%) de personnes qui restent travailler dans l'entreprise formatrice. Celles-ci reconnaissent une correspondance entre niveau de qualification et poste occupé davantage que les personnes qui travaillent dans une nouvelle entreprise ($X^2(2) = 19,906$; $p < .001$).

Le niveau de correspondance entre travail et qualification varie selon que le contrat de travail est de durée indéterminée ou déterminée ($X^2(2) = 57,330$; $p < .001$) ; 61% des diplômé-e-s ayant un contrat de durée indéterminée déclarent qu'il y a une bonne correspondance entre le travail exercé et les qualifications propres, contre 37% des diplômé-e-s employé-e-s avec un contrat temporaire. Un quart de ces derniers ne trouvent aucune correspondance entre le travail effectué et les qualifications acquises. Ce sentiment n'est partagé en revanche que par 11% des diplômé-e-s occupant un emploi de durée indéterminée.

Graphique 14 : Correspondance entre travail exercé et niveau de qualification selon le titre obtenu, 2002



¹² Pour cette variable, les répondants cochaient « *Oui, tout à fait* », « *En partie seulement* » ou « *Non, pas du tout* » à la question « *Estimez-vous que ce poste correspondait à votre niveau de qualification ?* » (voir en annexe pour le questionnaire).

Diplômé-e-s poursuivant une formation en parallèle avec leur activité professionnelle

Parmi les 88 actifs (6%) qui poursuivent une formation en parallèle avec leur emploi, 78% suivent des cours et 22% préparent à titre individuel un examen. Ceux qui suivent des cours fréquentent en particulier les HES (19%), l'IFAGE (18%) et des écoles professionnelles privées (7%).

Professions envisagées après l'obtention du diplôme

Dans quelle mesure les jeunes diplômés en début de carrière ont-ils des idées concrètes sur la suite de leurs parcours professionnels ?

Les actifs – femmes aussi bien qu'hommes – souhaitent avec une légère majorité (51%) poursuivre les professions correspondant à leur formation initiale. Environ 20% indiquent un autre métier que celui appris, alors que presque 30% hésitent sur leurs futures orientations professionnelles (Tableau 10).

Tableau 10 : Profession envisagée 18 mois après l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire II, 2002

Profession envisagée par les diplômé-e-s du secondaire II	N (pondéré)	En %
Correspondant à la formation initiale	667	51%
Autre profession que celle apprise	273	21%
Ne sait pas encore	361	28%
Total	1300	100%

Intérêt pour la formation continue

Parmi les jeunes qui s'orientent vers le marché du travail, une grande proportion envisage des études complémentaires (58%). Ce constat est valide pour les hommes comme pour les femmes (Tableau 11). Sur l'ensemble, il s'agit principalement des cours de perfectionnement de type « formation continue dans la profession apprise » (18%), suivis par des projets de formation de type HES (10%). Une formation HES ultérieure est davantage envisagée par les femmes que par les hommes (14% contre 6%), alors que l'intérêt pour perfectionner et approfondir la profession apprise est plus net chez les hommes (23%) que les femmes (13%).

L'amélioration des connaissances en langues est un projet de formation relativement peu formulé (6%). Les femmes sont plus intéressées que les hommes à développer les compétences linguistiques (8% contre 5%).

Tableau 11 : Études ultérieures envisagées 18 mois après l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire II, 2002

Projet de formation ultérieure	N (pondéré)	En %
Non	563	42%
Oui	766	58%
dont :		
- de type Haute école universitaire	59	4%
- de type Haute école spécialisée (HES)	129	10%
- dans la profession apprise (perfectionnement)	245	18%
- réorientation professionnelle (dans un domaine différent)	110	8%
- langues	85	6%
- sans précision sur le type de formation	115	9%
- ne sait pas	24	2%
Total	1329	100%

Diplômé-e-s à la recherche d'un emploi

Après avoir décrit les caractéristiques des diplômé-e-s ayant un emploi, nous allons maintenant présenter les caractéristiques des diplômé-e-s cherchant un emploi au moment de l'enquête ou qui ont subi – à un moment donné après l'obtention du diplôme – une période de chômage. Le calcul du taux de sans-emploi prend en compte les personnes à la recherche d'un emploi étant inscrits ou non à l'assurance-chômage gérée par l'Office cantonal de l'emploi (OCE)¹³.

Diplômé-e-s à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête

En décembre 2002, 8,3% des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II de l'année 2001 sur le marché du travail indiquent être à la recherche d'un emploi¹⁴. On ne dispose pas d'indications sur la durée de leur recherche. L'analyse par genre et par titre ne relève pas de différences significatives. Pour ces personnes, le taux de sans-emploi chez les jeunes est fréquemment utilisé comme indicateur des difficultés rencontrées par les jeunes durant la période de transition de la formation à la vie active. Néanmoins, l'application de ce taux a été critiquée dans le contexte de l'analyse des transitions des jeunes, car il reflète plutôt une image exagérée de l'ampleur du problème du chômage. En effet, la population active des jeunes entre 20 et 25 ans correspondant au dénominateur du taux est relativement faible, car un grand nombre de ces jeunes est toujours scolarisé à plein temps. Par conséquent, il est recommandé d'utiliser plutôt le rapport entre les personnes au chômage et l'ensemble de la population de la même tranche d'âge, ce qui semble plus pertinent pour indiquer l'importance relative des difficultés de la transition (OCDE, 2000a). Lorsque l'on utilise cette dernière définition – que nous appelons par la suite « taux de chômage » – ce taux atteint 3,9%. Cela correspond toujours à un niveau supérieur au niveau moyen en Suisse (2,6%), si l'on considère à titre comparatif les chiffres de l'année 2000 (OCDE, 2002).

Tableau 12 : Proportion des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II à la recherche d'un emploi, 18 mois après l'obtention du diplôme, 2002

Diplômé-e-s de l'année 2001	N (pondéré)	En %	En %
Diplômé-e-s sur le marché du travail			
dont occupant un emploi	1306	85,9%	
dont occupant un emploi et continuant la formation	88	5,8%	
dont à la recherche d'emploi (inscrits ou non inscrits à l'OCE)	126	8,3%*	3,9%**
Total	1520	100,0%	
Diplômé-e-s en formation	1628		
Diplômé-e-s autre activités	88		
Total	3236		100,0%

* Taux de sans-emploi.

** Taux de chômage.

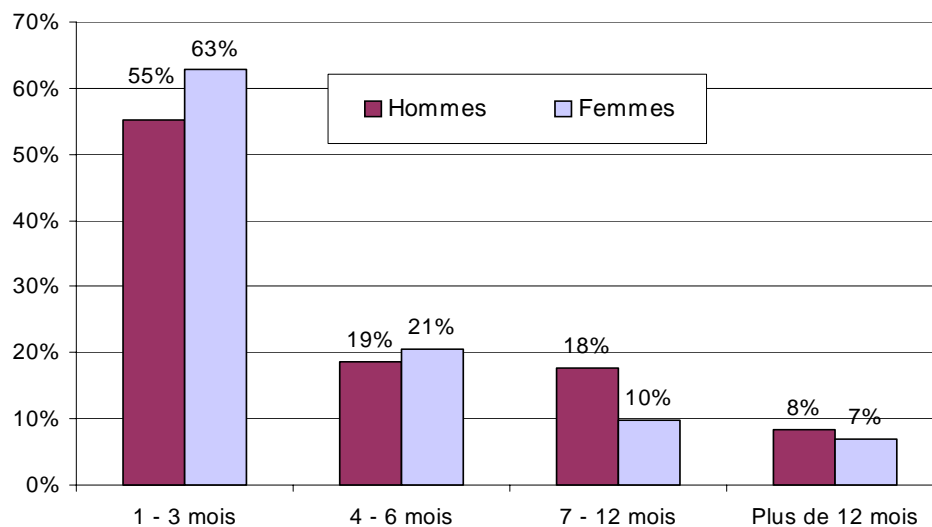
¹³ D'ailleurs, cette définition du chômage n'est pas identique à celle utilisée pour le calcul des taux de chômage publiés par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) : celle-ci ne prend en compte que les personnes inscrites aux OCE et les rapporte à la population résidente active (selon le dernier recensement en 2000).

¹⁴ Taux de sans-emploi.

Diplômé-e-s ayant connu une période de chômage depuis l'obtention du diplôme

Globalement, 16% des diplômé-e-s sur le marché du travail ont subi une période de chômage à un moment ou à un autre entre l'obtention du diplôme en 2001 et le moment de l'enquête 18 mois après. En situation de chômage, la majorité (52%) a trouvé un emploi après 1 à 3 mois ; 20% après 4 à 6 mois ; et 14% après 7-12 mois de chômage. En revanche, 8% d'entre eux ont connu une période de recherche de longue durée, c'est-à-dire supérieure à une année. On ne constate pas de différences significatives selon le genre (Graphique 15) en ce qui concerne la période de chômage ($X^2(1) = 0,041$; $p < .90$).

Graphique 15 : Durée du chômage des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II de l'année 2001 ayant connu une période de chômage pendant les 18 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, par genre (N pondéré : 107 hommes, 102 femmes)



Le Tableau 13 montre que les périodes de chômage sont relativement rares pour les diplômé-e-s qui s'orientent vers le marché du travail avec une maturité gymnasiale (6%) ou un diplôme de culture générale. Ce constat semble à première vue surprenant du fait que ces deux derniers diplômes ne font pas partie de la filière « formation professionnelle ». Il convient cependant de rappeler que nous ne considérons ici que les diplômé-e-s qui se sont orientés vers le marché du travail (pour les personnes en formation, voir la section « Diplômé-e-s qui poursuivent la formation »). Or, la grande majorité des titulaires d'une maturité gymnasiale (env. 90%) ainsi que nombre de titulaires d'un diplôme de culture générale (60%) continuent leur formation. Il est donc probable que la minorité qui quitte la formation le fait parce qu'elle a un emploi en vue.

Par contre, le débouché principal des titulaires d'un CFC est l'activité professionnelle. Contrairement aux diplômé-e-s des filières gymnasiales et de culture générale, ils ont moins de voies immédiates pour continuer une formation. En conséquence, ils se trouvent majoritairement sur le marché du travail, soit en emploi, soit à la recherche d'un emploi. Cela dit, il convient de souligner que les différences significatives ($X^2(8) = 30,15$; $p < .001$) entre les titres disparaissent si l'on considère seulement les titres de la filière professionnelle.

Tableau 13 : Proportion de personnes ayant vécu une période de chômage pendant les 18 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, par diplôme

Filière	Diplôme	Sans période de chômage	Avec période de chômage	Proportion avec chômage
Filière professionnelle	Diplôme École de commerce	86	27	24%
	Maturité professionnelle	49	15	23%
	CFC à plein temps	55	12	18%
	CFC (CCC) dual	701	143	17%
	Diplôme du Centre de Lullier	16	0	0%
Filière gymnasiale	Maturité gymnasiale	113	7	6%
Filière culture générale	Diplôme de culture générale	79	3	4%
Total		1099	207	16%

La nationalité semble avoir une influence significative sur le fait de subir une période de chômage ($X^2(2) = 11,065$; $p < .005$). En effet, le nombre des personnes ayant fait l'expérience du chômage est particulièrement élevé parmi celles provenant d'un pays hors d'Europe (28%). Parmi les personnes de nationalité suisse, cette proportion est un peu plus importante que chez les ressortissants d'un pays européen (Tableau 14).

Tableau 14 : Proportion des personnes ayant vécu une période de chômage pendant les 18 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, par nationalité

Nationalité	Sans période de chômage	Avec période de chômage	En % du total (avec et sans chômage)
Suisse	758	158	17%
Européenne (hors Suisse)	307	41	12%
Autres nationalités	34	13	28%
Total	1099	212	16%

Déterminants d'insertion professionnelle des diplômé-e-s de la filière professionnelle

L'accès au marché du travail ne se passe pas toujours sans rupture pour les sortants du système scolaire. Quels sont les facteurs qui déterminent une insertion directe dans le monde professionnel ? Comment s'effectue l'accès à un premier emploi ? Avec une période d'attente ou avec une certaine continuité ?¹⁵ Compte tenu des différences de débouchés entre la filière générale et la filière professionnelle, seule cette dernière est étudiée ici. Concrètement, la probabilité de s'insérer dans le marché du travail sans subir une période de chômage (vs de subir une période de chômage) a été calculée avec une régression logistique¹⁶. Les variables explicatives ont été sélectionnées sur la base des recherches sur les déterminants d'accès au marché du travail (voir p. ex. : Sollogoub et Ulrich, 1999 ; Simmonet et Ulrich, 2000) : les diplômes de la filière de formation professionnelle, le sexe, le statut socioprofessionnel des parents et la nationalité. Le Tableau 15 montre l'impact de ces facteurs-clés sur la probabilité de s'insérer dans le marché du travail en connaissant ou non une période de chômage, par rapport à la situation de référence. Dans notre modèle, la situation de référence choisie

¹⁵ Le questionnaire (voir en annexe) n'aborde ni la durée de la recherche du premier emploi, ni par quelle voie l'emploi a été trouvé. De plus, il ne renseigne pas sur d'éventuels changements d'emploi depuis l'obtention du diplôme. Il est prévu que ces questions seront abordées dans les éditions ultérieures de l'enquête EOS.

¹⁶ Voir le glossaire pour les définitions.

(arbitrairement) correspond à « une femme ayant obtenu un CFC à plein temps provenant d'une famille du milieu socio-économique *ouvriers* et d'un pays hors Europe ».

On constate que les caractéristiques individuelles et familiales semblent jouer un rôle moindre pour la probabilité d'accéder à un emploi sans période de chômage. En revanche, la nationalité et le diplôme ont un impact significatif. En effet, le fait d'avoir un diplôme d'École de commerce diminue, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être engagé sans connaître une période de chômage par rapport aux jeunes ayant obtenu un CFC en formation à plein temps. De plus, les jeunes originaires d'un pays d'Europe (autre que la Suisse) ont moins de difficultés à accéder à un poste que ceux de nationalité non européenne. Par contre, les différences ne sont pas significatives entre les autres diplômes de la filière professionnelle (CFC dual et maturité professionnelle) et le CFC à plein temps en ce qui concerne la probabilité d'accéder à un premier emploi sans connaître une période de chômage, toutes choses égales par ailleurs.

Tableau 15 : Probabilité d'accéder à un premier emploi sans période de chômage (N = 1116), 2001

Variable	Impact sur la probabilité d'être employé sans période de chômage	Significativité*
Genre		
Homme	Non significatif	
<i>Femme (référence)</i>		
Statut socioprofessionnel des parents		
Cadres supérieurs et dirigeants	Non significatif	
Indépendants	Non significatif	
Employés et cadres intermédiaires	Non significatif	
Divers et sans indication		
<i>Ouvriers (référence)</i>		
Diplôme de la filière professionnelle		
Maturité professionnelle	Non significatif	
Diplôme de l'École de commerce	négatif	Seuil 1% (p<.01)
CFC dual	Non significatif	
<i>CFC à plein temps (y compris diplômes Lullier) (référence)</i>		
Nationalité des diplômés		
Suisse	Non significatif	
Pays européen (hors Suisse)	positif	Seuil 5% (p<.05)
<i>Pays hors Europe (référence)</i>		

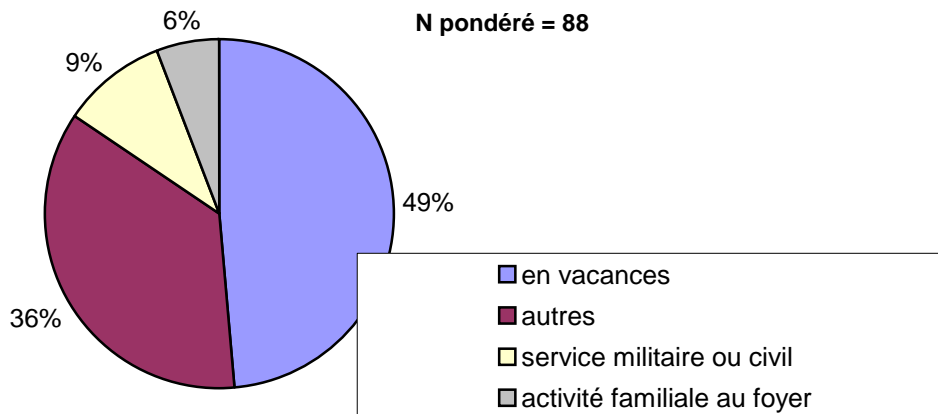
* Lecture : la probabilité que les différences observées soient dues au hasard est inférieure à 1 sur 100 (seuil 1%), ou 5 sur 100 (seuil 5%).

4. Diplômé-e-s ni en formation, ni sur le marché du travail

Ce troisième groupe représente 3% (N pondéré = 88) de l'ensemble des diplômé-e-s. Il s'agit de personnes qui se trouvent dans une situation transitoire, à savoir à la fois ceux qui bénéficient d'une période de vacances ou qui voyagent et ceux qui ont des difficultés à trouver une nouvelle orientation (ici regroupés sous « autres »). Malheureusement, on ne dispose pas de plus d'informations qui permettraient de cerner les raisons qui déterminent cette configuration.

Comme on peut le voir sur le Graphique 16, en décembre 2002, 49% des personnes interrogées disent être en vacances, 9% sont au service militaire ou civil, 6% exercent une activité familiale non rémunérée au foyer.

Graphique 16 : Diplômé-e-s en dehors du marché du travail et de la formation 18 mois après le diplôme, 2002



Partie 2 : Données par école

Cette partie présente les orientations des diplômé-e-s de l'année 2001 selon l'école dans laquelle le diplôme a été obtenu, 18 mois après l'obtention du diplôme, c'est-à-dire en décembre 2002.

Clé de lecture

Ces profils d'écoles ont un caractère de statistiques référentielles proposant une vue individualisée par école et par niveau d'enseignement : l'enseignement secondaire II et la formation professionnelle supérieure. Les profils par école sont établis autour de quatre indicateurs de base :

1. Orientations principales de l'ensemble des diplômé-e-s
2. Orientations principales des diplômé-e-s selon le genre
3. Orientations principales des diplômé-e-s selon le titre obtenu
4. Choix des diplômé-e-s qui poursuivent une formation

Nous rappelons que les effectifs indiqués dans les tableaux et graphiques représentent des effectifs pondérés (N), c'est-à-dire que le nombre de répondants a été pondéré par certaines caractéristiques-clés (titre, genre, âge) afin de mieux représenter la population ciblée par l'enquête. Les effectifs pondérés ne correspondent toutefois pas toujours tout à fait au nombre de diplômes délivrés par les écoles, du fait que la pondération ne prend en compte qu'un nombre limité de caractéristiques-clés.

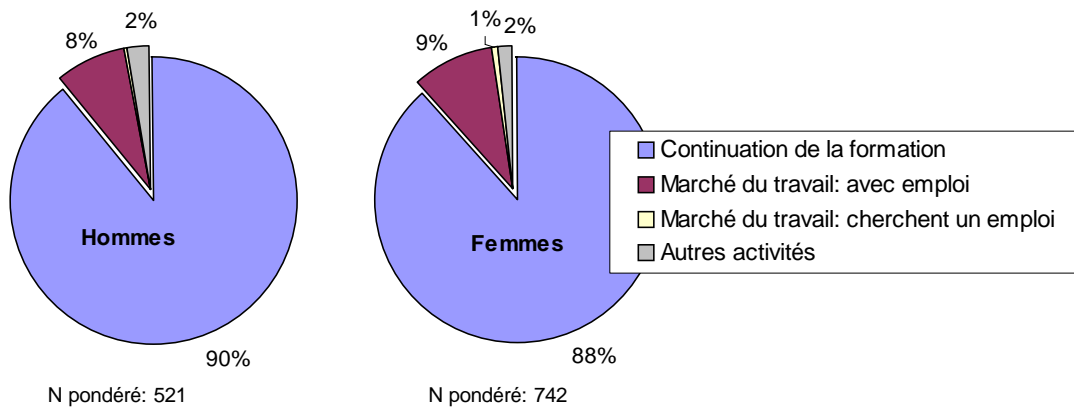
1. ORIENTATIONS DES DIPLÔMÉ-E-S DE L'ENSEIGNEMENT DU NIVEAU SECONDAIRE DU DEUXIÈME CYCLE (ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE)

Collège de Genève et École de commerce : maturité gymnasiale (plein temps)

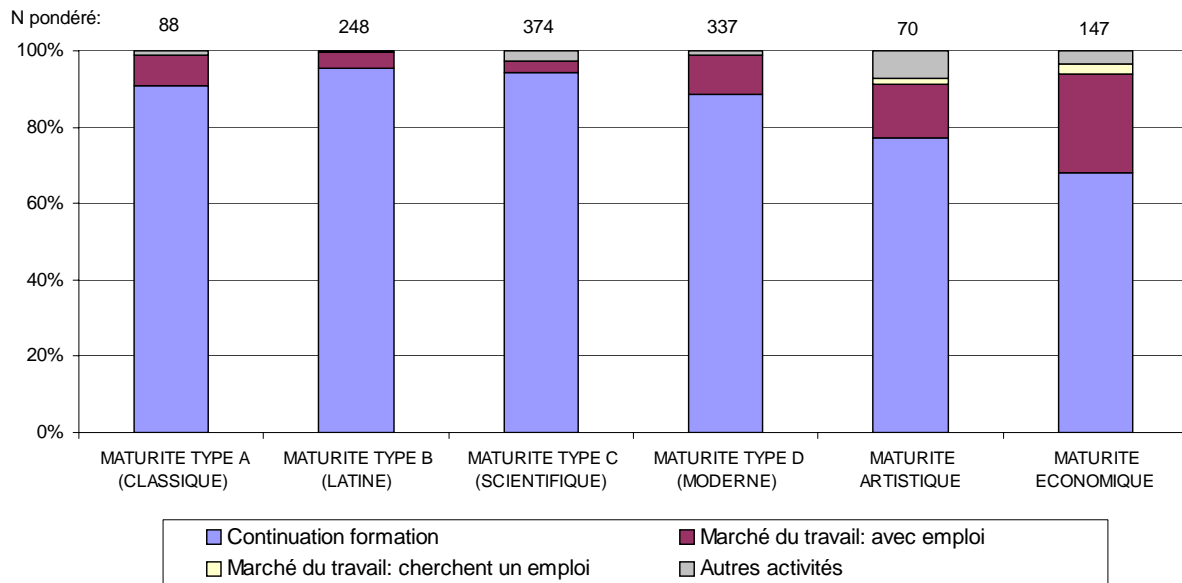
1. La grande majorité (89%) des titulaires d'une maturité gymnasiale poursuivent leur formation.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	1122	89%
Marché du travail : avec emploi	113	9%
Marché du travail : cherchent un emploi	9	0,4%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	26	2%
Total	1266	100%

2. La poursuite de la formation est la voie principale aussi bien pour les hommes que pour les femmes ayant obtenu une maturité gymnasiale.



3. La proportion des titulaires d'une maturité qui entrent dans le marché du travail est plus élevée parmi les titulaires d'une maturité économique (38%) et les titulaires d'une maturité artistique (19%).



4. Parmi les titulaires d'une maturité qui continuent une formation, la majorité s'est inscrite dans les Hautes écoles universitaires. Les écoles polytechniques fédérales sont plus fréquentées par les hommes alors qu'une proportion plus élevée de femmes poursuit sa formation dans une école professionnelle supérieure (non Haute école).

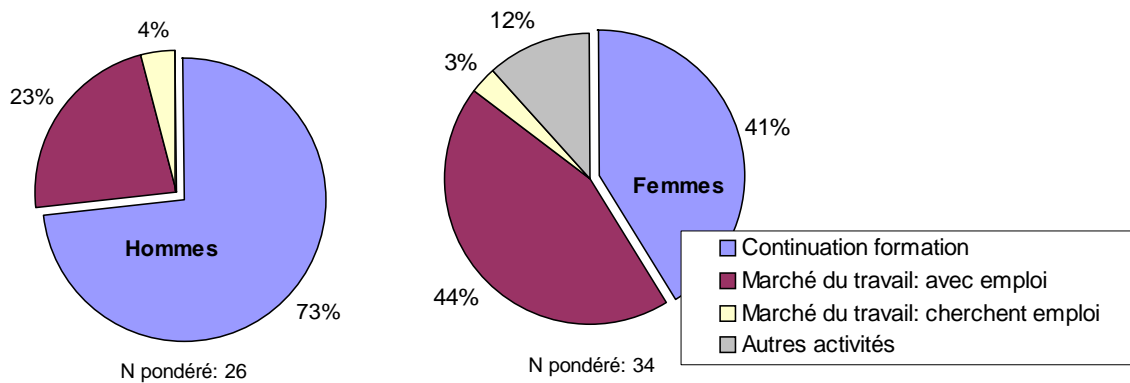
Formation commencée	Hommes		Femmes	
	N pondéré	En %	N pondéré	En %
Haute école universitaire	380	82%	526	80%
École polytechnique fédérale	50	11%	20	3%
Haute école spécialisée	21	5%	46	7%
École professionnelle supérieure	5	1%	38	6%
Autres institutions de formation	9	2%	24	4%
Total	465	100%	654	100%

Collège pour adultes (Alice-Rivaz)

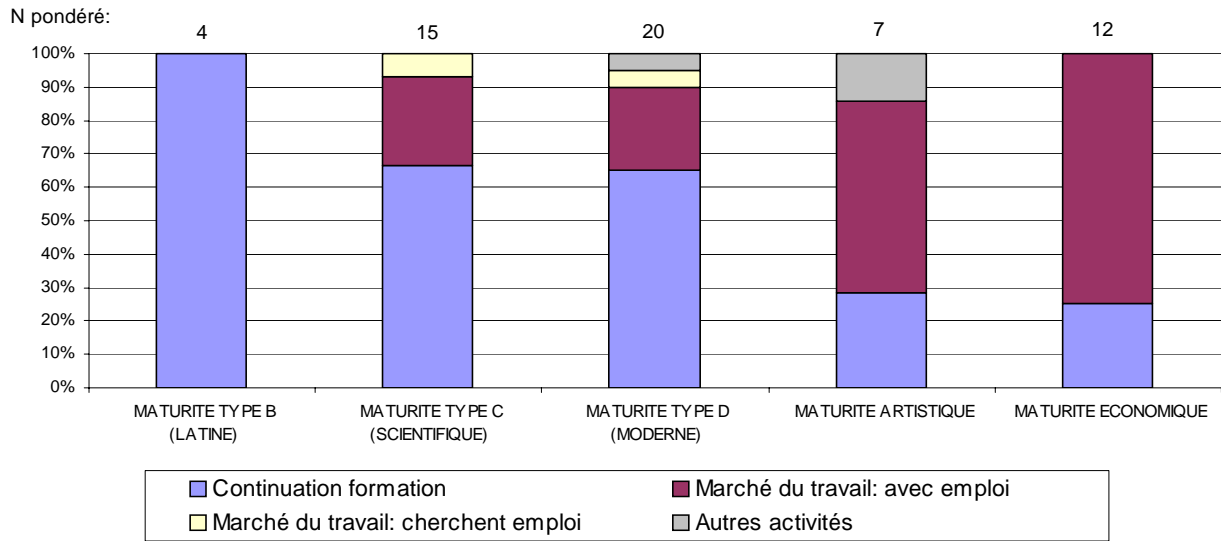
1. Bien que la majorité (54%) des titulaires d'une maturité pour adultes continuent la formation, plus d'un tiers (39%) se trouvent sur le marché du travail.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	33	54%
Marché du travail : avec emploi	21	34%
Marché du travail : cherchent un emploi	3	5%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	4	7%
Total	61	100%

2. La poursuite de la formation est l'orientation principale chez les hommes (73%), alors qu'elle est moins fréquente chez les femmes (41%).



3. La proportion des personnes qui continuent une formation est la plus élevée parmi les titulaires d'une maturité latine, scientifique ou moderne.



4. Parmi les personnes qui poursuivent leur formation après le Collège pour adultes, le choix dominant se porte sur les Hautes écoles universitaires.

Formation commencée	Hommes		Femmes	
	N	En %	N	En %
Haute école universitaire	17	94%	14	100%
Haute école spécialisée	1	6%	0	0%
Total	18	100%	14	100%

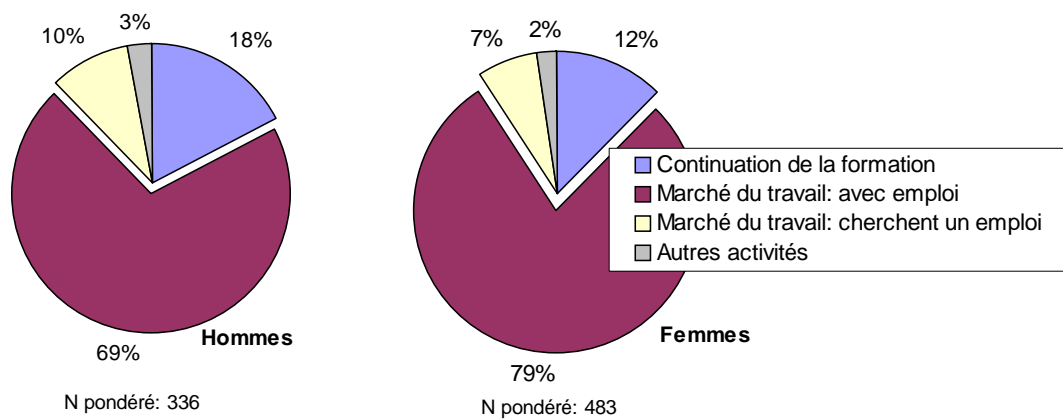
École de commerce (EC) : diplôme de commerce, maturité professionnelle, CFC/CCC

(y compris les Cours professionnels commerciaux, CPC)

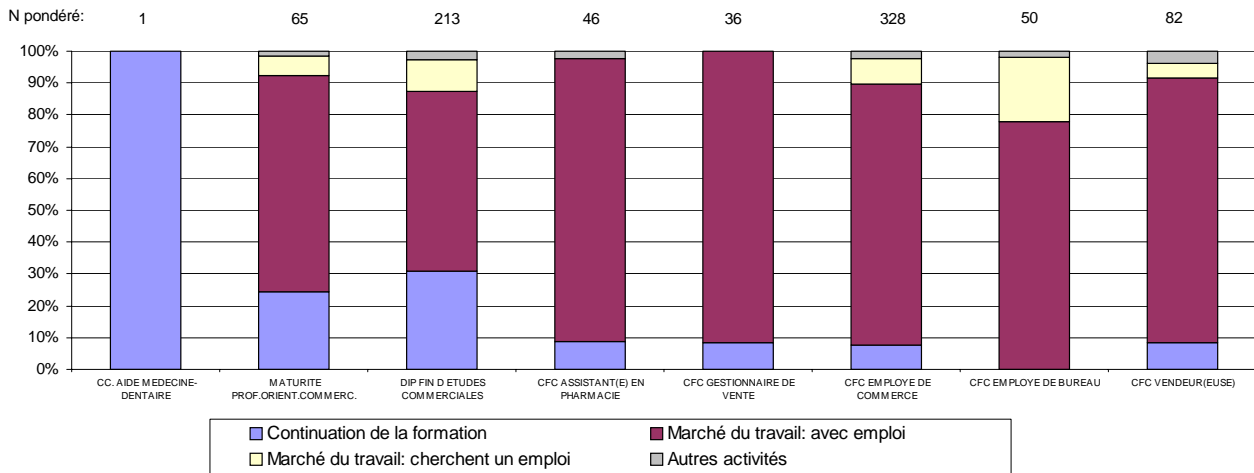
1. Activité principale : les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat du niveau secondaire II de l'École de commerce s'orientent principalement vers une activité professionnelle.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	120	15%
Marché du travail : avec emploi	615	75%
Marché du travail : cherchent un emploi	65	8%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	21	3%
Total	821	100%

2. La proportion des diplômé-e-s de l'École de commerce qui poursuivent une formation est légèrement plus élevée chez les hommes (18%) que chez les femmes (12%).



3. La proportion des personnes qui continuent une formation est la plus élevée parmi les titulaires d'une maturité professionnelle commerciale (25%) et les diplômés en études commerciales (31%).



4. Pour les titulaires de l'École de commerce, la poursuite d'une formation a principalement lieu dans une Haute école spécialisée. Parmi les autres institutions de formation, on trouve notamment les écoles du niveau secondaire II (en particulier pour obtenir la maturité professionnelle). De plus, une proportion importante suit des cours de langues.

Formation commencée	Hommes		Femmes	
	N	En %	N	En %
Haute école universitaire	1	1%	3	4%
Haute école spécialisée	31	38%	27	32%
École professionnelle supérieure	0	0%	3	4%
Autres institutions de formation	49	60%	51	61%
Total	81	100%	84	100%

5. Parmi les diplômé-e-s de l'École de commerce poursuivant une activité professionnelle, il y a une proportion non négligeable (7%) qui continue la formation comme activité secondaire, soit dans une école, soit en préparation individuelle d'un examen.

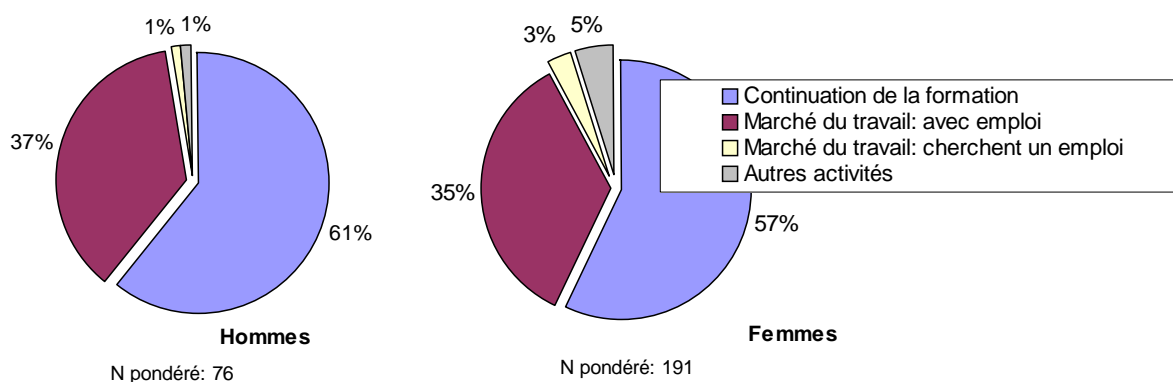
Activité professionnelle	Nombre (N pondéré)	En %
Uniquement activité professionnelle	567	92%
Activité professionnelle et continuation de la formation	37	6%
Activité professionnelle et préparation individuelle d'examens	4	1%
Activité professionnelle et recherche d'emploi	7	1%
Total	615	100%

École de culture générale (ECG)

1. La majorité des diplômé-e-s de l'École de culture générale (58%) poursuivent leur formation.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	154	58%
Marché du travail : avec emploi	94	35%
Marché du travail : cherchent un emploi	7	3%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	10	4%
Total	265	100%

2. La proportion des diplômé-e-s de l'École de culture générale qui poursuivent une formation est légèrement plus élevée chez les hommes (61%) que chez les femmes (57%).



3. Ceux qui poursuivent la formation s'inscrivent principalement dans la HES santé-social. Les autres formations les plus fréquentes sont : les Cours professionnels commerciaux (CPC/ESC) ; le Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) pour le CFC ou la maturité professionnelle ; les filières du Centre d'enseignement pour les professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE).

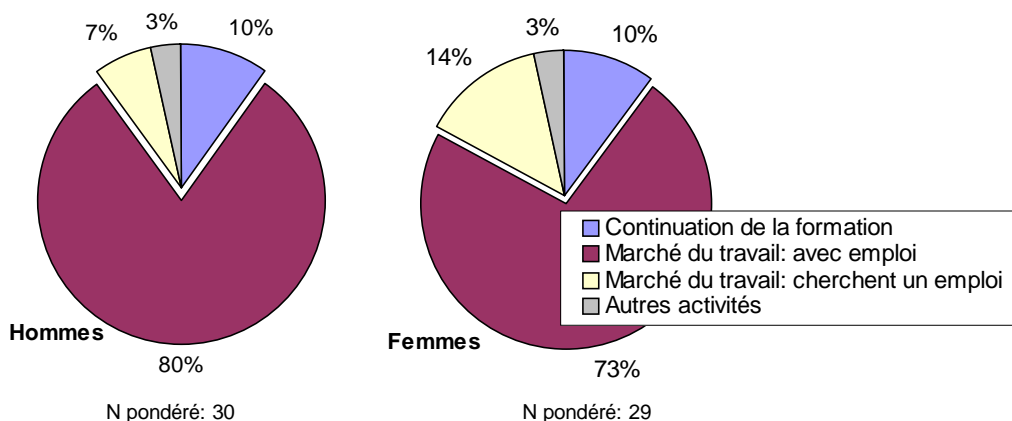
Formation commencée	Hommes		Femmes	
	N	En %	N	En %
Haute école spécialisée	10	21%	22	21%
Formation professionnelle supérieure	8	17%	24	23%
Autres institutions de formation	30	62%	58	56%
Total	48	100%	104	100%

École d'arts appliqués (EAA)

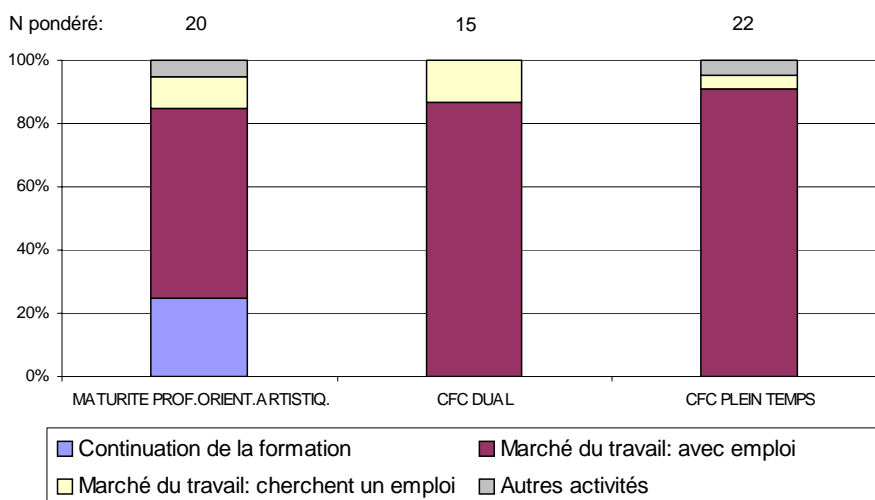
1. La majorité (79%) des diplômé-e-s de l'École d'arts appliqués (maturité professionnelle artistique et CFC) se sont insérés dans le marché du travail.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	5	9%
Marché du travail : avec emploi	45	79%
Marché du travail : cherchent un emploi	5	9%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	2	4%
Total	57	100%

2. L'orientation vers le marché du travail est la voie principale aussi bien pour les hommes (80%) que pour les femmes (73%).



3. Ce sont uniquement les titulaires d'une maturité professionnelle avec orientation artistique qui continuent la formation (25%). La majorité d'entre eux se sont inscrits dans la Haute école d'arts appliqués.

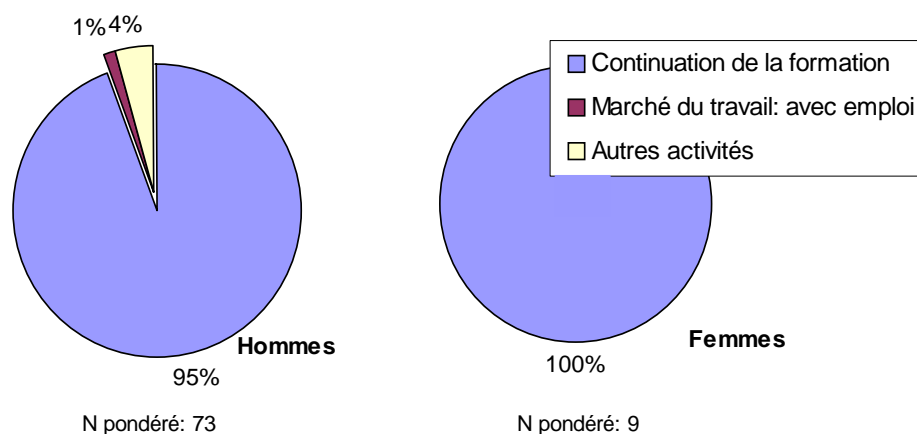


École d'enseignement technique (EET)

1. La grande majorité (95%) des titulaires d'une maturité professionnelle technique de l'EET poursuivent leur formation.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	77	95%
Marché du travail : avec emploi	1	1%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	3	4%
Total	81	100%

2. La poursuite de la formation est le choix dominant aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il convient toutefois de souligner que les dernières représentent une faible minorité à l'EET.



3. La grande majorité des diplômé-e-s de l'EET s'est inscrite dans une Haute école spécialisée, en particulier la HES d'ingénieurs. Parmi les autres institutions de formation fréquentées, on trouve notamment les Cours professionnels commerciaux (CPC).

Continuation de la formation	Nombre (N pondéré)	En %
Haute école universitaire	1	2%
Haute école spécialisée (HES)	67	88%
Autres institutions de formation	8	10%
Total	76	100%

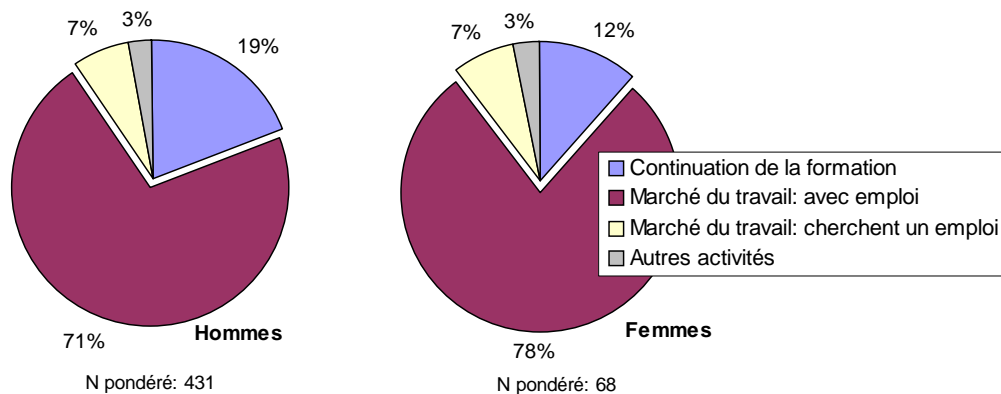
Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) : maturité professionnelle et CFC

(Diplômes du niveau secondaire II)

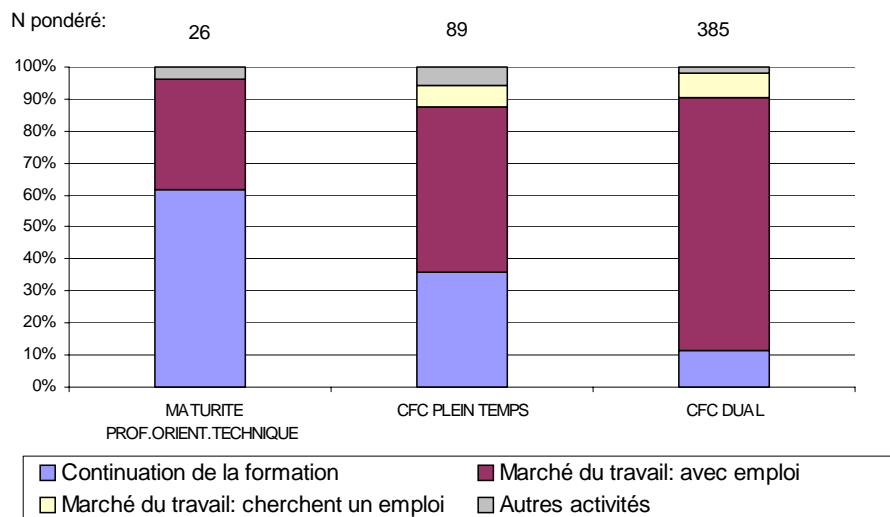
1. La majorité (79%) des titulaires d'une maturité professionnelle technique ou d'un CFC du CEPTA se sont orientés vers le marché du travail.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	92	18%
Marché du travail : avec emploi	359	72%
Marché du travail : cherchent un emploi	34	7%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	16	3%
Total	501	100%

2. La proportion d'hommes (19%) qui continuent une formation est plus élevée que la proportion de femmes (12%).



3. L'analyse selon les titres obtenus montre que la proportion de personnes poursuivant une formation est plus importante parmi les titulaires d'une maturité professionnelle (62%) ou d'un CFC de la filière à plein temps (36%) que parmi les titulaires d'un CFC de la filière duale (11%).



4. Les diplômé-e-s du CEPTA qui poursuivent une formation s'inscrivent principalement dans une HES (plus particulièrement une HES d'ingénieurs ou de gestion) ou dans la filière professionnelle supérieure du CEPTA (diplômes de techniciens). Parmi les autres institutions de formation, il s'agit principalement des filières du niveau secondaire II (maturité professionnelle). De plus, il y a des diplômé-e-s qui suivent des cours à l'IFAGE (Institut de formation pour adultes, Genève).

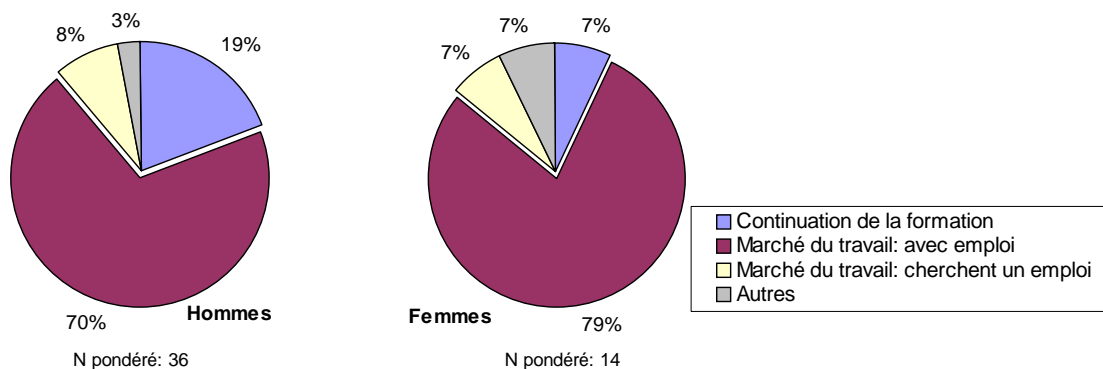
Formation commencée	Hommes		Femmes	
	N	En %	N	En %
École polytechnique fédérale	1	1%	0	0%
Haute école spécialisée	26	27%	4	50%
Formation professionnelle supérieure	39	41%	1	13%
Autres institutions de formation	30	31%	3	38%
Total	96	100%	8	100%

Écoles professionnelles du Centre de Lullier

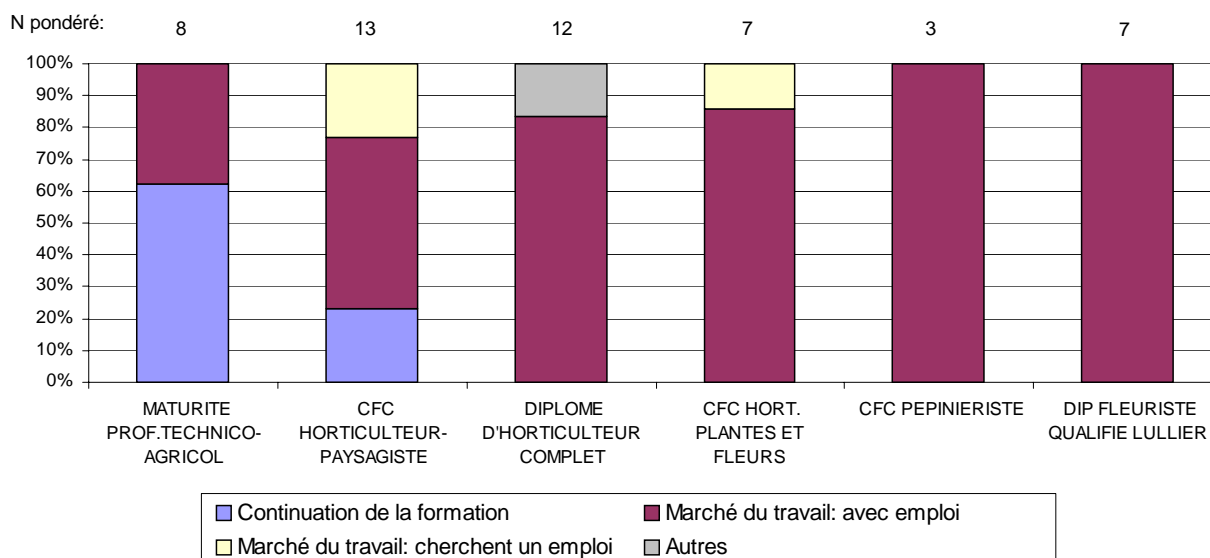
1. La majorité (71%) des titulaires d'un diplôme des Écoles professionnelles du Centre de Lullier se sont insérés dans le marché du travail.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En (%)
Continuation de la formation	8	16%
Marché du travail : avec emploi	35	71%
Marché du travail : cherchent un emploi	4	8%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	2	4%
Total	49	100%

2. La proportion d'hommes (19%) qui continuent une formation est plus élevée que la proportion de femmes (7%).



3. L'analyse selon les titres obtenus montre que la proportion de personnes en formation est plus importante parmi les titulaires d'une maturité professionnelle. Ceux-ci vont surtout à la HES ingénieur-agronome. De plus, il y a certain nombre de titulaires d'un CFC d'horticulteur-paysagiste qui poursuivent une maturité professionnelle.



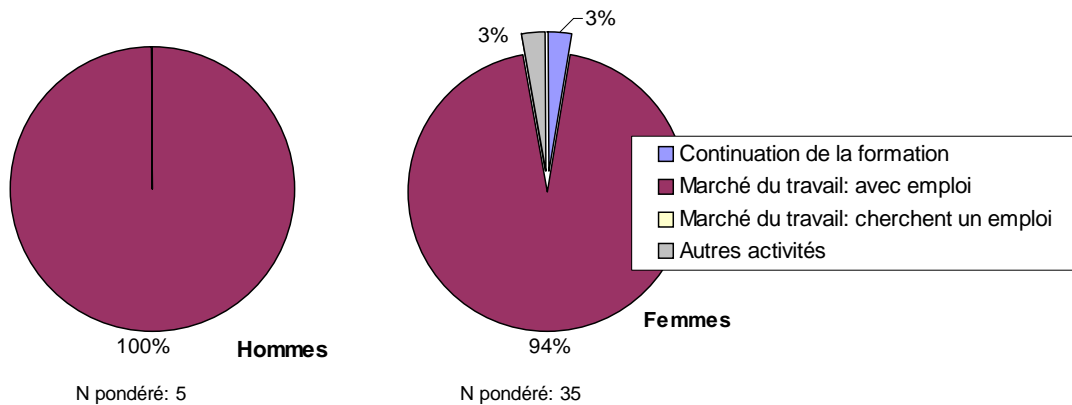
Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)

(Diplômes du niveau secondaire II)

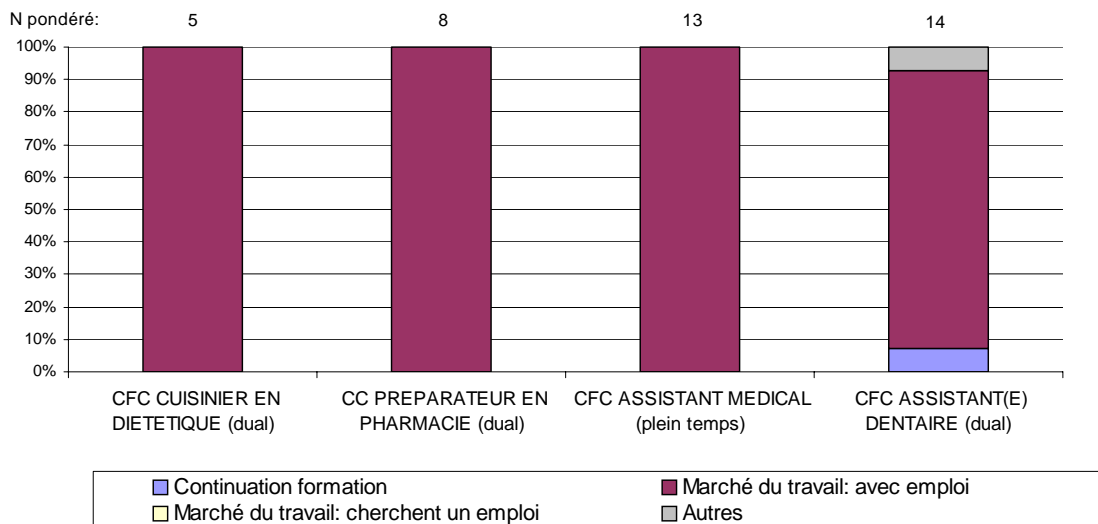
1. En grande majorité, les diplômé-e-s des filières secondaires II du CEPSPE s'insèrent dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme (95%).

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	1	3%
Marché du travail : avec emploi	38	95%
Marché du travail : cherchent un emploi	0	0%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	1	3%
Total	40	100%

2. Il y a très peu de diplômé-e-s du CEPSPE qui continuent une formation ou qui sont à la recherche d'un emploi.



3. L'insertion dans le marché du travail est l'orientation principale, indépendamment du type de diplôme obtenu.

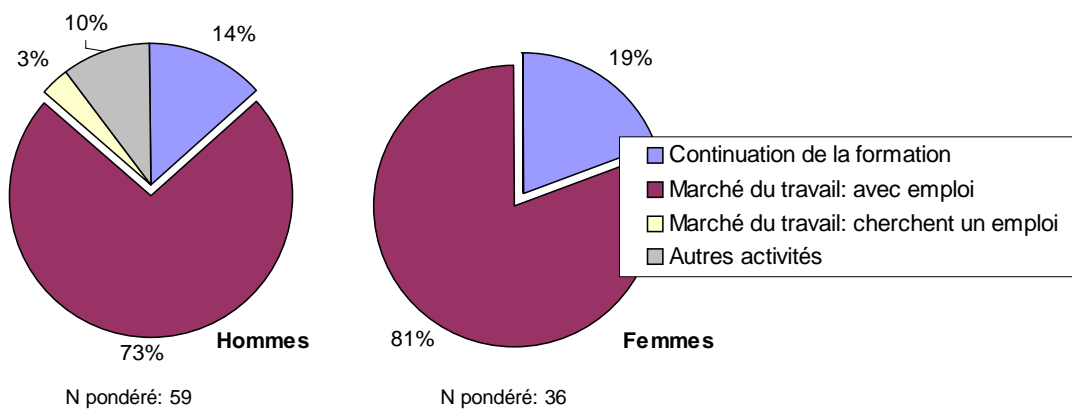


Enseignement professionnel hors canton (EPIA)

1. Les diplômé-e-s ayant un contrat d'apprentissage avec une entreprise à Genève mais ayant suivi leurs cours dans une école de formation professionnelle hors du canton de Genève (parce que la formation professionnelle n'est pas proposée à Genève) se sont principalement orientés vers une activité professionnelle. Il s'agit donc de professions spécifiques (p. ex. droguiste) qui ne sont pas délivrées par les écoles professionnelles à Genève.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	14	15%
Marché du travail : avec emploi	72	77%
Marché du travail : cherchent un emploi	2	2%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	6	6%
Total	94	100%

2. La majorité des hommes (73%) et des femmes (81%) occupent un poste ; la proportion de ceux qui cherchent un emploi reste à un niveau faible.



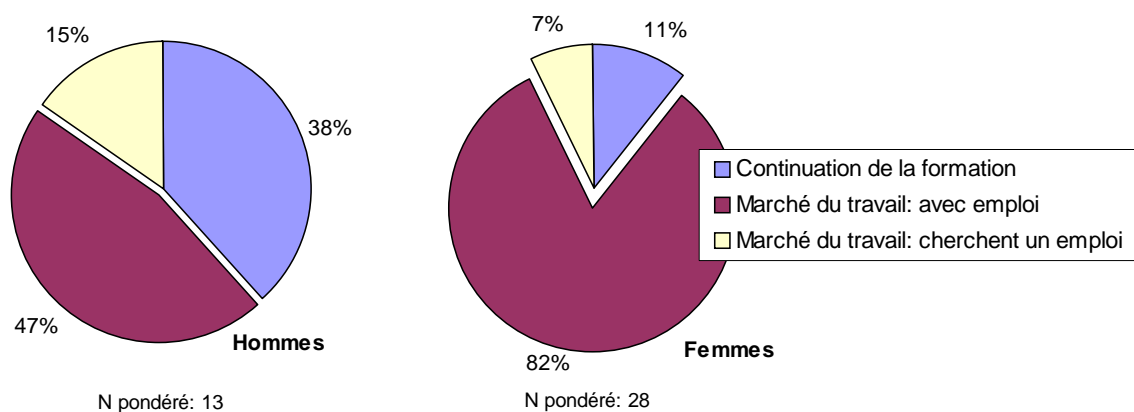
2. ORIENTATIONS DES DIPLÔMÉ-E-S DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES (NIVEAU TERTIAIRE)

École de commerce : diplôme d'assistant en gestion administrative

1. 80% des titulaires d'un diplôme d'assistant en gestion administrative de l'École de commerce s'orientent vers une activité professionnelle après l'obtention de leur diplôme. Les effectifs en formation (N = 8) se trouvent à l'Université, aux HES ou encore suivent des cours de langues.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	8	20%
Marché du travail : avec emploi	29	70%
Marché du travail : cherchent un emploi	4	10%
Total	41	100%

2. La proportion des diplômés poursuivant une formation est plus élevée (38%) parmi les hommes que parmi les femmes (11%).



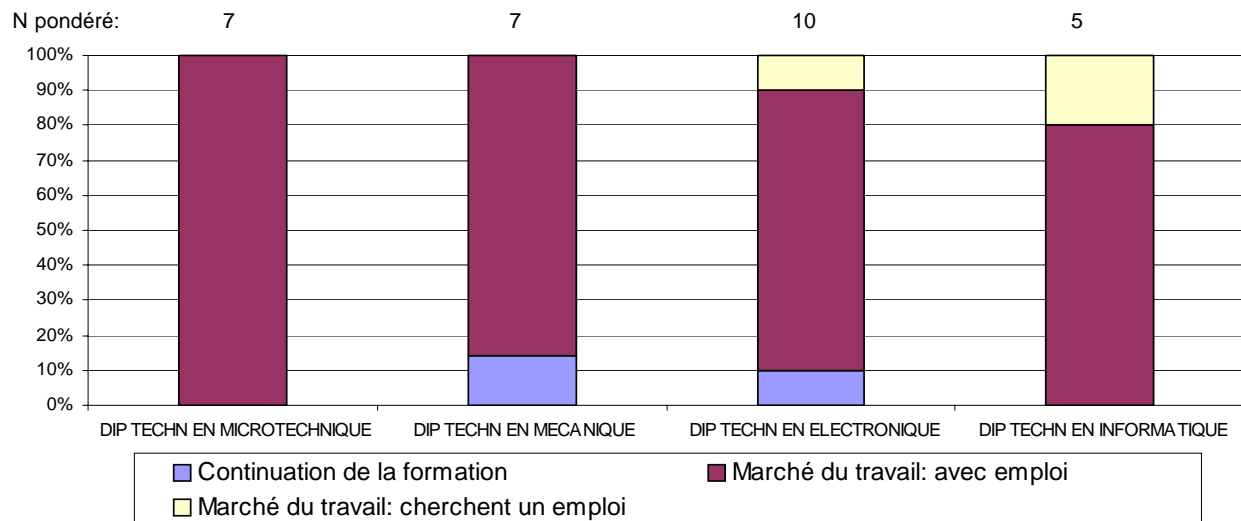
Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)

(Diplômes du niveau tertiaire : diplômés de techniciens)

1. Les personnes ayant obtenu un diplôme de technicien au CEPTA s'orientent principalement vers le marché du travail (93%). Cette formation est principalement suivie par des hommes.

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	2	7%
Marché du travail : avec emploi	25	86%
Marché du travail : cherchent un emploi	2	7%
Total	29	100%

2. L'analyse selon les titres obtenus montre que les techniciens diplômés bénéficient d'une forte insertion professionnelle dans le marché du travail.



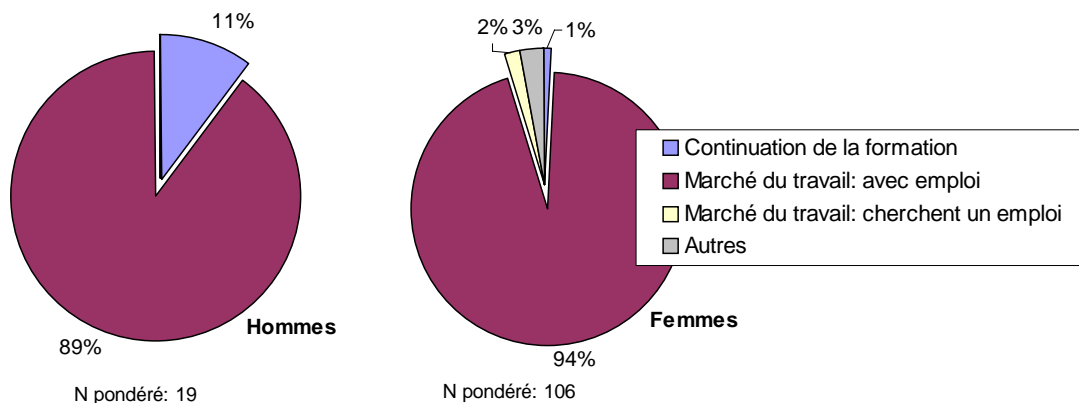
Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)

(Diplômes du niveau tertiaire)

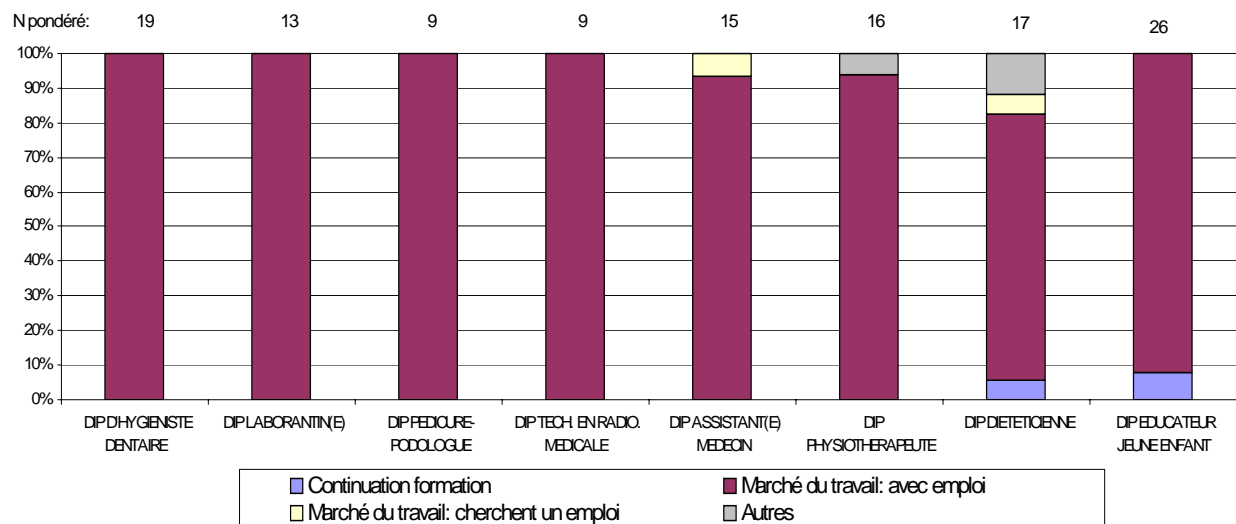
- En grande majorité, les diplômé-e-s des filières tertiaires non universitaires du CEPSPE s'insèrent dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme (95%). Le nombre de personnes continuant une formation est très faible (N = 4).

Activité principale des diplômé-e-s	Nombre (N pondéré)	En %
Continuation de la formation	4	3%
Marché du travail : avec emploi	116	93%
Marché du travail : cherchent un emploi	2	2%
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	3	2%
Total	125	100%

- Il y a très peu de diplômé-e-s du CEPSPE qui cherchent un emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme.



- L'insertion dans le marché du travail est l'orientation principale, indépendamment du type de diplôme obtenu.



DISCUSSION

Orientations principales des diplômé-e-s

Nouvelles orientations pour presque tout le monde

Dix-huit mois après l'obtention du diplôme du niveau secondaire II, la grande majorité des diplômé-e-s de 2001 (97%) poursuit un parcours professionnel ou éducatif. En effet, seuls 3% des diplômé-e-s ne sont engagés dans aucune de ces voies. Ce faible taux de personnes qui ne continuent pas une formation comprend en particulier les personnes en vacances, mais également les diplômé-e-s qui n'ont pas encore trouvé une nouvelle orientation. La grande proportion des jeunes qui se sont orientés vers une nouvelle voie reflète plutôt une situation positive en matière de transition. Ce résultat devra toutefois être nuancé en approfondissant les analyses ci-dessous.

Parmi les diplômé-e-s qui ont choisi soit de poursuivre la formation, soit d'entrer dans la vie active, la répartition entre les orientations est quasiment égale : 50% continuent la formation et 47% s'intègrent au marché du travail. Le nombre de personnes poursuivant deux activités en parallèle reste relativement faible. Il n'y a que 5% des étudiants qui associent une activité professionnelle aux études. Vice-versa, 6% des diplômé-e-s actifs dans le marché du travail continuent une formation en parallèle.

On constate sans grande surprise que les orientations sont en phase avec la spécificité des filières de l'enseignement secondaire II : les diplômé-e-s de la filière gymnasiale et de la filière de culture générale s'orientent en majorité vers la formation, alors que les sortants de la filière professionnelle s'insèrent principalement dans le marché du travail ou s'inscrivent aux Hautes écoles professionnelles.

Les diplômé-e-s restent à Genève

La mobilité des jeunes diplômé-e-s du niveau secondaire II semble être très limitée, puisque la grande majorité reste dans le canton de Genève, aussi bien pour la poursuite de leurs études (85%) que pour leur premier emploi (93%). Si l'on regroupe tous les cantons de Suisse romande, on retrouve 96% des diplômé-e-s en formation et 98% des diplômé-e-s actifs dans le marché du travail. Il y a donc très peu de jeunes qui s'éloignent de la Suisse romande, a fortiori de la Suisse tout court pour poursuivre leurs études ou pour trouver leur premier emploi.

Poursuite d'une formation

Les diplômé-e-s poursuivant une formation proviennent principalement des filières gymnasiale ou de culture générale

Près de 90% des porteurs d'une maturité gymnasiale dans une école à plein temps continuent la formation, généralement au niveau universitaire. Environ 60% des diplômés de l'École de culture générale optent pour une formation ultérieure. Le dernier groupe important parmi ceux qui poursuivent une formation sont les titulaires d'une maturité professionnelle : près de 60% d'entre eux s'inscrivent à une formation supplémentaire. Autre fait marquant parmi ceux et celles qui poursuivent la formation : un diplômé sur 10 entame un nouveau cursus dans l'enseignement secondaire II.

Parmi les diplômé-e-s de la filière professionnelle, les hommes poursuivent plus fréquemment une formation que les femmes

On constate que les hommes provenant de la filière professionnelle poursuivent plus systématiquement leur formation au niveau tertiaire que les femmes, qui s'insèrent plus fréquemment dans le marché du travail. Il est probable que ces différences se répercutent ultérieurement sur les situations professionnelles. Globalement, les recherches dans ce domaine montrent qu'un niveau de qualification plus élevé se manifeste de trois manières sur les résultats des transitions entre l'école et la vie active : (1) moins de risque de connaître une période de chômage ; (2) plus de rendement financier en bénéficiant d'un salaire plus élevé ; (3) meilleure accessibilité aux positions professionnelles plus prestigieuses (Couppié et Mansuy, 2001 ; Müller et Wolbers, 2001 ; Smyth, 2001).

Des passerelles à sens unique

Nous avons constaté 8% de changement de filière de formation après l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire II. Cette proportion est expliquée surtout par les 11% d'élèves qui passent de la filière gymnasiale à la filière professionnelle plutôt que par les 2% de diplômé-e-s issus de la filière professionnelle qui s'inscrivent à l'Université. Ces chiffres indiquent que les passerelles entre programmes de formation fonctionnent, pour l'heure, dans un sens uniquement. Une formation tertiaire professionnelle semble plus accessible aux porteurs d'une maturité que ne le sont l'Université ou l'École polytechnique pour les détenteurs d'un CFC ou d'un diplôme professionnel.

Néanmoins, des assouplissements sont envisagés pour l'avenir. En effet, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a récemment établi un règlement concernant la reconnaissance des maturités professionnelles qui autorise les porteurs de maturités professionnelles à accéder aux Hautes écoles universitaires en passant des examens complémentaires dans des disciplines-clés (langues, mathématiques, sciences et sciences sociales). Les premiers examens complémentaires sont prévus au printemps 2005 (CDIP, 2004).

Peu d'étudiants travaillent

La proportion d'étudiants combinant une activité professionnelle avec leurs études est de 5%. C'est une proportion relativement faible, si l'on se réfère aux données de l'OCDE de 2001 (OCDE, 2003) qui chiffrent en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE une proportion supérieure à 30% de jeunes entre 20-24 ans qui suivent une formation tout en travaillant. Cet écart peut être expliqué par deux éléments. D'une part, par le fait que les chiffres de l'OCDE prennent en compte une cohorte de jeunes plus étendue au niveau de l'âge, donc pour une grande partie plus avancés dans le curriculum de formation. Notre échantillon d'individus est interrogé 18 mois seulement après l'obtention du titre, à un moment où probablement la période d'adaptation au nouvel environnement d'études rend difficile de concilier études et travail. De plus, une grande partie d'entre eux vivent probablement toujours chez leurs parents. En effet, selon une étude en France (Valdelièvre, 2001), on constate que « *le départ du foyer parental apparaît avec l'âge comme un des principaux facteurs liés à l'exercice d'une activité rémunérée* » (p. 2). D'autre part, le taux de chômage qui reste particulièrement élevé à Genève par rapport à la moyenne suisse peut rendre l'exercice d'une activité rémunérée plus difficile pour les étudiants.

La pratique dominante à Genève est donc celle des études à plein temps, au moins au début de la formation tertiaire

Une grande proportion des diplômé-e-s en formation (84%) suit 20 heures de cours par semaine ou plus ; la plupart de ces étudiant-e-s (81%) continue ses études dans les Hautes écoles universitaires (63%) et spécialisées (18%).

La formation professionnelle supérieure est un débouché attrayant

Près d'un cinquième des répondants (21%) affirment se former ailleurs qu'à l'Université ou dans une HES : (1) 5% des personnes interrogées entreprennent une formation tertiaire dans une filière supérieure professionnelle. Il s'agit principalement du Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) pour des diplômes de techniciens, et du Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) et de l'École de commerce pour le diplôme d'assistant en gestion administrative ; (2) 11% poursuivent une formation en demeurant au niveau de l'enseignement du secondaire II, attirés spécialement par les Cours professionnels commerciaux (CPC) proposés par l'École de commerce et par des formations au CEPTA ; (3) enfin, une minorité s'oriente vers des formations autres que celles évoquées, de type plutôt à court terme (p. ex. cours de langues, cours proposés par l'IFAGE).

Dans le marché du travail

C'est principalement le secteur tertiaire qui accueille les sortants de l'enseignement secondaire II, en particulier le secteur des activités financières et des assurances, ainsi que le secteur du commerce et de l'hôtellerie et restauration

La majorité des actifs se dirigent vers le secteur tertiaire, en particulier les banques, les assurances, les commerces et l'hôtellerie et restauration. Ceci se reflète également dans les professions exercées : presque un tiers des diplômé-e-s travaillent comme employé-e-s de commerce et d'administration (28%). De plus, 11% exercent une profession de la vente, comme par exemple vendeurs ou caissiers.

Les diplômés sur le marché du travail jouissent d'une grande stabilité des conditions-cadres, en particulier les jeunes hommes...

La situation professionnelle des jeunes occupant un poste est marquée par une remarquable stabilité des conditions-cadres : environ 80% des diplômé-e-s ont été engagés avec un contrat fixe de durée indéterminée et ils travaillent généralement à plein temps. Contrairement à certaines tendances observées en Europe, par exemple en France, l'insertion des jeunes Genevois – en particulier les jeunes hommes – ne se réalise donc pas en enchaînant une série de petits emplois temporaires pouvant éventuellement mener à un contrat fixe.

Les 20% de contrats temporaires se trouvent principalement dans le secteur tertiaire, car les services réagissent de manière volatile à l'évolution de la demande. Pour pouvoir répondre aux demandes des clients, le secteur tertiaire doit par exemple mettre plus de personnel à disposition (prolongation des horaires d'ouvertures des magasins, etc.). En revanche, le temps de travail dans la production industrielle est généralement plus prévisible, car les procédures de production et de stockage permettent d'anticiper des phases de pointes. Ainsi, on y trouve une proportion de contrats fixes plus élevée (85%) que dans le secteur tertiaire (77%).

...alors que les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment dans une situation professionnelle moins stable

Le constat de la stabilité du premier emploi est à nuancer pour les jeunes femmes. En effet, on remarque des différences significatives en ce qui concerne la situation professionnelle : les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment dans une situation peu établie, par exemple comme auxiliaire, assistante/aide ou stagiaire. De plus, elles travaillent plus souvent à temps partiel. Ces constats restent valides si l'on considère uniquement les diplômé-e-s de la filière professionnelle.

Il existe donc des différences significatives selon le genre en ce qui concerne les conditions d'insertion professionnelle, mettant notamment en question l'équité des résultats des transitions. Quelles sont les causes de ces différences ? Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments sur la base de cette enquête pour pouvoir répondre d'une manière concluante à cette question. D'un côté, ce constat peut

correspondre aux conclusions d'autres recherches (voir p. ex. Buchmann et Sacchi, 1998 ; Smyth, 2001) qui ont démontré que le système de spécialisation professionnelle peut maintenir ou même renforcer les inégalités entre sexes dues à une forte ségrégation en fonction des spécificités des formations professionnelles. De l'autre, ces différences peuvent résulter d'un changement d'attitude ou de préférences menant à une prolongation de la période de transition. Dans ce cas, les jeunes filles auraient plutôt tendance à ne pas tout de suite se fixer dans un emploi permanent, mais à enchaîner plusieurs étapes lors de la transition vers la vie active (voyages, études à l'étranger, travail provisoire avant d'entamer des études, etc.) (OCDE, 2000a). De toute façon, des recherches plus poussées sont nécessaires pour valider l'une ou l'autre de ces hypothèses. Il conviendrait également d'analyser dans quelle mesure cette instabilité au début de la carrière professionnelle des femmes se répercute sur la suite de leur parcours professionnel. Certaines études ont par exemple démontré que le fait d'être employé à temps partiel au début de la carrière peut avoir des conséquences négatives sur la mobilité professionnelle subséquente ainsi que sur les revenus globaux (Smyth, 2001).

L'adéquation entre la formation et le premier emploi est considérable, en particulier pour les sortants des filières professionnelles

La majorité (81%) des diplômés qui s'insèrent dans le monde professionnel travaillent dans la profession apprise en tant qu'employé-e-s ou ouvrier-ière-s qualifié-e-s. La formation suivie au niveau secondaire II semble être en adéquation avec les exigences du premier emploi : la majorité (85%) indiquent utiliser la formation reçue dans leur travail. Ainsi, 86% estiment que les tâches confiées dans le cadre de leur emploi correspondent à leur niveau de qualification. En revanche, il y en a quand même 15% qui indiquent que leur travail n'est pas du tout en adéquation avec la formation reçue, voire que la réalité du poste ne correspond pas du tout à leur niveau de qualification (14%). Il conviendrait d'analyser dans quelle mesure l'adéquation entre la formation et le premier poste occupé pourrait être améliorée.

C'est sans grande surprise que les diplômé-e-s des filières générales se trouvent plus fréquemment dans une situation professionnelle qui ne correspond pas à leur formation initiale. Les porteurs d'une maturité gymnasiale ou d'un diplôme de culture générale qui s'orientent vers le marché du travail occupent, pour la plus grande partie, des postes peu qualifiés en tant qu'auxiliaires, assistants ou stagiaires. Ainsi, on trouve parmi ces diplômé-e-s la proportion la plus élevée de personnes affirmant ne pas du tout utiliser la formation acquise et dénonçant toute correspondance entre leurs qualifications et les tâches réalisées. Le titre délivré par le système éducatif est plutôt utilisé dans ces cas par les employeurs comme signal d'aptitude. Il est possible que ces personnes bénéficient par la suite d'une formation professionnelle spécifique interne à l'entreprise ou à la branche professionnelle, mais dans ce cas aussi il faudra d'autres enquêtes pour vérifier les modalités d'intégration dans le marché du travail.

La proportion des jeunes sans emploi se situe au-dessus de la moyenne suisse, mais en dessous des taux observés dans les pays voisins

Selon les résultats de l'enquête, le taux de sans-emploi s'élève à 8,3% 18 mois après l'obtention du diplôme (rapport entre les personnes qui cherchent un emploi par rapport à la population active). Ce taux se situe en-dessus de la moyenne suisse des jeunes de 15-24 ans (5,7%) (OFS, 2002c), ce qui est d'ailleurs également le cas pour les autres tranches d'âge des chômeurs dans le canton de Genève. Genève se caractérise par une probabilité d'entrée au chômage supérieure au reste de la Suisse, surtout en période de mauvaise conjoncture, et par des taux de sortie du chômage plus bas. Par conséquent, la durée moyenne de chômage est plus longue à Genève que dans le reste de la Suisse (voir Flückiger et Vassiliev, 2002 ; Flückiger, 2002). Si l'on regarde au-delà des frontières, on constate pourtant que le phénomène du chômage des jeunes¹⁷ n'atteint pas, à Genève, le niveau des pays voisins comme la France (22,9%), l'Italie (27,9%) ou l'Allemagne (10,6%) (OCDE, 2002).

¹⁷ Pourcentage des jeunes (20-24 ans) au chômage par rapport à la population active (non scolarisée) en 2000.

Lorsqu'on rapporte le nombre des personnes sans emploi à l'ensemble de la population des diplômé-e-s, on trouve un taux de chômage de 3,9% pour les diplômé-e-s de l'année 2001. Celui-ci se situe toujours au-dessus du niveau moyen en Suisse, si l'on prend le niveau de chômage des personnes âgées de 20-24 ans de l'année 2000 comme indication (2,6%) (OCDE, 2002).

Contrairement à la situation professionnelle décrite ci-dessus, le genre n'a pas d'influence significative sur le fait de connaître ou non une période de chômage. En revanche, la nationalité semble influencer de manière tangible sur le risque d'être au chômage, en particulier pour les jeunes provenant d'un pays hors Europe (un tiers de ceux-ci environ ont connu une période de chômage après l'obtention de leur diplôme).

En ce qui concerne la durée du chômage, presque 60% des personnes sans emploi trouvent un travail en trois mois ou moins. La proportion des jeunes qui ont subi une période de chômage de longue durée (plus d'une année) – un signal de difficulté d'insertion professionnelle – est relativement faible (8%). Pour comparaison, le taux des chômeurs de longue durée pour l'ensemble des chômeurs genevois inscrits, tous âges confondus, atteint 33% en 2001 (OCSTAT, 2002). Il s'agit donc d'un phénomène qui touche moins les jeunes. Au niveau européen, la fréquence du chômage de longue durée chez les jeunes de 20 à 24 ans atteint 22,5% en France, 63,8% en Italie et 27,3% en Allemagne (OCDE, 2002).

Finalement, on peut signaler que la très grande majorité des jeunes professionnels souhaitent s'insérer dans le marché du travail local. La mobilité vers d'autres cantons romands ou suisses, voire vers d'autres pays, reste marginale. On peut se demander si une augmentation de la mobilité des jeunes vers d'autres centres économiques faciliterait la transition vers la vie active. A cet égard, il faudrait suivre les effets de la mise en œuvre des accords bilatéraux avec l'Union européenne en juin 2004.

Avoir acquis une pratique professionnelle et des liens avec le monde du travail joue un rôle-clé pour l'insertion dans le marché du travail

Le fait qu'il y ait une proportion élevée (44%) de diplômé-e-s avec un CFC ou un CCC qui poursuivent leur carrière dans l'entreprise d'apprentissage, illustre bien l'importance des liens étroits avec le monde professionnel. Le point fort de la formation en alternance est donc, sans surprise, la facilité de l'insertion dans le monde du travail. Une proportion très faible de jeunes ayant suivi un apprentissage (3%) indiquent ne pas utiliser la formation reçue dans le travail. Des relations étroites avec les acteurs du monde professionnel aident donc à couvrir les besoins exprimés sur le marché du travail.

De fait, la transition au premier emploi se passe d'une manière plus lisse pour les diplômé-e-s de la filière professionnelle qui ont acquis une certaine pratique professionnelle, leur risque de subir une période de chômage étant moindre que pour ceux qui n'ont pas systématiquement suivi des stages ou des pratiques professionnelles comme les diplômés de l'École de commerce. Par contre, on ne constate pas de différences significatives entre les CFC obtenus en filière duale ou en filière à plein temps en ce qui concerne la probabilité d'accéder au premier emploi sans période de chômage. Les conditions d'insertion professionnelle dépendent donc fortement des liens entre les écoles et le milieu professionnel, ces liens pouvant faciliter une transition ininterrompue des sortants du système éducatif vers le marché du travail.

Une grande partie des jeunes diplômé-e-s envisagent une formation ultérieure en vue d'acquérir une spécialisation de type HES ou un perfectionnement dans la profession apprise

Près de 60% de l'ensemble des diplômé-e-s sur le marché du travail envisagent d'entamer une formation ultérieurement. Ceux qui ont déjà un projet précis énoncent des types de formations assez variés. Un groupe important (28%) vise une spécialisation ou un perfectionnement dans la profession apprise (soit dans le cadre d'une Haute école spécialisée, soit par de la formation continue). Un second groupe (6%) envisage d'approfondir des compétences générales (comme p. ex. suivre des cours de langues), alors qu'un dernier groupe (8%) prévoit une formation ultérieure afin de réaliser une réorientation professionnelle vers un autre domaine.

CONCLUSION

Ce rapport présente les orientations principales de l'ensemble des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II de l'année 2001 selon trois groupes distincts : ceux qui continuent la formation, ceux qui s'orientent vers la vie active et ceux qui ne sont ni en formation, ni intégrés au marché du travail. Dans la première partie, nous avons d'abord dégagé les tendances générales pour l'ensemble des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II. Ensuite, nous avons analysé les caractéristiques du groupe en formation et de celui inséré dans le monde du travail. A cet égard, nous avons pris en compte les dimensions-clés des transitions de l'école vers la vie active, comme le type de formation poursuivie, les conditions-cadres du premier emploi et la proportion de jeunes ayant connu une période de chômage après l'obtention du diplôme. La deuxième partie présente les orientations des sortants de l'enseignement secondaire II 18 mois après l'obtention du diplôme, par école, à la fois pour les diplômé-e-s du niveau secondaire II et pour les diplômé-e-s des formations professionnelles supérieures, du fait que leurs débouchés varient fondamentalement.

Les principaux résultats qui découlent de l'analyse des orientations à la sortie de l'enseignement secondaire II montrent que presque tous les diplômé-e-s ont un projet éducatif ou professionnel 18 mois après l'obtention du diplôme. La proportion de jeunes qui ne sont ni en formation, ni en activité, se situe à un niveau faible de 3%. Bien qu'il y ait parmi ces derniers un certain nombre qui sont en vacances, ayant envisagé un projet éducatif ou professionnel ultérieur, ce pourcentage constitue un indicateur important pour évaluer les résultats des transitions, car il comprend également les personnes se trouvant dans une situation difficile, n'ayant pas encore trouvé une nouvelle orientation.

La transition des diplômé-e-s de l'année 2001 est-elle donc réussie ? Tout d'abord, il convient de souligner qu'une « transition réussie » peut se définir suivant de nombreuses dimensions. Selon l'OCDE (2000) « dans un contexte d'apprentissage à vie, les résultats de la transition ne doivent pas se limiter au premier emploi après avoir quitté l'école. Ils doivent prendre en compte les résultats obtenus en formation et sur le marché du travail, ainsi que d'autres aspects de l'intégration sociale, économique et culturelle » (p. 32). De ce point de vue, cette enquête ne peut que fournir des renseignements limités : elle n'est qu'un état des lieux établi à un moment très proche de la fin de la scolarité secondaire II, alors que la moitié des diplômé-e-s poursuit encore une formation – n'ayant donc pas encore achevé la transition vers la vie active – et l'autre moitié étant au début de la vie professionnelle.

Si l'on cherche toutefois à insérer cet état des lieux dans un contexte plus large en matière de transition, on trouve certains axes analytiques permettant d'évaluer les résultats de la transition. Ces axes analytiques proviennent d'une part des priorités formulées au niveau cantonal par le DIP genevois en matière de formation professionnelle (DIP, 2004) et d'autre part de l'expérience des pays ayant participé à l'examen thématique de l'OCDE au sujet des transitions entre l'école et la vie active (OCDE, 2000a). Dans l'ensemble, nous avons identifié sept axes évoquant des dimensions-clés liées aux transitions dans le but de mettre les résultats de cette enquête en phase avec des priorités politiques. L'objectif de cette approche n'est toutefois pas d'évaluer si ces priorités ont été atteintes, les résultats de l'enquête n'offrant qu'une référence trop limitée pour cela.

Axes analytiques en matière de transitions

1. Acquérir des connaissances et des compétences afin de garantir un bon niveau de qualification et d'employabilité des jeunes à la fin de la phase de transition (DIP, 2004 ; OCDE, 2000a)

Il semble que les diplômé-e-s de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire II bénéficient d'un bon niveau de qualification et d'employabilité pour maîtriser la transition vers le marché du travail. En effet, ils ou elles occupent majoritairement des emplois qui correspondent à la profession apprise, et dès le début de la vie active le cadre de l'emploi est stable : les contrats de travail sont fixes et à plein temps. Cependant, la situation des jeunes femmes est significativement plus instable que celle des hommes : leurs conditions d'embauche sont plus précaires (auxiliaire, aide, etc.) et elles sont plus représentées parmi les employé-e-s à temps partiel.

Une grande partie des jeunes en emploi estiment utiliser – au moins en partie – la formation reçue dans leur travail. Parmi les diplômé-e-s des filières d'enseignement général, plusieurs signalent cependant la présence d'un décalage entre formation et suivi et emploi occupé.

Une expérience de travail antérieure et des liens avec le monde professionnel ont un effet positif sur la transition vers la vie active. L'efficacité du système en alternance se manifeste par exemple par le fait que près de la moitié des apprentis sont embauchés par leur entreprise d'apprentissage. En revanche, on constate que les diplômé-e-s de l'École de commerce, dont le cursus ne comprend pas systématiquement des expériences professionnelles, ont moins de chances d'être embauchés sans période de chômage – toutes choses égales par ailleurs.

2. Garantir la perméabilité du système en cours de formation (DIP, 2004)

En ce qui concerne la perméabilité entre les filières d'enseignement général et la filière professionnelle, on constate qu'il y a généralement très peu de diplômé-e-s qui changent d'orientation après la scolarité postobligatoire. En effet, il y a un peu plus de jeunes avec une maturité gymnasiale qui s'orientent vers la filière professionnelle dans le cadre d'une Haute école spécialisée que l'inverse. Néanmoins, la rigidité des filières a été diminuée ces dernières années en rendant possibles des passerelles entre les différentes filières. Il reste à vérifier à quel point ces passerelles amélioreront la perméabilité du système sur le plan régional et national, ainsi que tout le long de la formation.

3. Assurer qu'une proportion élevée de jeunes adultes qui ont quitté l'enseignement ont un emploi (OCDE, 2000a)

Le ratio entre les personnes en emploi par rapport à l'ensemble de la population de l'enquête peut donner une indication à ce sujet. Parmi l'ensemble des diplômé-e-s de l'année 2001, le taux d'emploi atteint 43% (sans tenir compte des emplois des étudiants, du fait que ces emplois ont souvent une nature plutôt temporaire). Si l'on considère uniquement les non-étudiants (les personnes sur le marché du travail), le pourcentage des personnes ayant un emploi monte à 92%.

4. Veiller à ce qu'il y ait une proportion faible de jeunes qui ne suivent pas d'études et sont au chômage (OCDE, 2000a)

Le taux de chômage – qui est fréquemment utilisé comme indicateur des difficultés rencontrées par les sortants du système éducatif au cours de la transition vers la vie active – s'élève à 8,3% pour les diplômé-e-s de l'année 2001. Nous avons expliqué plus haut que l'application de ce taux de chômage (rapport entre les personnes qui cherchent un emploi par rapport à la population active) surévalue l'ampleur du chômage. Lorsque le dénominateur n'est plus la population active mais l'ensemble de la population, le taux de chômage des diplômé-e-s genevois-e-s n'atteint plus que 3,9%, un taux qui se situe toutefois toujours au-dessus du niveau moyen helvétique, si l'on prend le niveau de chômage des personnes âgées de 20-24 ans de l'année 2000 (2,6%) comme terme de référence (OCDE, 2002).

5. Assurer que les jeunes ne restent pas au chômage pour de longues périodes après leur formation (OCDE, 2000a)

Bien qu'il y ait une proportion importante de jeunes ayant subi une période de chômage après l'obtention du diplôme, la grande majorité (80%) a trouvé un emploi en six mois ou moins. On constate que le phénomène du chômage de longue durée (plus de 12 mois) – qui est d'habitude interprété comme un signal de difficulté concernant l'insertion dans le marché de travail – est relativement rare pour les diplômé-e-s genevois-e-s.

6. Atteindre une répartition équitable des résultats par genre, origine sociale et région (OCDE, 2000a)

Lors de l'analyse des données, nous avons constaté des différences significatives selon le genre en ce qui concerne les transitions. D'abord, les hommes provenant de la filière professionnelle poursuivent plus systématiquement une formation au niveau tertiaire que les femmes qui, au contraire, s'insèrent plus fréquemment dans le marché du travail. De plus, les femmes bénéficient moins que les hommes d'une situation professionnelle stable dans la profession apprise et elles occupent plus souvent un emploi à temps partiel. Finalement, le fait d'être originaire d'un pays extérieur à l'Europe semble avoir un impact négatif sur les chances de trouver un emploi sans subir une période de chômage. Nous constatons donc que – malgré une image généralement positive des transitions – les différences significatives selon le genre et la nationalité nous ramènent au problème de l'équité en matière de transitions.

7. Réaffirmer la nécessité, pour les adultes, de la formation tout au long de la vie. Cette formation est essentielle au maintien et au développement de l'emploi (DIP, 2004 ; OCDE, 2000a)

Finalement, la nécessité d'une formation ultérieure est partagée par les jeunes, du fait qu'une grande partie d'entre eux évoquent déjà des projets de formation. Restera à vérifier si ces projets sont mis en pratique. Cependant, on ne peut pas déduire de cette observation que désormais il y a des bases assurées en ce qui concerne la formation tout au long de la vie. Ce qu'on peut constater est la présence d'un prérequis indispensable, c'est-à-dire la conscience que la formation initiale ne suffit plus, et qu'il faut envisager d'autres formations ultérieures.

Limites de l'analyse des transitions sur la base des résultats de l'enquête

Comme cela a été indiqué, cette enquête ne donne pas une vision longitudinale qui permettrait de suivre une seule cohorte tout au long de ses différentes étapes de transition. Il ne s'agit ici que d'une analyse ponctuelle, d'un état des lieux, à un stade de transition peu éloigné de l'obtention du diplôme, alors que la moitié des jeunes sont encore en formation. Dans le but d'évaluer les transitions entre l'école et la vie active de manière plus globale, il conviendrait d'intégrer en une seule étude les différentes étapes de la formation ; par exemple le passage du secondaire I au secondaire II, les orientations à la sortie du secondaire II ainsi que le passage après la formation de type tertiaire. Le projet TREE (Transition école-emploi) en cours, qui suit la cohorte d'élèves ayant passé le test PISA au printemps 2000 et auquel le SRED participe, est une étude de ce type qui pourra fournir des informations complémentaires à ce sujet.

Pistes de recherche dans le domaine des transitions à la sortie de l'enseignement secondaire II

Les enquêtes ponctuelles, telles que la présente, ont toutefois certains avantages par rapport aux études longitudinales : elles ne nécessitent pas de ressources importantes comme c'est le cas pour les études longitudinales, et leur horizon temporel permet de fournir des résultats à court terme. Néanmoins, le champ d'analyse pourrait être élargi en tenant compte de certains facteurs complémentaires. Concrètement, voici trois indications pour de futures pistes de recherche dans le domaine des transitions.

1. Acquérir des informations complémentaires afin de mieux appréhender les caractéristiques des transitions :

➤ *Données sur les processus de transition :*

- Durée de la recherche du premier emploi : temps nécessaire pour trouver le premier emploi.
- Chemin par lequel le premier emploi a été trouvé : importance des liens entre les écoles et le monde professionnel, en particulier pour les écoles à plein temps. Validité à ce propos des expériences professionnelles antérieures. Rôle de l'orientation professionnelle et scolaire ; rôle des relatives familiales.
- Durée du premier emploi ; fidélité des apprenti-e-s à l'entreprise d'apprentissage ; changement d'emploi sans changement de branche professionnelle ou avec modification des orientations initiales.

➤ *Adéquation entre formation et emploi :*

- Sur- ou sous-qualification dans la formation initiale.

➤ *Chômage caché :* jeunes en formation qui auraient préféré travailler mais qui n'ont pas trouvé d'emploi.

➤ *Équité des résultats des transitions :* inégalités parmi les diplômé-e-s (p. ex. par genre, nationalité, couche socio-professionnelle) par rapport aux mécanismes de transition.

2. Assurer la comparabilité dans le temps. Malgré les changements structurels appliqués au système d'enseignement, il convient de veiller à constituer des dispositifs d'évaluation stables permettant de repérer les effets de ces changements, en particulier :

- *Analyser les impacts des changements du système éducatif et du marché du travail* en mesurant l'impact des modifications du système éducatif (p. ex. changements des conditions d'admission) et de l'évolution du marché du travail sur les transitions des sortants de l'enseignement secondaire II. Les changements structurels rendent-ils de nouveaux débouchés possibles (p. ex. passerelles maturité professionnelle vers l'Université) ?
- *Comparer les transitions à long terme :* l'identification de certains indicateurs-clés en matière de transition permettrait-elle de suivre l'évolution dans le temps au travers des différents stades des transitions ? Quels indicateurs faudrait-il sélectionner ?

3. Établir des liens avec d'autres recherches dans le domaine des transitions et celui du marché du travail aux niveaux national et international :

- *Compatibilité des résultats* : en adoptant les définitions standard des transitions et des statistiques sur le marché du travail, les données de l'enquête pourraient être exploitées en lien avec d'autres statistiques et enquêtes dans le domaine des transitions.
- *Collaboration au niveau national et international* : en collaboration avec d'autres enquêtes sur les sortants du niveau secondaire II ou d'autres projets de recherche en matière de transitions aux niveaux national et international, les données EOS pourraient être analysées dans un contexte plus large.

RÉFÉRENCES

- AMOS, J., BÖNI, E., DONATI, M., HUPKA, S., MEYER, T. et STALDER, B. E. (2003). *Monitoring de l'éducation en Suisse. Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- BAIN, D. (1987). *L'évolution des élèves du Cycle d'orientation au 10^e degré en 1985-1986 : commentaires*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- BERNATH, W., WIRTHENSON, M. et LÖHRER, E. (1989). *Jugendliche auf ihrem Weg ins Berufsleben*. Bern : Haupt Verlag.
- BODIER, M. et CRENNER, E. (juin 1997). Adéquation entre formation et emploi : ce qu'en pensent les salariés. *INSEE Première*, No 525. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques .
- BUCHMANN, M. et SACCHI, S. (1998). The transition from school to work in Switzerland : Do characteristics of the Educational system and class barriers matter ? Dans Y. SHAVIT WAGNER et W. MULLER (éds.), *From School to Work. A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations* (pp. 1-48). Oxford : Clarendon Press.
- CDIP - CONFERENCE SUISSE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (2004). *Mit der Berufsmaturität an universitären Hochschulen : EDK verabschiedet Passerellen-Reglement. Pressemitteilung 02.06.2004*. Téléchargé du site du Service de presse du Secrétariat général : <http://www.cdip.ch>.
- CHEDANNE, R.-G. et HUGUET, A. (1972). *Enquête sur les résultats obtenus au 10^e degré en 1971-72 par les élèves issus du 9^e degré du CO, volée 1970-71*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- COUPPIE, T. et MANSUY, M. (2001). *The Position of Young People and New Entrants in European Labour Markets*. Document de travail dans le cadre du projet TSER : Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe (CATEWE).
- CRPP – CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1973). *Situation, en juin 1973, au 10^e degré des écoles post-obligatoires, des élèves issus de 9^e du Cycle d'orientation en juin 1972 : tableaux statistiques*. Genève : CRPP.
- CRPP - CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1975). *Situation, en juin 1974, au 10^e degré des écoles postobligatoires, des élèves issus de 9^e du Cycle d'orientation en juin 1973 : tableaux statistiques*. Genève : CRPP.
- CRPP - CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1983a). *Volée de 9^e générale sortie du CO en juin 80*. Genève : CRPP.
- CRPP - CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1983b). *Volée de 9^e du CO en juin 82*. Genève : CRPP.
- CRPP - CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1985). *10^e degré : Situation, en juin 1984, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1983*. Genève : CRPP.
- CRPP - CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1987). *10^e degré : Situation, en juin 1986, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1985*. Genève : CRPP.

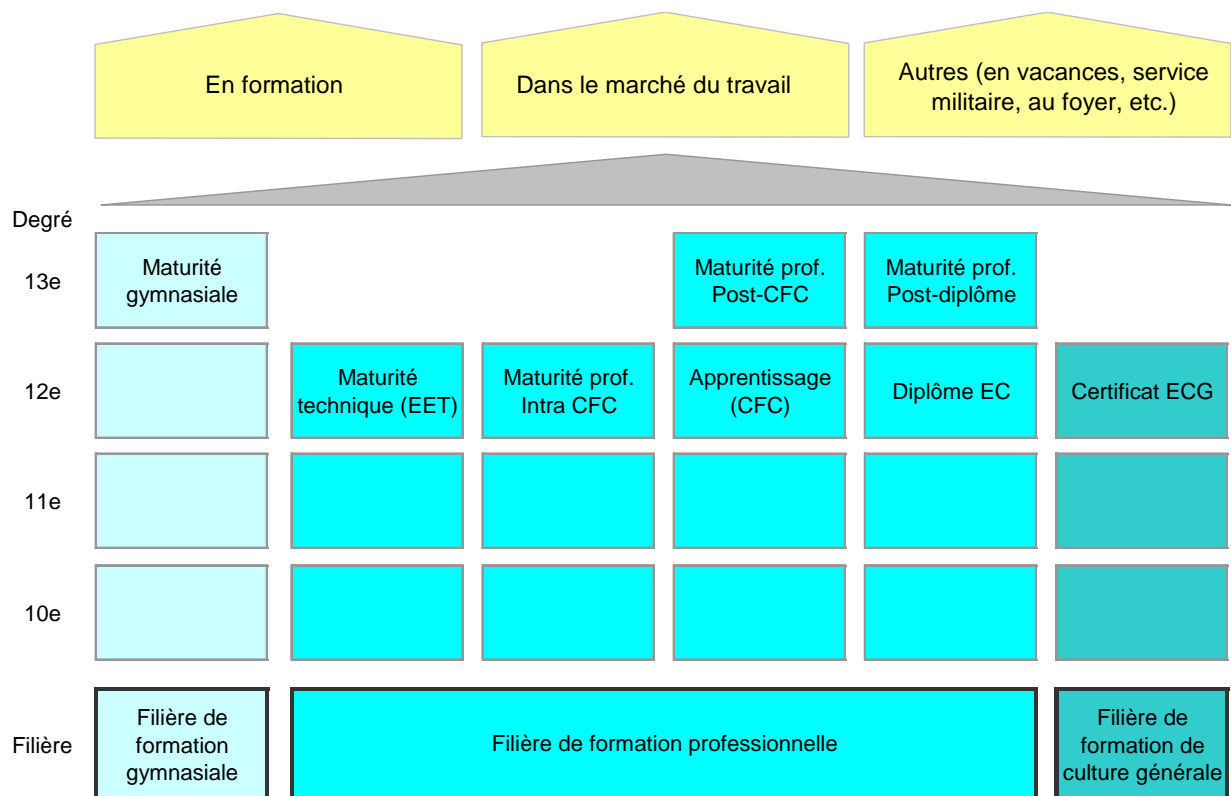
- CRPP - CENTRE DE RECHERCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES (1988). *10^e degré : Situation, en juin 1987, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1986*. Genève : CRPP.
- DIP - DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1999). *Après la scolarité obligatoire. Édition 1999*. Genève : DIP.
- DIP - DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (2004). *Les priorités pour une politique de formation professionnelle adaptée aux nouvelles évolutions*. Genève : DIP.
- DONATI, M. (1999). *Volevi veramente diventare quello che sei ?* Bellinzona : Ufficio studi e ricerca.
- DONATI, M. (décembre 2000). Tessin : sur les traces de 1500 jeunes en formation. *Panorama*, No 6, pp. 47-48.
- EVARD, A., HEXEL, D., KAISER, K., LURIN, J., MARINA DECARRO, N., RASTOLDO, F. et SOUSSI, A. (2003). *De l'orientation au projet de formation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- EVARD, A., RASTOLDO, F. et MARINA DECARRO, N. (2001). *Transition entre le secondaire I et le secondaire II des élèves de 9^e (volée 98-99)*. Disponible sur le site officiel de l'Etat de Genève : <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/2003/VOIR.pdf>.
- FLÜCKIGER, Y. (2002). Genève, un cas particulier. *Panorama*. No 4, pp. 33-34.
- FLÜCKIGER, Y. et VASSILIEV, A. (2002). Les raisons des différences de chômage entre Genève et le reste de la Suisse. *Swiss Review of Economics and Statistics*, 138 (4), 387-410.
- GALLEY, F. et MEYER, T. (1998). *Transitions de la formation initiale à la vie active*. Rapport de base pour l'OCDE. Disponible sur le site du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) : http://www.skb-f-csre.ch/Koordination/oecd/f_rap.html.
- GONZALEZ-DEMICHIEL, C., GUILLAUME, S. et ROUX, S. (septembre 2001). Il vaut mieux être embauché le 1^{er} du mois. *INSEE Première*. No 806. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques.
- KOGAN, I. et MULLER, W. (2002). *Indicators on School-to-Work transitions in Europe*. Mannheim : Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung.
- MARINA DECARRO, N. (1989). Que deviennent les nouveaux diplômés ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement secondaire et professionnel public genevois de 1988. *Repères statistiques : enseignement et formation*, No 3. Genève : Service de la recherche sociologique.
- MARINA DECARRO, N. (1991). Que deviennent les nouveaux diplômés ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement secondaire et professionnel public genevois de 1989. *Repères statistiques : enseignement et formation*, No 4. Genève : Service de la recherche sociologique.
- MARINA DECARRO, N. (1993). Que deviennent les nouveaux diplômés ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement secondaire et professionnel public genevois de 1992. *Repères statistiques : enseignement et formation*, No 6. Genève : Service de la recherche sociologique.
- MARINA DECARRO, N. (1995). Que deviennent les nouveaux diplômés ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement secondaire et professionnel public genevois de 1994. *Repères statistiques : enseignement et formation*, No 7. Genève : Service de la recherche sociologique.
- MARINA DECARRO, N. (1997). *Que deviennent les nouveaux diplômés ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement postobligatoire et professionnel public genevois de 1996*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- MARINA DECARRO, N. (2001). *Que deviennent les titulaires après l'obtention du diplôme ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des titulaires des diplômes de l'enseignement postobligatoire et tertiaire non universitaire public genevois de 1997, 18 mois environ après l'obtention du diplôme*. Genève : Service de la recherche en éducation.

- MARINA DECARRO, N. (2002). *Que deviennent les titulaires après l'obtention du diplôme ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des titulaires des diplômes de l'enseignement postobligatoire et tertiaire non universitaire public genevois de 1999, 18 mois environ après l'obtention du diplôme*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- MARTI, M., OSTERWALD, S. et MÜLLER, A. (2003). *Emplois précaires en Suisse. Conception théorique et analyse empirique de l'évolution de 1992 à 2002*. Sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (seco). Version abrégée, août 2003. Bern et Altdorf : Ecoplan.
- METRAUX, G. et CHEDANNE, R.-G. (1971). *Enquête sur les résultats à la fin du 10^e degré des élèves issus de 9^e M, GA, GB, du CO, volée 1969-1970*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- MÜLLER, W. et WOLBERS, M. (2001). *Educational attainment of young people in the European Union : cross-country variation of trends over time*. Document de travail dans le cadre du projet TSER : Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe (CATEWE).
- NAUZE-FICHET, E. et TOMASINI, M. (2002). Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement. *Économie et statistique*. No 354, pp. 21-43.
- OCDE - ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (1999). *Switzerland. Country note. Thematic review of the transition from initial education to working life*. Paris : OCDE.
- OCDE - ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2000a). *De la formation initiale à la vie active. Faciliter les transitions*. Paris : OCDE.
- OCDE - ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2000b). *Making transitions work*. Final conference of the OECD 14 country thematic review of the transition from initial education to working life. Budapest 21-23 May 2002. Paris : OCDE.
- OCDE - ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2002). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2002 – Maintenir le bon cap pour l'emploi*. Paris : OCDE.
- OCDE - ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2003). *Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- OCSTAT - OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE GENEVE (2002). *Données statistiques. Le marché du travail et la main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève. Résultats 2001*. Genève : OCSTAT.
- OCSTAT - OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE GENEVE (2004). *Chômage et places vacantes*. Disponible sur le site officiel de l'Etat de Genève : <http://www.geneve.ch/statistique>.
- OFS - OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2002a). *ESPA 2001 en bref. Principaux résultats de l'enquête sur la population active*. Neuchâtel : OFS.
- OFS – OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2002b). *Préparés pour la vie ? Les compétences de base des jeunes : rapport national de l'enquête PISA*. Neuchâtel : OFS.
- OFS - OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2002c). *Jusqu'à présent, le recul conjoncturel affecte avant tout les hommes. Enquête sur la population active de 2002, résultats définitifs*. Communiqué de presse. No 0351-0211-10. Neuchâtel : OFS.
- OFS - OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2002d). *Premier recul de l'emploi depuis quatre ans. Le baromètre de l'emploi au 1^{er} trimestre 2002*. Communiqué de presse. No 0351-0205-40. Neuchâtel : OFS.
- OFS - OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2004). *Indice des places vacantes par grandes régions et sections économiques*. Indicateurs du marché du travail. Résultats de la statistique de l'emploi (STATEM). Neuchâtel : OFS.

- POULET-COULIBANDO, P. et ZAMORA, P. (septembre 2001). Insertion des jeunes : sensible amélioration, surtout chez les diplômés. *INSEE Première*, No 806. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques.
- RAFFE, D. (2000). *Comparative data on education-to-work transitions. Report of an international workshop held in Paris on 21-23 June 2000*. Disponible sur le site du *Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung* (MZES) : <http://www.mzes.uni-mannheim.de/projekte/catewe/workshop>.
- RASTOLDO, F. (1989). *10^e degré : Situation, en juin 1988, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1987*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- RASTOLDO, F. (1990). *10^e degré : Situation, en juin 1989, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1988*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- RASTOLDO, F. (1991). *10^e degré : Situation, en juin 1990, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1989*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- RASTOLDO, F. (1992). *10^e degré : Situation, en juin 1991, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1990*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- RASTOLDO, F. (1993). *10^e degré : Situation, en juin 1992, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1991*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- RASTOLDO, F. (1996). *10^e degré : Situation, en juin 1995, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1994*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- RASTOLDO, F. (1997). *10^e degré : Situation, en juin 1996, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1995*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- SIMMONET, V. et ULRICH, V. (2000). La formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail : l'efficacité du contrat d'apprentissage. *Économie et statistique*, No 337-338, pp. 81-95.
- SMYTH, E. (2001). *Gender differentiation in education and early labour market transitions : A comparative analysis*. Working paper prepared as part of the TSER project : Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe.
- SMYTH, E., GANGL, M., RAFFE, D., HANNAN, D. F. et McCOY, S. (2001). *A comparative analysis of transition from education to work in Europe (CATEWE)*. Disponible sur le site du *Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung* (MZES) : http://www.mzes.uni-mannheim.de/projekte/catewe/publ/publ_e.html.
- SOLLOGOUB, M. et ULRICH, V. (1999). Les jeunes en apprentissage ou en lycée professionnel, une mesure quantitative et qualitative de leur insertion sur le marché du travail. *Économie et statistique*, No 332, 31-52.
- SRED - SERVICE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION (2001). *Le système d'enseignement et de formation genevois : ensemble d'indicateurs*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- STERN, D. (1999). School-to-work policies in industrialized countries as responses to push and pull. Dans D. STERN et D. A. WAGNER (éds.) : *International perspectives on the school-to-work transition* (pp. 1-22). Cresskill NJ : Hampton Press.
- VALDELIEVRE, H. (juillet 2001). Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année. *INSEE Première*, No 795. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques.
- WALTHER, N. et DREYFUSS, P.-A. (1977). *10^e degré : Situation, en juin 1977, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1976*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.
- WALTHER, N. et DREYFUSS, P.-A. (1979). *10^e degré : Situation, en juin 1979, des élèves issus du Cycle d'orientation en juin 1978*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques.

ANNEXES

Diagramme des filières de l'enseignement secondaire II à Genève



Notes méthodologiques

Commentaire méthodologique à propos du questionnaire

L'analyse des données de l'enquête a relevé que la consigne liée à la question *Quelle était votre activité principale le 2 décembre 2002 ? (Veuillez marquer d'une croix la case qui convient et répondre ensuite aux questions indiquées ci-dessous)* n'a pas été comprise par tous les répondants. Un certain nombre d'entre eux ont coché plusieurs réponses. Nous avons attribué le statut d'activité principale à celle à laquelle le répondant associait le nombre le plus important d'heures hebdomadaires. Les huit individus qui ont affirmé exercer deux activités différentes au même taux d'heures hebdomadaires n'ont pas été retenus pour les analyses.

Explications relatives au test du Khi-deux (ou Chi-carré)

Le test du Khi-deux (exprimé par le symbole X^2) effectué dans le cadre de ce travail a pour objectif de comparer un certain nombre d'effectifs observés. Il permet par exemple de déterminer s'il existe des différences dans la répartition des hommes et des femmes en relation avec l'orientation choisie ou en relation avec le type de contrat de travail. Bien qu'on puisse observer des différences en termes numériques entre deux ou plusieurs répartitions d'effectifs, il est important qu'elles soient significatives statistiquement. La condition est remplie lorsqu'on observe un X^2 supérieur à zéro, associé à une probabilité inférieure ou égale à .05 que les différences constatées soient dues au hasard. Le X^2 permet de le vérifier. Les données relatives au test sont présentées entre parenthèses dans le texte. Le contenu de la parenthèse ($X^2 (2) = 15,251 ; p < .001$) se lit de la manière suivante : le X^2 (avec 2 degrés de liberté) est égal à 15,251 ; la probabilité que les différences observées soient dues au hasard est inférieure à 1 sur 1000.

Pondération de l'échantillon

Comme nous l'avons dit plus haut, le taux de retour des questionnaires était de l'ordre de 77%. Près d'un quart des réponses restent donc manquantes. Afin de s'assurer que l'échantillon soit représentatif de la population concernée par l'enquête, nous sommes tenus à faire un ajustement (pondération) qui tienne compte des caractéristiques des non-répondants. Concrètement, nous avons attribué à chaque répondant le coefficient de pondération C_k^{NRP} qui tient compte de la part des non-répondants appartenant à la même catégorie dans la population.

Les pondérations ont été calculées à partir du croisement de trois catégories de l'échantillon :

- *Titre obtenu* : afin de tenir compte des différents débouchés possibles, les titres ont été regroupés par niveau d'enseignement (secondaire II et tertiaire) et par titre (maturité gymnasiale, maturité professionnelle, diplôme de culture générale, diplôme de l'École de commerce, CFC dual, CFC à plein temps, etc.).
- *Genre* : le genre a été pris en compte du fait que les orientations après l'obtention des diplômes scolaires varient entre hommes et femmes.
- *Âge* : pour pouvoir effectuer des comparaisons en tenant compte de l'âge des répondants, celui-ci ayant également un impact sur l'orientation après le diplôme, nous avons splitté l'échantillon en deux selon l'âge médian de la population (qui partage la distribution en deux moitiés), résultant en deux modalités « plus jeunes » et « moins jeunes » .

La formule du coefficient C_k^{NRP} est la suivante :

$$C_k^{NRP} = \frac{r_k + nr_k}{r_k}$$

où :

r_k est le nombre de répondants,

nr_k est le nombre de non-répondants.

Régression logistique

La régression logistique effectuée dans le cadre de ce rapport permet de déterminer les facteurs explicatifs qui ont une influence significative sur la probabilité de passer à un emploi à la sortie de l'enseignement secondaire II sans subir une période de chômage. L'analyse logistique consiste donc à modéliser une variable dichotomique y_i correspondant aux conditions d'insertion professionnelle, qui vaut 1 ou 0 selon le type de transition :

Le modèle de base s'écrit comme suit : $y_i = \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_z x_z$

Les variables explicatives (x_i) prises en compte dans le modèle sont : le genre, le statut socioprofessionnel des parents, le titre de la filière professionnelle et la nationalité. Situation de référence : femme ayant obtenu un CFC à plein temps, de nationalité d'un pays hors Europe, et de milieu socio-économique « ouvrier ».

$$y_i = \begin{cases} 1 & \text{si la personne n'a pas subi une période de chômage avant d'accéder à un emploi} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Coefficient (B) (β_i) : Valeur estimée du coefficient qui renseigne sur le signe de l'effet de la variable d'accéder à un emploi sans période de chômage. Tous les coefficients s'interprètent par rapport à la situation de référence.

Exp (B) (Odds ratio) : « Rapport des chances relatives ».

Une valeur *supérieure* à 1 signifie une « chance relative positive » (p. ex. en comparaison aux personnes provenant d'un pays hors Europe, celles provenant d'un pays en Europe ont plus de chances de passer à un emploi sans période de chômage) ; une valeur *inférieure* à 1 signifie une « chance relative négative » (p. ex. en comparaison à une personne avec un CFC à plein temps, les titulaires d'un diplôme de l'École de commerce ont moins de chances de passer à un emploi sans période de chômage).

Probabilité des diplômé-e-s d'accéder à un emploi sans période de chômage

Variable	Coefficient (B)	Exp. (B)	Significativité	Effet sur la probabilité
Genre				
Homme	-0.183	0.833		Non significatif
<i>Femme (référence)</i>				
Statut socioprofessionnel des parents				
Cadres supérieurs et dirigeants	0.363	1.438		Non significatif
Indépendants	0.159	1.172		Non significatif
Employés et cadres intermédiaires	0.147	1.158		Non significatif
Divers et sans indication	0.265	1.303		
<i>Ouvriers (référence)</i>				
Diplôme de la filière professionnelle				
Maturité professionnelle	-0.673	0.510		Non significatif
Diplôme de l'École de commerce	-0.851	0.427	**	Négatif
CFC dual	-0.279	0.757		Non significatif
<i>CFC à plein temps (Lullier y compris) (référence)</i>				
Nationalité des diplômés				
Suisse	0.258	1.295		Non significatif
Pays européen (hors Suisse)	0.775	2.170	*	Positif
<i>Pays hors Europe (référence)</i>				
Constante		4.031	**	

N observations : 1116

Taux de reclassement : 81,0%

Log. vraisemblance avec constante seule : 1339,9

Significativité : Seuil de 1% (**); seuil de 5% (*)

Log. vraisemblance avec variables explicatives : 1317,9

 Exp. (B) : « rapport des chances » (ratio des odds)

Sigles et acronymes

AFE	Attestation de formation élémentaire
CCC	Certificat cantonal de capacité
CEPSPE	Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance
CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal
CFC	Certificat fédéral de capacité
CPC	Cours professionnels commerciaux
CRPP	Centre de recherches psychopédagogiques
DIP	Département de l'instruction publique
EAA	École d'arts appliqués
EC	École de commerce
ECG	École de culture générale
EOS	Enquête auprès des diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II public
EPIA	Écoles professionnelles industrielles et artisanales (hors canton)
EET	École d'enseignement technique
ESIG	École supérieure d'informatique et gestion
HES	Haute école spécialisée
IFAGE	Fondation pour la formation des adultes à Genève
MZES	Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCE	Office cantonal de l'emploi
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OFS	Office fédéral de la statistique
PISA	Program for International Student Assessment
seco	Secrétariat d'Etat à l'économie
SRED	Service de la recherche en éducation
SRS	Service de la recherche sociologique
TREE	Transition école-emploi

Glossaire

Activité principale et activité secondaire des diplômé-e-s. L'activité principale correspond à l'activité signalée comme activité principale le 2 décembre 2002, même si les diplômé-e-s ont changé entre-temps d'activité, d'études ou d'employeur. Si les répondants ont indiqué deux activités dans le questionnaire, l'activité avec le plus d'heures hebdomadaires a été identifiée comme activité principale, et l'autre comme activité secondaire.

Apprentissage dual. L'apprentissage est effectué au sein d'une entreprise. L'apprenti-e travaille 3 à 4 jours par semaine et suit des cours en école 1 à 2 jours par semaine. Il signe un contrat d'apprentissage avec l'entreprise. Il reçoit un salaire qui varie entre CHF 200.- et 2875.- (selon les professions et l'année de l'apprentissage) et a droit à cinq semaines de vacances par année (s'il a moins de 20 ans). La réussite aux examens de fin d'apprentissage permet d'obtenir le CFC ou le CCC.

Apprentissage à plein temps. L'apprentissage est effectué au sein de l'école professionnelle. L'apprenti-e travaille dans les ateliers de l'école 2 jours et demi à 3 jours par semaine, et suit des cours en école 2 à 2 jours et demi par semaine. Il signe un contrat d'apprentissage avec l'école. Il ne reçoit aucun salaire et a droit aux vacances scolaires. La réussite aux examens de fin d'apprentissage permet d'obtenir le CFC ou le diplôme de l'école dans certains cas.

Article 41 de la Loi sur la formation professionnelle. Cet article donne le droit d'admission à l'examen de fin d'apprentissage aux personnes n'ayant pas appris la profession selon la présente loi, à condition qu'elles l'aient exercée pendant une période au moins une fois et demie supérieure à celle prescrite pour l'apprentissage.

Attestation de formation élémentaire (AFE). La formation élémentaire repose sur un programme d'apprentissage en entreprise et en école professionnelle adapté aux capacités du candidat. D'une durée de 1 à 2 ans et sans examen final, elle aboutit à une attestation signée par l'employeur et l'autorité cantonale.

Base de données scolaires (BDS). Gérée par le Département de l'instruction publique, la BDS contient une large palette d'informations individuelles sur les élèves et leurs curriculums scolaires. De grande utilité pour la recherche en éducation, la BDS permet également de gérer les inscriptions et de préparer les rentrées scolaires.

Centre de Lullier. Comprend des écoles professionnelles et une École d'ingénieurs HES. Les écoles professionnelles sont constituées de l'École d'horticulture et de l'École pour fleuristes de Lullier ; elles préparent les apprentis de la filière duale à l'obtention du CFC. Elles octroient les titres suivants : le CFC, le diplôme d'horticulture, le diplôme de fleuriste de Lullier et la maturité technico-agricole. L'École d'ingénieurs HES forme les ingénieurs dans les domaines de l'agronomie, de la production spéciale et horticole, de l'architecture du paysage et de la gestion de la nature.

Diplôme de commerce. Il s'agit d'un titre délivré par l'École de commerce et équivalent à un CFC. Reconnu par la Confédération, le diplôme de commerce permet à son détenteur d'accéder, en tant qu'employé-e qualifié-e, à certaines professions du secteur tertiaire de l'économie (administrations, banques, assurances, etc.) ou de poursuivre la formation professionnelle au niveau de diplômes fédéraux ou dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure.

Enseignement secondaire I. Premier cycle de l'enseignement secondaire. Correspond au niveau 2 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). A Genève, ce niveau d'enseignement coïncide avec le Cycle d'orientation.

Enseignement secondaire II. Deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Correspond au niveau 3 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). A Genève, ce niveau d'enseignement

coïncide avec le Collège de Genève, l'École de culture générale, l'École de commerce (à l'exception de la formation commerciale pour porteurs de maturité, de la maturité post-CFC et du diplôme), le CEPTA (à l'exception de la formation pour les techniciens et la maturité professionnelle post-CFC), l'École d'ingénieurs de Genève, l'École d'enseignement technique, les Cours professionnels commerciaux, l'École d'arts appliqués, le Centre horticole de Lullier, le CEPSPE (pour ce qui concerne les apprentissages).

Formations tertiaires. Parmi les formations de l'enseignement tertiaire, on distingue l'Université, les HES et les formations professionnelles supérieures (p. ex. la formation de technicien ET ou le Conservatoire de musique de Genève).

Hautes écoles spécialisées (HES). L'entrée en vigueur de la Loi sur les HES de 1995 concrétisait le projet de la Confédération de revaloriser la formation professionnelle, en la hissant à un niveau de formation tertiaire et en lui conférant les critères pour l'euro-compatibilité des diplômes. Les premières HES suisses ont vu le jour en 1997. Organisées selon une répartition régionale, elles sont aujourd'hui au nombre de sept : la HES de Suisse orientale, l'École universitaire professionnelle de Suisse italienne, la HES de Suisse centrale, la HES zurichoise, la HES bernoise, la HES de Suisse nord-occidentale et la HES de Suisse occidentale. C'est précisément en 1997 que le premier noyau des HES genevoises a vu le jour en intégrant les HES de Suisse orientale. Il s'agit de l'École d'ingénieurs de Genève (EIG), l'École d'ingénieurs de Lullier (EIL), la Haute école d'arts appliqués (HEAA) et la Haute école de gestion (HEG). Ce premier noyau d'écoles s'est vu rejoindre par l'École supérieure des Beaux-arts (ESBA) en 2001 et par les Hautes écoles de santé (HEdS) – qui inclut des filières anciennement rattachées à l'École du Bon Secours et au Centre d'enseignement professionnel de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) – et de travail social (HETS) en automne 2002. Telle était la configuration du système des HES à Genève au moment où les participants à notre enquête répondaient au questionnaire.

Marché du travail. Ces définitions sont basées sur l'Enquête sur la population active (ESPA), réalisée au 2^e trimestre de chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) fournissant des indicateurs déterminants sur le marché du travail OFS (2002a), ainsi que sur les définitions proposées par l'OCDE en matière de l'analyse des transitions des jeunes de l'école vers le marché du travail (OCDE, 2000a, 2002).

- *Personnes actives* : la totalité des personnes actives occupées et des personnes sans emploi qui ne poursuivent pas une formation comme activité principale.
- *Personnes actives occupées* : ce sont des personnes (1) qui ont travaillé contre rémunération (au moins une heure) pendant une période de référence et qui n'étaient pas principalement en formation ou (2) qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant ou (3) qui ont collaboré dans l'entreprise familiale sans toucher de rémunération.
- *Personnes sans emploi (non scolarisées)* : ce sont des personnes (1) qui n'étaient pas actives occupées au cours d'une période de référence, (2) qui ont cherché activement un emploi et (3) qui pourraient commencer à travailler au cours de quatre semaines suivantes.
- *Personnes non actives* : personnes en formation, au foyer, retraités, rentiers et autres non-actifs.

- *Taux de sans-emploi* :
$$\frac{\text{personnes sans emploi}}{\text{population active}}$$
- *Taux de chômage* :
$$\frac{\text{personnes sans emploi}}{\text{population active} + \text{personnes non actives}}$$
- *Taux de scolarisation* :
$$\frac{\text{titulaires poursuivant principalement une formation}}{\text{ensemble de titulaires}}$$
- *Taux d'activité* :
$$\frac{\text{titulaires principalement sur le marché du travail}}{\text{ensemble de titulaires}}$$
- *Taux d'emploi* :
$$\frac{\text{titulaires occupant principalement un poste}}{\text{ensemble de titulaires}}$$

Orientation. Cette variable a trois modalités :

- 1) **en formation** : cette modalité inclut les individus qui :
 - a. sont en formation uniquement
 - b. préparent des examens à titre privé
 - c. exercent plusieurs activités dont la formation est la principale
- 2) **sur le marché du travail** : cette modalité inclut les individus qui :
 - a. exercent une activité professionnelle uniquement (le travail au pair est inclus dans cette catégorie)
 - b. recherchent en emploi (inscrits ou non à l'OCE)
 - c. exercent plusieurs activités dont l'activité professionnelle ou la recherche d'un emploi est la principale
- 3) **autres** : cette modalité inclut les individus qui :
 - a. exercent uniquement une activité familiale non rémunérée (p. ex. mères au foyer)
 - b. affirment être en vacances sans autres activités
 - c. sont au service militaire ou civil sans autres activités ; déclarent exercer d'autres activités que celles affichées.

Technicien ET. Titre fédéral de technicien-ne qualifié-e dans les domaines du bâtiment, électronique et informatique, microtechnique, mécanique et mécanique automobile. Ce titre, obtenu après une formation en alternance entre école et entreprise, permet aux détenteurs d'occuper des places de cadres ou de diriger une petite ou moyenne entreprise. A Genève, cette formation est dispensée par le CEPTA.

Transition. Passage de la formation initiale à la vie active, qui débute à la fin de la scolarité obligatoire et se termine lorsque la personne a achevé sa première formation et que le travail devient son activité principale.

Questionnaire adressé aux titulaires des diplômes et certificats de 2001

Nom et prénom Date de naissance

(Pour les femmes mariées, prière d'indiquer entre parenthèses le nom de jeune fille)

Diplôme ou certificat obtenu en 2001

Merci de répondre à ce questionnaire sur votre situation telle qu'elle était précisément le 2 décembre 2002, même si vous avez changé entre-temps d'activité, d'études ou d'employeur.

1) Quelle était votre activité principale le 2 décembre 2002 ?

Veillez marquer d'une croix la case qui convient et répondre ensuite aux questions indiquées ci-dessous :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Études ou formation professionnelle | ⇒ | 2, 3, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Activité professionnelle | ⇒ | 2, 4 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi, <u>inscrit-e</u> à l'Office cantonal de l'emploi | ⇒ | 2, 5 et suivantes.
Répondez à la question 4 uniquement si vous travaillez (gain intermédiaire) en période de chômage. |
| <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi, <u>non inscrit-e</u> à l'Office cantonal de l'emploi | ⇒ | 2, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Activité familiale (non rémunérée, par ex. mère au foyer) | ⇒ | 2, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Vacances (y compris voyage d'agrément) | ⇒ | 2, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Préparation individuelle d'examens (par ex. admission dans une école) | ⇒ | 2, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Service militaire en Suisse | ⇒ | 2, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Service militaire à l'étranger | ⇒ | 2, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Au pair (étude de langues + aide ménagère dans une famille) | ⇒ | 2, 3, 5 et suivantes. |
| <input type="checkbox"/> Autres, veuillez préciser s'il vous plaît : | | |

2) La situation indiquée ci-dessus se déroulait-elle à Genève ?* OUI NON

Si non, veuillez indiquer le nom de la localité et du canton (ou du pays, si vous vous trouviez à l'étranger).

Localité :

Canton/ Pays :

3) Si vous étiez en cours d'études ou en formation le 2 décembre :

(y compris l'apprentissage en entreprise ou en école à plein temps, les études dans une école de langues à l'étranger et la formation continue)

Nom du centre de formation, de l'école ou de l'université :

Dans quelle section, département, faculté ? :

Quel titre exact comptez-vous obtenir au terme de cette formation ?

Date approximative de la fin des études/ de la formation :

Combien d'heures de cours suiviez-vous en moyenne par semaine ? heures/semaine

4) Si vous aviez une activité professionnelle le 2 décembre :

(y compris les emplois peu qualifiés ou temporaires et le travail dans le cadre de l'entreprise familiale)

Quelle profession exerciez-vous ?

Branche, domaine ou secteur d'activité :

Combien d'heures travailliez-vous en moyenne par semaine ? : heures/semaine

Vous travailliez en tant que* : Salariée/Salarié Indépendante/Indépendant

Travailliez-vous comme collaboratrice/collaborateur dans une entreprise familiale ? OUI NON

Si vous étiez salariée/salarié, votre emploi était-il* : Fixe (contrat de durée indéterminée)
 Temporaire (contrat de durée déterminée)
 Gain intermédiaire (dans une période de chômage)

Estimez-vous que dans votre travail vous utilisiez la formation reçue ?*
 Estimez-vous que ce poste correspondait à votre niveau de qualification ?*
 Ce poste répondait-il à vos aspirations ?*

Oui, tout à fait	En partie seulement	Non, pas du tout
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La question suivante s'adresse uniquement aux jeunes ayant effectué un apprentissage en entreprise :

Travailliez-vous dans l'entreprise où vous avez fait votre apprentissage ?* OUI NON

5) A quelle profession vous destinez-vous ?*

- A celle apprise durant mes études/ durant ma formation professionnelle.
- J'hésite, je ne sais pas encore.
- A celle de :

6) Avez-vous été au chômage entre juillet 2001 et décembre 2002 ?* OUI NON

Si oui, du au
 du au

7) Envisagez vous d'entreprendre ultérieurement des études ?* OUI NON

Si oui, lesquelles :

Vos commentaires et compléments d'information sont bienvenus :

* Veuillez marquer d'une croix la case qui convient

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire et de le renvoyer à l'adresse indiquée.